ANNONCES CLASSEES
Signalez:
PR 4-5376

LE CLAIRON SAINT-HYACINTHE
MASKOUTAIN

Laflamme FOURRURE
MANUFACTURIER DE FOURRURES

VOL. XLVIII — NO. 2 | Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa. | Jeudi, le 15 janvier 1959 | 10 SOUS LE NUMÉRO

MISE EN NOMINATION DANS NOS PAROISSES

Caritas a recueilli $146,904.39

L'objectif total largement dépassé

La troisième campagne de charité dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, organisée sous les auspices de Caritas diocésaine, a rapporté la somme de $146,904.39, au 31 décembre de l'année 1958.

C'est ce qu'a révélé le président du conseil d'administration de Caritas, M. Ernest-O. Picard, à l'ouverture de l'assemblée générale annuelle de ce mouvement de coordination des oeuvres de bien-être et de bienfaisance dans le diocèse de Saint-Hyacinthe. L'objectif qui avait été fixé au début de la campagne était de $137,550.

"Il serait trop long, dit M. Picard, d'énumérer tous les éléments qui ont contribué au succès de la campagne. Qu'il me soit permis cependant de féliciter le président général, M. Roger Labrèque, maire d'Acton Vale, les membres du comité consultatif de la campagne et les responsables de la sollicitation qui l'ont si bien secondé dans ses efforts".

M. Picard a passé en revue les principales activités de Caritas Diocésaine au cours de l'année 1958, plus spécialement dans les domaines de la recherche, des renseignements, des relations extérieures et de la publicité, et des finances.

La réunion, qui s'est déroulée à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, groupait les représentants des treize oeuvres de bien-être affiliées à Caritas, et les membres du conseil d'administration de cet organisme.

Projets futurs

"Dès ses débuts, continue M. Picard, Caritas Diocésaine s'est tracé une longue liste d'oeuvres qui, à première vue, semblaient nécessaires dans notre diocèse. Les services à l'enfance furent l'objet de nos premières préoccupations. Dans quelques semaines, un comité étudiera les moyens de venir ne aide à une catégorie spéciale "d'enfants-problèmes", celle des enfants infirmes".

Le président de Caritas ajoute qu'une attention spéciale a été apportée aux services aux aveugles, aux réfugiés hongrois et à l'organisation des loisirs dans le diocèse, Caritas aidant dans ce dernier domaine à la création d'un secrétariat permanent pour la coordination des loisirs à l'échelon diocésain.

Elections

Après la présentation du rapport annuel, les délégués des oeuvres ont procédé à l'élection des membres du conseil d'administration pour l'année 1959. Voici le résultat : président : M. Ernest-O. Picard; 1er vice-président : M. Roger Labrèque, maire d'Acton Vale; 2ème vice-président : M. le chanoine Roland Frigon, directeur du Service social de Saint-Hyacinthe; trésorier : M. J.-H. Saint-Louis; secrétaire : M. Conrad Foisy, travailleur social.

Les membres du conseil d'administration sont : M. Homer Dufresne, de Saint-Pie de Bagot, président du comité des budgets; La R.S. Saint-Romuald, supérieure de l'Hôtel-Dieu, de Saint-Hyacinthe; La R. S. Sainte-Céline, supérieure de l'Ouvroir Sainte-Geneviève, de Saint-Hyacinthe; la R.S. Moreau, supérieure de l'hospice Sainte-éCroix, de Marieville; la R.S. Giguère, supérieure de l'Hôpital Général, de Sorel; la R.S. Saint-Mathias, supérieure des Auxiliatrices du Purgatoire, de Granby; la R.S. Marcel-Marie, supérieure des Soeurs de la Charité de Namur, de Sorel; le R.P. Rodrigue, supérieur du patronage Saint-Vincent-de-Paul; M. l'abbé Réal Beauregard, aumônier de la Fédération diocésaine des oeuvres de terrains de jeux.



RESPONSABLES DES COURS. — Les principaux responsables des Cours de préparation au mariage qui se donneront à partir de la semaine prochaine dans trois paroisses du grand Saint-Hyacinthe. De g. à d. : Mlles Mariette Théroux; Monique Brière; M. l'abbé François Ménard, aumônier de la JOC; M. Yves Dulude; Mlle Ghislaine Provençal; deuxième rangée, debouts : MM. Pierre Campbell; Guy LaHaye; Benny Simard; Mlle Louise Vanier. Mlle Monique Ponton et M. René Gagné, qui n'apparaissent pas sur notre photo font aussi partie du comité. Le Service de préparation au mariage (SPM) est un comité de la JOC.
(Photo : Le Clairon Maskoutain, par Brodeur)

Les conseillers élus et ceux qui restent à élire

Les élections dans les municipalités et paroisses de la région maskoutaine seront fort nombreuses cette année. Les résultats de l'appel nominal qui eut lieu hier avant-midi indiquent en effet que les contribuables d'au moins treize municipalités de la région de Saint-Hyacinthe devront se rendre aux urnes lundi prochain afin d'élire les conseillers et maires de leur choix.

Les résultats ont été compilés pour les comtés de Saint-Hyacinthe et de Bagot. Des élections auront lieu dans sept municipalités du comté de Bagot; par comparaison à six pour le comté de Saint-Hyacinthe.

La lutte semble être plus accentuée dans le comté de Bagot où sept maires sortant de charge ont des adversaires. Dans le comté de Saint-Hyacinthe il y aura élection à la mairie dans seulement deux municipalités.

On lire ci-après en détail, les résultats de l'appel nominal :

Comté de Saint-Hyacinthe

Douville : Le Dr Jean Lafond est réélu maire; les conseillers Charles Perrault et Georges Chapdelaine sont réélus; il y a lutte entre M. L.-O. Dubé, conseiller sortant et M. J.-Guy Demers;

La Présentation : M. Armand Blanchette, réélu maire; M. Antonio Frédette élu en remplacement de M. Georges Bousquet; M. Philibert Poirier, élu en remplacement de M. Arthur Larivière; M. Hilaire Michon, élu en remplacement de M. Adrien Bousquet;

Paroisse Notre-Dame : M. Marcel Pion, réélu maire; M. Charles-Emile Saint-Pierre élu en remplacement de M. Raoul Girard; M. Aurèle Belisle, réélu; M. Etienne Girouard, élu en remplacement de M. Marcel Girouard;

Saint-Barnabé : M. Ephrem Bergeron, maire sortant de charge a couru opposant M. Albert Leblanc M. Wilma Leblanc, élu en remplacement de M. Gaston Charbonneau; M. Hervé Girouard, élu en remplacement de M. J.-A. Joyal; M. Hervé Bélanger, élu en remplacement de M. Sylvio Rossette;

Saint-Charles-sur-Richelieu : M. Georges Messier, réélu maire; MM. Rosaire Bazinet et Joseph Leboeuf sont réélus conseillers tandis que M. Arthur Leblanc est élu par acclamation en remplacement de M. Raoul Rémy;

Saint-Damase : M. Wilbrod Guillemain, réélu maire; M. Jean Lussier, réélu conseiller; M. Léo Beauregard, élu en remplacement de M. Adrien Normandin; le Dr Alexandre Gosselin élu en remplacement de M. Léo Traversy;

Saint-Damase (paroisse) : M. Dorès Poirier, réélu maire; MM. Maurice Leroux, Orville Massé et Edgar Morin sont élus conseillers par acclamation en remplacement de MM. Rosaire Chabot, Simon Belisle et Alphonse Morier;

Saint-Denis-sur - Richelieu : M. Wilbrod Gariépy, réélu maire; MM. Lucien Pilon, J.-B. Girard et Télesphore Benoit sont réélus conseillers;

Saint-Denis-sur-Richelieu (paroisse) : M. Lucien Jussaume, réélu maire; MM. Lionel Chabot et Edgar Gariépy, réélus conseillers; M. Daniel Girard élu en remplacement de M. Antoine Leblanc;

Saint-Jude : M. Albert-D. Pelletier, maire sortant, a comme adversaire M. Léon Chabot; M. Fernand Gaudette, conseiller sortant, a comme opposant M. Fernand Richard; M. Lucien Ménard fait la lutte à M. Théophile Martin, conseiller sortant; M. Omer Joyal est réélu par acclamation;

Sainte-Madeleine : M. Eugène Plamondon est élu maire en remplacement de M. Henri Girouard; M. Gérard Chagnon a comme adversaire M. J.-P. Gaudet, à un siège du conseil; MM. Jacques Belisle et Marcel Bourdon se font la lutte à l'autre siège; trois autres candidats sont sur les rangs pour le dernier siège de conseiller : MM. Adrien Arpin, Jean Doran et Emilien Authier;

Sainte - Madeleine (paroisse) : M. Emile Beauchemin, élu maire en remplacement de M. Willie Mercier; MM. L.-A. Beauregard et Alcibiade Lacombe sont réélus conseillers tandis que M. Wilfrid Jodoin est élu en remplacement de M. Charlemagne Leduc;

Saint - Hyacinthe - le - Confesseur : M. Albert Comeau est réélu maire; M. Georges Chicoine, réélu conseiller; M. J.-P. Desmarais est élu conseiller en remplacement de M. J.-P. La-

(Suite en page 6)



M. J.-H.-L. St-Germain, de notre ville, vice-président du Commandement du Québec de la Légion canadienne, qui a accepté la vice-présidence de la Parade des dix sous de Québec. La campagne a pour but d'aider les programmes du Chapitre du Québec de la fondation canadienne contre la poliomyélite et pour la réhabilitation. L'objectif de la sollicitation est de $150,000.

La Ball Bros en appellera de la décision du juge

La compagnie Ball Bros., entreprise de camionnage, a décidé d'en appeler d'une décision du tribunal qui l'oblige à verser à la Cité de Saint-Hyacinthe un permis pour l'exploitation de ses camions de transport dans les limites de la municipalité. Il a été révélé à la dernière séance régulière du conseil de la Cité de Saint-Hyacinthe que la Ball Bros. avait inscrit la cause en appel.

Le permis pour l'exploitation de chaque camion de transport dans les limites de la municipalité est de $20 annuellement.

Taxe augmentée de 40 sous à La Providence

Le taux de la taxe foncière à la municipalité de La Providence vient d'être augmenté de 40 sous pour chaque cent dollars d'évaluation. De 80 sous qu'il était en 1958 le taux a été fixé à $1.20 pour l'année financière commençant le 1er janvier 1959.

Cette décision a été prise ces jours derniers, à la suite d'une réunion des membres du conseil de cette municipalité de 4,000 âmes, située à la périphérie de la ville de St-Hyacinthe.

Il appert que deux déficits budgétaires essuyés en 1958 et en 1957 auraient rendu nécessaire cette augmentation considérable de la taxe municipale.

Protection du public

La vaccination contre la polio

Tous les citoyens de la région maskoutaine, âgés de 20 ans et plus, pourront être inoculés gratuitement contre la poliomyélite, lors des cliniques de vaccination organisées par la section de Saint-Hyacinthe de la Légion canadienne en collaboration avec le chapitre du Québec de la fondation canadienne contre la poliomyélite.

Le président local de la Légion canadienne, M. Raymond Hardy, a annoncé que la première clinique aura lieu jeudi le 22 janvier, de sept heures à dix heures du soir, à l'arsenal militaire du 6ème Bataillon du Royal 22ème Régiment, rue Laframboise, à Saint-Hyacinthe. Le responsable de l'organisation de la clinique est M. Oscar Bélair, secrétaire de la Légion.

Tous les médecins, membres du bureau médical de l'Hôpital Saint-Charles, ont offert gracieusement leurs services, afin d'inoculer le plus grand nombre possible de citoyens. La Légion possède des stocks abondants de vaccin Salk, 20,000 doses, a révélé le président du comité d'organisation de la clinique, qui devraient suffire amplement à la demande.

Dans un communiqué remis à la presse, la Légion rappelle que l'efficacité du vaccin est conditionné aux trois injections que le citoyen doit recevoir pour prévenir la poliomyélite. Un injection d'un centimètre cube doit être suivie de deux à six semaines plus tard d'une seconde injection. Sept mois ou un an après la seconde, une troisième injection de rappel doit être reçue afin d'assurer le maximum de protection.

Il est également souligné que malgré le fait que la polio ne soit pas encore vaincue, son contrôle est désormais possible. Si les gens profitent rapidement de la protection du vaccin, il y aura bientôt un déclin marqué de la polio paralytique. Des milliers de cas survenant encore, sont en majorité des groupes qui n'ont pas été inoculés.

Les adultes, comme les enfants, doivent prendre la précaution d'être inoculés contre la polio. La maladie est généralement plus grave chez les adultes et a augmenté au cours des dernières années, surtout

(Suite en page 6)

Un voyage en Floride

Nos lecteurs auront la chance de gagner un voyage en Floride dans quelques semaines, alors que le CLAIRON MASKOUTAIN leur donnera l'occasion de participer à un grand concours organisé en collaboration avec les marchands de Saint-Hyacinthe.

Surveillez attentivement les journaux des prochaines semaines . . .

Le mois de janvier commence mal pour les automobilistes

La police municipale de la ville de Saint-Hyacinthe a enregistré plus d'une dizaine d'accidents de la circulation survenus dans les limites de la Cité ces jours derniers. Dans la plupart des cas l'état glissant de la chaussée a été la cause de ces nombreux accrochages. L'accident le plus spectaculaire s'est produit à l'angle des rues Mondor et Saint-Antoine alors que trois véhicules furent impliqués dans une collision. Les dommages matériels dans cette triple collision se sont élevés à environ $500.

Depuis le début du mois de janvier 40 accidents de la circulation figurent aux dossiers de la police municipale, à Saint-Hyacinthe. Les camions de livraison à eux seuls, ont été impliqué à 18 reprises dans ces accidents.

A lire en page 4

"L'affaire Méthot" ne veut pas mourir...

par

Yves Michaud

La ville devra négocier un contrat avec ses syndicats

Les conseillers municipaux Gérard Choinière, président de la Commission de la Voirie, Antonio Moreau, président de la commission des Ateliers municipaux, Antonio Perrault, président de la commission d'Hygiène publique et Philippe Pothier, président de la commission des Finances, ont été délégués par le conseil de la Cité de St-Hyacinthe pour rencontrer les représentants du Syndicat des employés municipaux qui veulent négocier une nouvelle convention collective de travail avec la municipalité.

Dans une lettre que le Syndicat a adressée aux autorités de la Cité, il est fait seulement mention que les représentants des travailleurs désirent négocier une nouvelle convention collective de travail. Pour le moment, les revendications syndicales n'ont pas été rendues publiques.

Les responsables de l'administration municipale à Saint-Hyacinthe, devront négocier au cours des prochaines semaines, avec les représentants des deux syndicats d'employés de la Cité : L'Association des policiers et pompiers et les employés municipaux.

5890 livres de viande ont été confisquées au cours de l'année 58

Au cours de l'année 1958, 5,890 livres de viande ont été confisquées dans les limites de la ville de St-Hyacinthe. C'est ce que révèle un rapport présenté au conseil municipal, par l'inspecteur du Service d'hygiène de la Cité. Au total, 1070 visites ont été faites au cours des douze derniers mois dans les boucheries, 141 dans les abattoirs, 190 dans les établissements alimentaires.

Rumeurs de ma ville

Le député fédéral de St-Hyacinthe-Bagot a reçu ses amis et organisateurs politiques à une réception "intime" qui s'est déroulée dans une salle de réception non loin de Saint-Hyacinthe. On avait évité soigneusement de rendre la nouvelle publique dans le journal de l'Union nationale du comté, contrairement à l'habitude en ce qui regarde les "déplacements" du député fédéral. Histoire de ne pas avoir "d'étranges" dans la place . . .

★ ★ ★

La première séance du conseil municipal de la Cité de St-Hyacinthe, mercredi soir dernier, s'est déroulée dans une atmosphère rappelant le calme du paradis et la sérénité des jours sans nuages. Pas un seul contribuable dans la salle des délibérations du Conseil. L'absence du "benjamin" avait pour effet de rendre les débats moins folichons et plus sérieux . . .

Parlant du benjamin on aura remarqué que celui-ci s'est fait un point d'honneur, — si nos lecteurs sont assez indulgents pour nous passer l'expression — d'assister à une fête organisée au parlement de Québec en hommage aux douze années de vie publique de l'honorable député du comté voisin. Des méchants ont prétendu que le benjamin était allé quérir les instructions du député de Bagot, en marge des attitudes politiques qu'il devrait prendre au cours de 1959. Allons donc . . . comme si l'échevin en question faisait de la politique partisane au Conseil . . .

★ ★ ★

La rumeur court à l'effet que l'Association des policiers et pompiers de St-Hyacinthe en appellera à la sentence d'un tribunal d'arbitrage afin de régler le différend qui l'oppose aux autorités municipales au sujet du renouvellement de leur convention collective de travail. L'Association, non satisfaite des offres de la municipalité, verrait là le seul moyen de régler le problème . . .

★ ★ ★

Des bruits courent à l'effet qu'une importante transaction financière serait sur le point de se bâcler à St-Hyacinthe. Il s'agit de la vente d'une compagnie locale de finance à une entreprise du même genre qui a déjà des succursales à Trois-Rivières et Shawinigan. Plusieurs hommes d'affaires de la Cité qui possèdent des actions dans la compagnie demeureraient quand même avec le nouveau groupe qui aura charge de gérer l'entreprise, à plusieurs points de vue florissante et prospère . . .

Il est probable que le projet de construction d'un tunnel à St-Hyacinthe - Annexe revienne sur le tapis au cours de l'année 1959. Des contribuables de cette partie de la ville semblent en tout cas, décidés à mener la chose à bonne fin. On pense toutefois, en certains milieux, que la construction du chemin de ceinture à la limite nord de la ville empêchera la réalisation du projet, la circulation n'étant plus ralentie par la voie ferrée. En ce qui regarde le chemin de ceinture, on croit que les travaux commenceront vers la mi-avril . . .

★ ★ ★

Le sympathique et charmant confrère ne parle plus de la route numéro 9 dans son journal objectif et impartial. Le dernier papier qu'il a "pondu", en demandant à M. Saint-Pierre de "se fermer la boite", l'a rendu ridicule non seulement à St-Hyacinthe mais dans toute la province. Lâche pas Harry . . . à plein gaz ! . . .

Subvention de $200 aux J. Musicales

Le conseil municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe a décidé de verser une subvention de deux cents dollars ($200) à la section maskoutaine des Jeunesses Musicales du Canada. Les JMC comptent 1700 membres à Saint-Hyacinthe dont 1500 étudiants.

Me Philippe Pothier, président du comité des finances de la municipalité, a proposé la subvention. Il a souligné l'excellent travail d'initiation aux choses de l'art que poursuivait le mouvement des JMC, tant à Saint-Hyacinthe que dans la plupart des centres importants du pays.

★

M. J.-O. Saint-Jean décède en route pour l'hôpital

Un septuagénaire de Saint-Hyacinthe est décédé subitement mardi matin, dans l'ambulance qui le transportait à l'Hôpital Saint-Charles, de cette ville.

M. Joseph-O. Saint-Jean, du 1540 de la rue Morison, s'était alors rendu chez un tabaconiste, dont l'établissement commercial est situé non loin de chez lui. Rendu là, il se sentit mal et demanda de l'aide. La police, mandé sur les lieux fit venir l'ambulance afin de transporter le malade à l'hôpital. Ce dernier expirait en route. A l'Hôpital Saint-Charles, le Dr Normand Giard, a constaté le décès.

Geste de Barbare!

Maskoutaine malmenée par un voyou masqué

Une maskoutaine de 44 ans, Mme L. Boisjoli, a eu la peur de sa vie, samedi soir dernier, lorsqu'un individu non identifié et masqué d'un domino, s'est présenté à sa demeure au 2925 de la rue Notre-Dame.

L'homme dont on possède une vague description à la Sûreté municipale, a forcé son entrée dans la demeure de la plaignante, sans toutefois la rudoyer. Mme Boisjoli, paralysée de frayeur, fut ligotée sur une chaise et ensuite bayonnée. L'intrus, conservant un sang-froid impressionnant s'empara d'une paire de ciseaux et coupa les cheveux de sa victime, à un pouce de la tête.

Avant de partir, le visiteur donna un avertissement à Mme Boisjoli lui disant en ces termes : "Ne vous montrez plus à Montréal et mêlez-vous de vos affaires..."

Quelques instants plus tard, Mme Boisjoli réussissant à se dégager, traversa chez une voisine pour alerter la police. Le détective Marcel Frenière fait actuellement enquête.

★

Quand le lièvre fait la tortue!

Un lièvre, égaré dans les rues de la municipalité de Saint-Hyacinthe, a été capturé tôt hier matin, par un agent de police qui effectuait sa ronde habituelle. Le policier, apercevant l'animal à l'intersection d'une rue, partit à sa poursuite et l'attrapa en moins de quelques minutes. L'exploit est sans précédent dans les annales historiques de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Le quadrupède fut remis en liberté quelques heures plus tard, dans le bois du séminaire de Saint-Hyacinthe.

La reprise de l'entrainement au 6e Bataillon

Le commandant du 6ème Bataillon du Royal 22ème Régiment, dont le quartier général est situé à Saint-Hyacinthe, annonce la reprise de l'entrainement militaire à cette unité de milice, lundi soir le 19 janvier.

Les membres des compagnies de Saint-Hyacinthe, Saint-Hilaire et Sorel devront se rapporter au commandant de leur unité respective à huit heures précises du soir.

Le Lieutenant-Colonel Brault, commandant du bataillon, précise que la deuxième phase de l'entrainement préparera le camp d'été annuel de Valcartier auquel participent les officiers, sous-officiers et soldats du 6ème Bataillon. Il fait appel par la même occasion aux jeunes gens, mariés ou célibataires, désireux d'augmenter leur bagage de connaissances et d'augmenter leurs revenus, en devenant membre de cette unité de la milice canadienne. Les membres de la milice reçoivent une solde appréciable pour les jours d'entrainement autorisés par le commandant de la région militaire.

Les personnes intéressées devront s'adresser à l'officier recruteur, à l'arsenal militaire du 6ème Bataillon, rue Laframboise, à Saint-Hyacinthe.

La grève à Radio-Canada

M. Ricard prié d'intervenir pour trouver une solution

Le Conseil central des syndicats nationaux et catholiques de St-Hyacinthe vient de demander au député fédéral de cette circonscription à la Chambre des Communes, d'intervenir dès l'ouverture de la session parlementaire à Ottawa, afin de trouver une solution au différend qui oppose la Société Radio-Canada à ses réalisateurs.

Dans une lettre expédiée à M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe-Bagot au parlement fédéral, le Conseil central insiste pour qu'un prompt règlement soit apporté à la situation actuelle. L'organisme ouvrier affirme que la seule issue au problème est la reconnaissance par la Société Radio-Canada, de l'association formée par les réalisateurs et affiliée à la CTCC.

Un rappel

Aux détenteurs de l'autorité civile

1 — Les détenteurs de l'autorité civile doivent avoir conscience de leurs responsabilités sociales devant les hommes et devant Dieu.

L'autorité dont ils sont investis est essentiellement un **service du bien commun;** toute déviation à leur profit ou au profit d'un clan, d'un parti politique, constitue une injustice et une trahison.

"Seule la claire intelligence des fins assignées par Dieu à toute société humaine, jointe au sentiment profond des sublimes devoirs de l'oeuvre sociale, peut mettre ceux à qui est confié le pouvoir en mesure d'accomplir leurs propres obligations, dans l'ordre législatif, judiciaire ou exécutif, avec cette conscience de leur propre responsabilité, avec cette objectivité, avec cette impartialité, avec cette loyauté, avec cette générosité, avec cette incorruptibilité, sans lesquels un gouvernement démocratique réussirait difficilement à obtenir le respect, la confiance, et l'adhésion de la meilleure partie du peuple." (Pie XII : Noël 1944).

2— Les détenteurs de l'autorité civile doivent unir la **compétence** et la **prudence** à un **réel désintéressement.**

Beaucoup de fonctions, aujourd'hui surtout, sont délicates et exigent des connaissances étendues sur la plupart des problèmes : assumer de telles fonctions en se sachant **incompétent constitue une injustice à l'égard** du bien commun. Il faut en outre une réelle **maitrise de soi** et une **vision exacte des événements et des hommes** *pour agir* efficacement au profit du bien commun. Enfin, il faut une **abnégation** parfois héroïque pour servir, sans rechercher le profit et les honneurs, et pour faire passer toujours l'intérêt général avant l'intérêt particulier.

3— Les détenteurs du Pouvoir doivent être pénétrés que l'Autorité qu'ils détiennent est un dépôt sacré, qu'ils doivent gérer avec respect, et une fonction qui doit être remplie conformément aux volontés supérieures de Dieu, Justice suprême, à qui ils auront un jour à rendre compte.

4— Les détenteurs du Pouvoir doivent agir avec **esprit de modération, d'économie** des deniers publics, de **justice et de charité,** se refusant au favoritisme et à toute forme de sectarisme.

"Plus pesants sont les sacrifices matériels demandés par l'Etat aux individus et aux familles, plus sacrés et inviolables doivent être pour lui les droits des consciences. Il peut exiger les biens et le sang, mais l'âme rachetée par Dieu, jamais." (Pie XII : Summi Pontificus).

"Pour accomplir une action féconde, se concilier l'estime et la confiance, tout corps législatif doit accueillir dans son sein une élite d'hommes spirituellement éminents et au caractère ferme, qui se considèrent comme les représentants du peuple tout entier et non pas comme les mandataires d'une foule aux intérêts particuliers de laquelle très souvent, hélas ! sont sacrifiés les vraies exigences du bien commun." (Pie XII : Noël 1944).

ELEMENTS DE MORALE SOCIALE, par M. Paul Steven, P.S.S.

Mme Joseph Benoit décédée à 63 ans

Mme Joseph Benoit, née Alice Bergeron, demeurant à Côte St-Dominique, est décédée à l'âge de 63 ans, laissant dans le deuil, outre son époux, un fils, Conrad, de notre ville; un frère, M. Théodore Bergeron, de La Providence, et deux soeurs, Mme Aurèle Lafrance, de Laprairie, et Télesphore Girouard (Antoinette), de St-Dominique. Les funérailles eurent lieu à l'église Notre-Dame du Rosaire, sous la direction des Salons Ubald Lalime.

★

Economie Domestique

Jeudi le 22 janvier à 8 h. p.m. aura lieu la réunion mensuelle du Cercle d'Economie Domestique au sous-sol de la Cathédrale. A l'occasion de la première réunion mensuelle de l'année il y aura une projection lumineuse donnée par notre vice-présidente Mlle Madeleine Fournier, sur son récent voyage en Europe. Que tous les membres se fassent un devoir d'assister à notre première réunion de l'année 1959.

Récollection Lacordaire à Saint-Aimé

St-Aimé (DNC) — Quelque cent membres des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Aimé ont participé à une récollection qui a débuté par la messe chantée par l'aumônier diocésain, M. l'abbé Pierre-Paul Beauregard de St-Hyacinthe. Un souper froid fut ensuite servi à la salle paroissiale; des allocutions furent prononcées par M. l'abbé Edmour St-Pierre, curé de la paroisse, et par le président diocésain, M. J.-P. Beaudry, l'abbé Beauregard et l'abbé Victor Désautels, aumônier local. La soirée se termina par la musique et des chants.

★

Pour la béatification de Sa Sainteté Pie XII

CITE DU VATICAN (CCC) — Une prière tendant à obtenir la béatification de feu Sa Sainteté le Pape Pie XII, et revêtue de l'imprimatur de Son Exc. Mgr Canisius van Lierde, est actuellement propagée dans la cité du Vatican. Des prêtres du "Centre du R. P. Lombardi pour un monde meilleur" ont déclaré que plusieurs personnes prétendent avoir obtenu déjà d'insignes faveurs grâce à la médiation du vénéré prédécesseur de Sa Sainteté Jean XXIII.

★

Déjeûner-causerie au Patro dimanche

C'est dimanche prochain, le 18 janvier, qu'aura lieu le premier déjeuner-causerie de l'année des anciens du Patronage St-Vincent de Paul. Les membres de la section des anciens sont invités à assister à la messe qui sera célébrée à 7 h. 45. Le déjeuner qui suivra sera présidé par M. Gaston St-Roch. Le conférencier invité a intitulé sa conférence "Occupons-nous de nos affaires". Que tous soient présents.

★

Des cours pour les fiancés à St-Césaire

St-Césaire (DNC) — Des cours de préparation au mariage seront donnés à St-Césaire, au sous-sol de la sacristie. Ces cours débuteront le premier février, à huit heures du soir et se donneront les dimanches soir qui suivront. Tous les jeunes fiancés et les couples qui se marieront au cours de l'année, n'ont qu'à se présenter au premier cours pour s'enregistrer.

Procès-verbal du Conseil

Procès-verbal de la séance du conseil municipal de la cité de Saint-Hyacinthe, tenue dans la salle des délibérations de l'hôtel de ville mercredi, le sept janvier mil neuf cent cinquante-neuf, à huit heures et trente du soir, selon les formalités prescrites par l'acte d'incorporation de ladite cité, à laquelle sont présents : Son Honneur le maire Jacques Lafontaine et messieurs les échevins Rolland Daudelin, Uldéric Pion, Paul-Emile Gaucher, Philippe Pothier, Gérard Choinière, Antonio Moreau et Louis-Paul Bergeron, formant quorum sous la présidence du maire.

Sur la proposition de l'échevin Daudelin, appuyé par l'échevin Pion, il est résolu unanimement que le procès-verbal de la séance régulière du 16 décembre 1958 soit considéré comme lu et approuvé.

Ledit procès-verbal est en conséquence ratifié et signé par Son Honneur le maire et le greffier de la cité.

Les documents ci-après énumérés sont communiqués au conseil, pour dépôt aux archives de la municipalité :

Rapport sur l'absence pour cause de maladie du constable Marcel Morin, dûment attesté par certificat médical;

Copie certifiée de l'avis public donné par le trésorier de la cité, M. Philippe Fournier, à l'effet que le rôle de perception supplémentaire des diverses taxes municipales et de la taxe scolaire, pour l'année 1958, a été préparé suivant la loi et déposé à son bureau, et que le paiement de ces taxes est maintenant exigible;

Lettre de Me Gérard Deslandes informant le conseil que la compagnie Ball Bros Transport Ltd a décidé d'en appeler du jugement rendu en Cour Supérieure en faveur de la cité de Saint-Hyacinthe, le 24 novembre 1958, relativement à l'imposition d'une licence municipale pour un certain nombre de camions de cette compagnie, et que cet appel a été inscrit le 23 décembre dernier;

Extrait d'une assemblée du Bureau de délégués spécial de la cité et du comté de Saint-Hyacinthe où est établie à $4,000.00 la part contributoire de la cité de Saint-Hyacinthe aux frais de réparations effectuées au bureau d'enregistrement en 1957.

Rapport financier de la Caisse Populaire de Saint-Hyacinthe pour son exercice annuel terminé le 31 octobre 1958.;

Rapport financier de la Caisse Populaire Dessaulles pour son exercice annuel terminé le 31 octobre 1958;

Rapport annuel de l'Union Régionale de St-Hyacinthe des Caisses Populaires Desjardins pour son exercice financier terminé le 31 août 1958;

Lettre de Kimberly-Clark Canada Ltd avisant la cité que cette compagnie désire prolonger son bail de l'édifice "Kambly" pour le mois de février 1959 et qu'à moins de circonstances imprévues, ce bail se terminera à la fin de ce même mois;

Lettre du Conseil de l'Amicale des Anciens Elèves des Frères du Sacré-Coeur exprimant des voeux au conseil municipal à l'occasion du Nouvel An;

Contrat de vente à la cité, par la municipalité du Village oe St-Joseph d'Yamaska, d'une conduite d'eau et divers accessoires d'aqueduc, rue Yamaska;

Rapports mensuels préparés et soumis par le Dr Henri-Paul Gagnon, M.V., sur l'inspection qu'il a faite des viandes dans les étaux de boucher et autres établissements de produits alimentaires durant l'année 1958.

Une offre de services de M. Julien Cossette, pour emploi au département de l'aqueduc, est produite et déposée au dossier des demandes d'emploi.

L'échevin Pothier propose, appuyé par l'échevin Daudelin, et il est résolu unanimement qu'un octroi de $200.00 soit voté au Centre local des Jeunesses Musicales du Canada, en appréciation et au soutien de l'oeuvre d'éducation poursuivie par ce mouvement dans la cité de Saint-Hyacinthe.

Un rapport de la Commission Industrielle, relatif à l'étude de l'offre de l'achat du lot 1089-67 faite à la cité par M. Gérard Corriveau, propriétaire de Gaby Hosiery Ltd, est communiqué au conseil pour être ensuite déposé aux archives.

Est produit et déposé aux archives un avis de Me Adelstan Bouchard concernant une réclamation de M. Gilles Dubuc pour dommages subis par suite d'une chute sur le trottoir de l'avenue Mondor.

Un avis de réclamation, adressé à la cité par Mlle Charlotte Bédard pour dommages subis par suite d'une chute sur trottoir, est référé à M. Robert Hamel, Directeur-Adjoint des Services, pour enquête et rapport à la prochaine séance.

Le conseil est saisi d'une demande de M. Germain Robert relative à l'achat des lots 1088-63 et 1089-87, acquis par la cité du Département des Affaires des Anciens Combattants, à la condition que ces lots soient libérés de la bâtisse présentement y érigée et appartenant à M. Adélard Laliberté.

Après considération, il est résolu à l'unanimité que le greffier soit chargé de mettre M. Laliberté en demeure de démolir cette bâtisse d'ici le 1er mai prochain au plus tard et que la vente des lots susdits soit consentie à M. Germain Robert, après cette date, s'il y est encore intéressé.

Une demande d'octrois de l'Oeuvre des Terrains de Jeux et Loisirs de Saint-Hyacinthe Inc., au soutien de ses diverses sections et activités durant l'année 1959, est laissée sur la table pour considération à une séance ultérieure.

Une requête pour construction d'un égout et d'une conduite d'eau, rue Richer, accompagnée d'une estimation de l'ingénieur de la cité, M. Gaétan Bruneau, est reportée pour considération lors de la préparation d'un prochain règlement d'emprunt.

Communication est donnée d'un avis du Syndicat National Catholique des Employés Municipaux de St-Hyacinthe à l'effet de modifier la convention collective de travail intervenue entre ce Syndicat et la cité de St-Hyacinthe et signée le 25 novembre 1955, ainsi que la sentence arbitrale rendue le 29 avril 1957.

Sur la proposition de l'échevin Pothier, appuyé par l'échevin Moreau, il est résolu unanimement que les échevins Choinière, Perrault et Pothier, respectivement président des Commissions de Voirie, Ateliers Municipaux, Hygiène et Finances, soient chargés de rencontrer les représentants du Syndicat susdit aux fins de négocier une nouvelle convention collective de travail pour les deux prochaines années et faire rapport au conseil à une prochaine séance.

A la suggestion de l'échevin Moreau et en l'absence de l'échevin Perrault, le conseil est unanime à ce que soit reportée à la prochaine séance la motion dont l'échevin Perrault donnait avis, à la séance du 24 novembre 1958, ayant trait à l'adoption du règlement suivant :

Règlement concernant la circulation et la sécurité publique et abrogeant le règlement No 536 *et ses amendements.*

Léchevin Pothier propose, appuyé par l'échevin Gaucher, et il est résolu unanimement que le greffier de la cité soit autorisé à apporter au rôle d'évaluation en vigueur les corrections requises par suite des mutations de propriétés relevées au bureau d'enregistrement et dûment certifiées par le registrateur.

L'échevin Pothier propose, appuyé par l'échevin Gaucher, et il est résolu unanimement que la liste des comptes des services municipaux, se totalisant à $70,288.59, et celle des eaux et électricité, au montant de $6,443.52, produites par le trésorier de la cité, M. Philippe Fournier, et recommandées par la Commission des Finances, soient approuvées, et que le paiement de ces comptes soit ordonné.

Et la séance est levée.

Danses folkloriques

Maintenant que la saison des fêtes est terminée, les pratiques pour l'équipe des Sorciers reprendront tous les mardis, sous la direction de M. André Lévesque, de Montréal, à l'auditorium du Centre Notre-Dame. L'année qui vient de s'écouler a connu de très beaux succès. L'assistance nombreuse et régulière prouve l'expansion des danses folkloriques dans notre ville, notre région. La direction remercie tous ceux qui ont encouragé le mouvement et espère que la nouvelle année verra un nombre toujours grandissant d'amis des danses de folklore.

Tous les samedis soir, vous êtes attendus au Centre Notre-Dame pour y passer d'agréables moments. Orchestre au programme.

Mme Joseph Lefebvre est décédée à 67 ans

Mme Joseph Lefebvre, née Hortense Cyr, épouse en première noce de feu Dollard Béland, demeurant à Ste-Rosalie, est décédée le trois de ce mois, à l'âge de 67 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le sept du courant, à l'église paroissiale; l'inhumation suivit au cimetière Notre-Dame, sous la direction des Salons Ubald Lalime.

Outre son époux, la défunte laisse une fille, Mme Octave Côté (Mariette), de St-Hyacinthe; un frère et une soeur, M. Hervé Cyr, de St-Dominique, et Mme Henri St-Amant (Annette), de Montréal.

★

Souper canadien

Ste-Rosalie. — Les dames de l'U.C.F.R. organisent pour samedi prochain, le 17 janvier, un souper canadien suivi d'une partie récréative. Le tout se déroulera au sous-sol du couvent. Les repas seront servis de six à neuf heures. Plusieurs prix de présence seront offerts; une couverture de lit et un crucifix seront tirés au sort au profit des oeuvres du R. Père Jacques Girard, o.m.i., missionnaire au Basutoland. Bienvenue à tous.

TOUJOURS SATISFACTION A L'ÉPICERIE LICENCIÉE

PAUL ÉMILE GAUCHER

LIVRAISON GRATUITE A DOMICILE

1772, CASCADES TEL. PR. 4-5373 ST-HYACINTHE

SPÉCIAL AVEC VOTRE COMMANDE

POULET 2 à 3½ lbs 33c lb
BAR-B-Q



.49 BOITE 1 lb



Rien de mieux

8 pqts .96

KLEENEX 6 btes — 200 .98

TOMATES 2 btes .39
CHOIX — 28 OZS



JUS TOMATE LIBBY'S
LE PLUS DOUX ET LE MEILLEUR

7 BOITES 20 ozs SURCHOIX 1.00

3 BOITES 48 ozs FANCY 1.00

FEVES 3 btes — 20 ozs .49
JAUNES — GAZELLE

NOTRE SPÉCIALITÉ

FRUITS et LÉGUMES
FRAIS ET DE HAUTE QUALITE

PATISSERIES — REDUCTION 20%
TOUS LES SAMEDIS DE 5 à 6 HRES

grande vente de JANVIER

● Aubaines sans précédent ● Qualité supérieure ● Prix très bas

Chevrolet Coach	1952	— propre comme neuf	$600.00
Pontiac Sedan	1953	— avec radio et accessoires	$800.00
Ford Coach	1953	— une aubaine	$800.00
Studebaker Sedan	1955	— en très bon ordre	$1095.00
Dodge Royal H.P.	1955	— trans. autom., servo freins	$1525.00
Consul Sedan	1955	— chaufferette	$1075.00
Monarch Sedan	1955	— chaufferette, radio	$1495.00
Ford Sedan	1954	— chaufferette, radio	$995.00
Chevrolet Coach	1957	— chaufferette	$1685.00

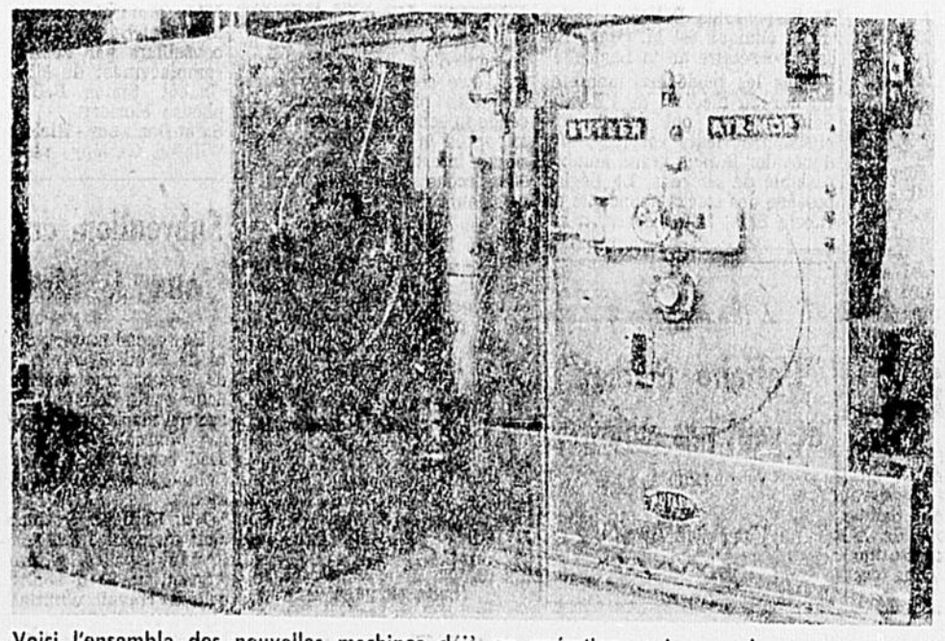
Aussi 50 autres modèles 1951 à 1958 et plusieurs CAMIONS à PRIX beaucoup plus bas que la valeur que nous offrons.

Un cadeau sera donné à chaque acheteur d'une automobile usagée ou d'un camion usagé de $250.00 et plus...

YAMASKA AUTOMOBILE INC.

3005 rue DESSAULLES Saint-Hyacinthe Tél.: PR. 4-6491

du NOUVEAU... et ultra moderne



Voici l'ensemble des nouvelles machines déjà en opération, qui vous donne le nettoyage de première qualité...

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

ATTENTION TÉLÉ-SPECTATEURS

Voici votre chance de gagner le gros lot avec chaque nettoyage. Nous vous remettrons un coupon qui vous donne droit de participer au concours qui passe du lundi au vendredi de 2 h. 30 à 3 h. 00, au canal 5 (W.P.T.Z.) : "MATCH THE MUSIC".

SURVEILLEZ NOTRE ANNONCE TOUS LES MERCREDIS ET PRENEZ PART A NOTRE CONCOURS... VOUS POUVEZ GAGNER LE GROS LOT...

★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★ ★

DANS LE NETTOYAGE
SANS ODEUR

le nettoyeur G. MICHON

offre à sa nombreuse clientèle ce qu'il y a de plus moderne en frais de nettoyage sans odeur...

Notre machinerie moderne et l'excellente qualité de nos ingrédients chimiques assurent à tous nos clients des nettoyages INSURPASSABLE en QUALITE — PROPRETE — PERFECTION et SATISFACTION.

G. Michon NETTOYEUR TEINTURIER
LAVAGE DE CHEMISES

1045, DES CASCADES PR. 4-7020 SAINT-HYACINTHE

LE CLAIRON SAINT-HYACINTHE
MASKOUTAIN
SAINT-HYACINTHE

L. GRAVELINE
FOURRURES
VOUTE FRIGIDAIRE — ENTREPOSAGE
REPARATION — REMODELAGE
"Qualité plutôt que quantité
TEL. PR. 4-5727
346, Ave ST-FRANÇOIS, ST-HYACINTHE

A St-Pie

Mlle S. Daigneault élue Reine du Carnaval

St-Pie (DNC) — Le 6e Carnaval d'hiver, organisé par la municipalité de St-Pie de Bagot, a débuté, dimanche dernier, par l'élection d'une reine, à la salle paroissiale. Mlle Solange Daigneault a remporté les suffrages par 870 voix contre Mlle Gisèle Bousquet (656 voix).

La jeune souveraine sera couronnée vendredi le 23 janvier lors d'une grande soirée récréative à la Salle Bazinet de Saint-Hyacinthe. Mlle Jeannine Gosselin, reine de Saint-Pie pour l'année 1958, remettra sa couronne à Mlle Daigneault qui, par la suite, présidera à toutes les manifestations du Festival.

Les organisateurs, n'ayant rien négligé pour que cet événement, passé dans les coutumes de Saint-Pie, obtienne le plus grand succès, ont établi un programme des plus intéressants pour toute la période carnavalesque :

Dimanche 18 janvier : Les élèves fêtent M. le Curé.
"La clé des champs" : Deux équipes locales.
Opérette comique par les élèves du Collège : "Lulli Marmiton".
Vendredi 23 janvier : Couronnement de la "Reine du Carnaval".
(Salle Bazinet, de Saint-Hyacinthe, à 9 hres)
Au nombre des invités figurent : "La reine de la télévision 1958" : Mme Béatrice Picard, ainsi que Louisette Francoeur et autres.
Samedi 24 janvier : Festival des enfants à 1 heure p.m.
Samedi, dans la soirée : Souper canadien et soirée d'amateurs.
Tirage d'une machine à coudre et d'un coffre de cèdre.
Dimanche 25 janvier : Messe à 11 hres.
Parade à 2 hres, Patinage de fantaisie, Attractions.
Dimanche 25 janvier à 8 hres du soir : Film en couleurs : "Flèches et Flambeaux".
Samedi 31 janvier, Fin du Carnaval : Partie de Cartes, à 8 hres p.m.
De nombreux prix attendent les vainqueurs.

Heureuses gagnantes

Mme Gérard Vanier, 795 St-Pierre, est l'heureuse gagnante d'une chaise berçante, offerte en tirage au Magasin Benoit Morier Enrg., de La Providence; Mlle Georgette Laplante, 235 Saint-Augustin, gagne une poupée.



Cette photo a été prise à l'occasion du banquet groupant les officiers, gérants et assistants-gérants de La Survivance, réunis en notre ville pour quatre journées d'étude des problèmes connexes à l'expansion continue de la compagnie à travers le Québec. Assis, MM. Roger Saint-Onge, Euclide Hamel, Napoléon Laplante, Carmin Graveline, Fabien Cordeau. Debouts, MM. Florian Morin, C.-A. Gagnon, Roger Tarte, Fernand Drouin, Jean Gauthier, Roger Boucher, Charles Verreault, Guy Tanguay, J.-M. Mercure, Paul-Hus Bertrand, Emile Aubin, Marcel Drouin, Denis Messier, Gilles Ledoux, Fred Rudman. Deux assistants-gérants n'apparaissent pas sur cette photo.
(Photo : Le Clairon Maskoutain, par Brodeur)

Réunion mensuelle

L'assemblée mensuelle du Cercle d'Economie Domestique, section Bourg-Joli, se tiendra jeudi soir, le 22 janvier, au sous-sol de l'église Saint-Sacrement, à huit heures précises. Bienvenue aux dames et demoiselles.

Journée d'étude des commissions scolaires

La fin de semaine des 16, 17 et 18 janvier 1959 verra se réunir en grand nombre les officiers de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec, dans la vieille capitale. La plupart des réunions se tiendront au Cercle Universitaire de Laval, 65, rue d'Auteuil.

Tout d'abord, le Comité Exécutif de la Fédération s'assemblera le vendredi 16 janvier, puis le Conseil d'Administration, au grand complet, sera réuni les samedi et dimanche 17 et 18 janvier. Le samedi 17 janvier, également, le comité chargé d'étudier les conventions collectives entre les commissions scolaires et le personnel enseignant se réunira sous la présidence de monsieur Henri Lapointe de Shawinigan-Sud. Ce dernier comité comprend en outre de M. Lapointe, du Président général, de l'Aumônier et du Secrétaire, tous les secrétaires des associations diocésaines.

Au cours de ces trois journées d'étude, les officiers de la Fédération étudieront les voeux et recommandations du congrès provincial d'octobre et prépareront le mémoire que la Fédération présente chaque année au Surintendant de l'Instruction Publique.

Les Administrateurs de la Fédération s'occuperont également de la réorganisation de la Revue Scolaire et de quelques problèmes de régie interne.

Les Commissaires d'écoles de la Province constateront avec plaisir le souci des administrateurs de la Fédération de faire progresser leur organisme et de le rendre de plus en plus efficace. De leur côté, les administrateurs de la Fédération voient avec plaisir les commissions scolaires se grouper de plus en plus nombreuses dans leurs associations diocésaines.

★

Poulailler détruit par le feu à Saint-Césaire

ST-CESAIRE (DNC) — Les flammes ont détruit, dans la nuit de samedi à dimanche dernier, un poulailler d'une valeur de $10,000, dans le rang de "La P'tite Barbue", près de St-Césaire.

Le feu s'est déclaré dans le poulailler d'un cultivateur qui se spécialisait dans l'élevage de poules de races Cobbs.

Les 1,800 volailles, l'outillage spécial, le stock entreposé, tout a disparu dans l'incendie.

Dix hommes de la brigade des incendies de Saint-Césaire se sont précipités sur les lieux aussitôt l'alerte donnée et, malgré leur travail ardu, ils n'ont pu réussir qu'à sauver les bâtiments environnants.

M. Rosaire Massé, propriétaire de l'établissement, se spécialisait dans la production des oeufs destinés aux couvoirs commerciaux, ce qui explique la valeur considérable de son établissemnet. Tout jeune cultivateur, M. Massé avait fait construire son poulailler en septembre dernier, quelques semaines à peine avant son mariage. C'est une lourde perte qu'il vient de subir, surtout si l'on considère que la bâtisse n'était qu'en partie couverte par les assurances.

Les pompiers, sous la direction du chef, M. Roger Lussier, sont demeurés sur les lieux jusqu'à 5 heures du matin pour éviter tout danger de propagation des flammes. La bâtisse de deux téages a été complètement rasée.

Les voisins de M. Massé lui ont manifesté beaucoup de sympathie à l'occasion de ce désastre, et il est à espérer qu'il pourra reprendre ses travaux dans le plus bref délai possible.

★

Doyen du clergé

CACOUNA (CCC) — Mgr L.-T. Landry, p.d., ancien curé de la paroisse de Cacouna, dans le comté de Rivière-du-Loup, serait, à l'âge de 97 ans et 5 mois, le doyen de tous les prêtres du Canada. Mgr Landry vit dans sa résidence privée de Cacouna.

Ouvriers honorés chez Casavant

La Maison Casavant Frères a organisé encore cette année une réunion pour ses employés et leurs épouses. Une soirée récréative s'est déroulée au Centre Notre-Dame, réunissant environ 450 personnes.

La direction a profité de l'occasion pour féliciter deux de ses employés qui ont atteint 50 années de service. Ce sont MM. Conrad Quintal et Aimé Roy. Un insigne officiel de la Maison et un souvenir leur sera remis.

On a aussi souligné les 40 années de service pour deux autres employés, MM. Albert Poitras et Oliva Morin.

Pourquoi s'inscrire aux cours de préparation au mariage?

La J.O.C. a pris conscience qu'elle avait un rôle à jouer dans la préparation au mariage des jeunes. En 1938, elle entreprit à ce sujet une vaste enquête, et par la confrontation des faits découverts avec les principes de l'encyclique Casti Connubii, elle constata combien les jeunes arrivaient au mariage non préparés, avec des idées qui compromettaient gravement leur bonheur futur et leur rendement dans la société et l'église.

Après quelques années de recherches et d'expériences, on lança en 1942 le service de préparation au mariage. Depuis ce temps, il a rendu des services inestimables aux milliers de couples qui ont suivi les cours. En effet, la préparation au mariage et les fiançailles sont des problèmes de vie auxquels doit être accordé beaucoup de soin, d'attention, car ce sont parmi les plus importants dans la vie.

Combien de foyers brisés, malheureux existent aujourd'hui. Que d'erreurs circulent dans les différents milieux, sur l'amour et le mariage. Devant les faits de chaque jour, pouvons-nous conclure que la jeunesse de 1959 est mieux préparée à la grande réalité de l'amour dans le mariage que celle de 1938 ?

Voyons les affiches de cinéma, écoutons les chansons à la mode, les conversations. L'amour bien vécu, la vocation au mariage . . ., tout cela est-ce des chimères ? ou un idéal réalisable ? Dans un tel climat, n'est-ce pas difficile pour les jeunes de croire à l'amour, de se préparer au mariage. Mais il ne suffit pas de voir les problèmes et de gémir sur les causes, les conséquences des échecs matrimoniaux; il faut trouver des solutions. Les cours de préparation au mariage, donnés par des conférenciers compétents, où l'on discute de l'amour, de psychologie, de préparation morale et financière, de législation canonique et civile du mariage, d'hygène, d'anatomie, etc. sont un moyen pour les jeunes de comprendre ce qu'est le mariage, et de là, s'assurer le bonheur.

Le but du Service de préparation au mariage tel qu'organisé par la J.O.C. est donc de préparer les jeunes fiancés à vivre le plus parfaitement possible la doctrine chrétienne du mariage, de les aider à réaliser pleinement, par le mariage, leur vocation dans l'Eglise.

Nous invitons tous les jeunes qui se marieront dans l'année à suivre ces cours. Ils débuteront au Précieux-Sang de la Providence, sous-sol du presbytère, le dimanche dix-huit janvier à 2 h. 30 p.m. A la Cathédrale et au Christ-Roi, les cours se donneront le dimanche soir à 7 h. 30 et débuteront le dix-huit janvier également. Pour les couples qui préfèrent les suivre sur semaine, une série se tiendra au St-Sacrement, et ils commenceront le jeudi soir 22 janvier à 8 h.

Tous les couples désirant suivre ces cours, sont priés de s'inscrire au Centre Catholique, 1895 Girouard, les 15 et 16 janvier de 7 h. 30 à 10 h. p.m.

★

Permis de conduire révoqué pour 6 mois

Julien Bergeron, accusé d'avoir conduit son véhicule, ses facultés étant affaiblies par l'alcool, sera privé de son permis de conduire pour les six prochains mois. Telle est la sentence rendue par le juge Victor Chabot, qui condamnait également l'accusé à une amende de $50. et les frais, ou à défaut, à un mois de prison. Bergeron fut appréhendé à Saint-Paul d'Abbotsford, le trois janvier dernier.

★

Quatre mois de prison à Cyrille Pelletier

Le juge Victor Chabot, siégeant en Cour criminelle, a condamné Cyrille Pelletier à quatre mois de prison, après que ce dernier se fut reconnu coupable à une accusation de vol. Le 31 décembre dernier, à Upton, le prévenu avait dérobé une lampe de table, propriété de M. D. Lanoie, de cette paroisse. Pelletier, qui possède un dossier assez chargé, passera les quatre prochains mois à la prison commune.



Spécial sur Permanente
JUSQU'AU 28 FEVRIER
VOUS POUVEZ ECONOMISER
$5.00 — $3.00 — $2.00
AU
Salon Juliette Enrg.
Mme Juliette Grégoire, Prop.
1550, DES CASCADES PR. 4-7500
SAINT-HYACINTHE



ROLAND MONTREUIL

SPECTACLES à 9 h. 45 et 11 h. 30 tous les samedis soirs
DANSE tous les soirs avec orchestre et artiste invité.
L'Hôtel Ottawa offre à sa clientèle un service complet, pour :
RECEPTIONS de MARIAGES, BANQUETS, SHOWERS et COCKTAILS.

Visitez la salle à manger de l'HOTEL OTTAWA, où vous attendent :
- La délicieuse cuisine du "chef"
- Le service courtois, dévoué et distingué de nos charmantes serveuses.

TOUS LES DIMANCHES : MIVILLE BOIS à l'Orgue
PLACE DU MARCHE — — Tél. : PR. 4-5351

HOTEL OTTAWA
DE SAINT-HYACINTHE

SAMEDI, 17 JANVIER '59
SPECTACLE SENSATIONNEL
METTANT EN VEDETTE :

★ The CHIKITA Family
Revue Musicale extraordinaire, comprenant Danse — Chant et Musique

★ JACKIE BELL
Jolie et populaire chanteuse et animatrice

★ ROLAND MONTREUIL
Chanteur de grande réputation. Etoile de la radio, de la télévision, du disque et du cabaret.

★ RAY LALIBERTÉ
Et son orchestre

VENDREDI SOIR, 16 JANVIER '59
★ SPOT DANCES ★
NOMBREUX PRIX AUX GAGNANTS

TOUS NOS
REMERCIEMENTS

NOUS TENONS A EXPRIMER NOTRE RECONNAISSANCE
ENVERS TOUS CEUX QUI L'ANNEE DERNIERE,
ONT UTILISE LES PRODUITS
"HOCHELAGA PETROLEUM"
DE NOUVEAU EN 1959, NOUS DESIRONS AFFIRMER
NOTRE INTENTION DE CONTINUER A OFFRIR
LES MEILLEURS PRODUITS PETROLIFERES
QUI AIENT JAMAIS ETE VENDUS . . .

Hochelaga Petroleum Co.

Distributeurs de la région

— ST-HYACINTHE — 950, ST-LOUIS
— GRANBY — 240, rue YORK
— SOREL — 6, rue ALFRED
— ST-PIE de BAGOT — 279, NOTRE-DAME
Village St-Joseph

Ce soir, jeudi, le 15 janvier
PREMIER GRAND BINGO 1959
au sous-bassement de l'église ASSOMPTION, ST-HYACINTHE-ANNEXE
A 8 hres p.m. PRECISES
Avec votre entrée : 18 tours de $5.00
2 tours à $50.00
GROS LOT : $200.00
— 13 tours de 6 boules —
SWEEPSTAKES — — PRIX DE PRESENCE
VENEZ PASSER UNE SOIREE AGREABLE
ENTREE : $1.00

126

Le Clairon Maskoutain

Journal hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe et qui paraît chaque jeudi.
Imprimé au numéro 435 de l'avenue Mondor, Saint-Hyacinthe,
par l'IMPRIMERIE YAMASKA

Directeur: **Yves Michaud,** Nouvelles: **Marcel Therriault**
Publicité: **Gérard Côté,** Sports et Photos: **J.-G. Brodeur**

L'abonnement est de $3.00 par an, ou $7.00 pour trois ans. En vente chez tous les dépositaires de journaux au prix de 10c l'unité. Pour la ville de Saint-Hyacinthe seulement. (Livraison par camelot)

L'AFFAIRE METHOT NE VEUT PAS MOURIR

Grand branle-bas à Acton Vale au sujet de "l'affaire Méthot". Les organisateurs de l'Union nationale se portent à la défense de leur demi-Dieu Daniel dangereusement mis en cause par les révélations du Dr Méthot. Ils cherchent des moyens, un moyen, n'importe lequel, de sortir d'une impasse dont l'issue est très incertaine pour ne pas dire impossible. On parle du truc classique d'une lettre qu'un membre du conseil municipal aurait écrite au nom de la ville d'Acton Vale. Faute de résolution officielle dans les procès-verbaux de la municipalité, on imagine une mise en scène de grand guignol destinée à épater les badauds.

En plus, on cherche des responsables. Tantôt c'est le maire de la ville d'Acton Vale, M. Roger Labrèque que l'on accusera de ne pas "collaborer" avec l'Union nationale. On sait quelle signification prend le terme "collaboration" quand il s'agit des relations entre les conseils municipaux et le duplessisme. L'honorable député de Bagot aime à voir "ses" maires de municipalités et de paroisses bien à genoux devant lui, complètement prosternés, visages contre terre, en extase devant sa sainte face et sa sainte influence.

Or, M. Labrèque est un homme bâti dans du chêne solide. Ses reins n'ont pas la propriété élastique que les organisateurs de l'Union nationale souhaiteraient. Il ose se tenir debout devant la toute puissance de Daniel.

Donc, il est un ennemi du peuple, un mauvais serviteur, un indigne collaborateur à la grande oeuvre de restauration morale que l'Honorable Johnson a entreprise dans le comté de Bagot . . .

Tantôt, c'est le soussigné qui est l'objet des foudres duplessistes. Qu'avait-il ce journaliste à troubler notre quiétude, à mettre son nez dans nos affaires ? Car celui qui s'aventure dans le royaume de Daniel, n'est pas à l'abri des injures que lui prodiguent ceux qui mènent la sarabande politique dans l'intouchable comté de Bagot.

M. le Dr Méthot laisse entendre lui-même que le soussigné "serait malhonnête" s'il ne rétablit pas les faits. L'accusé devient accusateur. La riposte est cependant trop cousue de fil blanc pour que le citoyen le moindrement intelligent ajoute foi aux démentis menteurs du Dr Méthot.

Car en somme, où est-elle cette fameuse résolution du conseil de la municipalité d'Acton Vale demandant au gouvernement provincial d'effectuer des travaux de voirie sur le boulevard Méthot ? Si elle existe pourquoi le Dr Méthot n'en fait-il pas tenir copie aux journaux qui ont publié sa première lettre dans laquelle il affirme, sous sa signature, "que grâce à un octroi spécial de son ministre, des travaux ont été effectués GRATUITEMENT sur son boulevard par le gouvernement provincial."

Mais la résolution n'existe pas. Le greffier et le maire d'Acton Vale l'ont tous deux affirmé. Pour peu, on penserait en fabriquer une . . . rétroactive . . . à la Duplessis.

"L'affaire Méthot", n'est pas encore rendue à son épilogue. Embarrassés, fort gênés, les organisateurs de l'Union nationale voudraient bien le voir mourir, doucement dans la paix, le silence, le calme et la discrétion. Hélas pour eux, rien de tel ne se produit. Il est même possible qu'elle reprenne le gros plan de l'actualité à la reprise de la session parlementaire à Québec, alors que la Chambre étudiera les crédits du ministère de la Voirie provinciale. Des députés de l'Opposition, dont M. René Saint-Pierre, député de Saint-Hyacinthe et Glenn Brown, député de Brome-Missisquoi, étudient à l'heure actuelle toute la documentation ayant trait à "l'affaire Méthot".

Enfin, le sujet continue à défrayer, surtout dans les comtés de Bagot et de Saint-Hyacinthe, la chronique de l'actualité politique.

Tant d'intérêt autour de la question ne s'explique par un immense dégoût populaire du favoritisme politique, un désir profond de voir renaître la démocratie dans la province de Québec.

Le pourrissement et la décomposition des structures sociales au Québec, sont des faits trop visibles à l'oeil nu, trop connus, pour qu'ils n'émeuvent pas la conscience de la grande majorité de la population de notre province. C'est la santé de tout un groupe ethnique qui est atteinte; notre vitalité spirituelle et intellectuelle ne peut s'affirmer dans un climat politique où les virus de l'immoralité, de l'indécence et de la corruption s'attaquent à tous les membres du corps social.

Evidemment, l'homme n'est pas que politique. Mais si dans ce domaine important de son activité, il a perdu le sens des valeurs, les notions de justice et d'honnêteté, le désiquilibre et l'égarement ne tarderont pas à le diminuer jusque dans ses aspirations spirituelles.

On ne peut avoir une conscience pour la politique, une autre pour les affaires, une troisième pour la vie privée. Ce qui est à l'encontre des principes moraux, l'est à tous les échelons de l'activité humaine.

Voilà pourquoi le combat contre la déchéance et le pourrissement de la politique québécoise ne doit jamais cesser. Car c'est toute la restauration de l'homme dans sa dignité et sa grandeur qui est en jeu.

YVES MICHAUD

QU'EN PENSE M. RICARD?

M. J. C. Van Horne, député **CONSERVATEUR** de Restigouche-Madawaska à la Chambre des Communes a révélé dans une entrevue qu'il avait violemment critiqué le gouvernement Diefenbaker au cours d'une émission radiophonique où il rendait compte à ses électeurs de son mandat pendant l'année 1958.

M. Van Horne a précisé qu'à cette occasion il avait fait part de son intention de retirer son appui au gouvernement "devant les privations et les misères résultant du chômage, problème auquel le gouvernement conservateur n'a pas trouvé une solution juste et raisonnable, comme il l'avait promis."

"J'ai ensuite déclaré, dit le député conservateur, que le parti conservateur n'avait pas respecté ses promesses à l'égard de la classe ouvrière et j'ai ensuite exprimé mon regret et mon inquiétude devant la crise du chômage qui sévit présentement au Canada."

La déclaration de M. Van Horne, publiée la semaine dernière, dans tous les journaux du pays, incite à la réflexion. Si elle avait été faite par un leader ou un député de l'opposition à la Chambre des Communes, elle n'aurait sûrement pas le même poids.

Il faut que la situation soit réellement grave pour qu'un député conservateur se dissocie à ce point du gouvernement qu'il appuyait il y a à peine quelques mois.

En politique, si les promesses sont faciles, les réalisations le sont un peu plus. Le député de Saint-Hyacinthe-Bagot doit en savoir quelque chose, qui a promis à ses électeurs un ambassadeur au Vatican, un drapeau national distinctif, et que sais-je encore. On s'étonne qu'à ce jour, M. Ricard n'ait pas encore pris la responsabilité de présenter un projet de loi au parlement, sur des questions dont il s'est fait le champion au cours de ses deux campagnes électorales.

Pour revenir au problème du chômage, il n'est pas exagéré de dire que le gouvernement conservateur, n'a pas encore trouvé les formules magiques promises par M. Diefenbaker pour relever l'économie chancelante du Canada.

Il nous suffira d'en appeler du témoignage d'un membre même du parti, M. J. C. Van Horne dont nous publions ci-dessus la claire et précise déclaration.

Que pense le député de Saint-Hyacinthe-Bagot de la déclaration de son collègue? Voilà une question à laquelle plusieurs électeurs aimeraient à ce que M. Ricard réponde.

Y. M.

LA TAXE RESTE LA MEME

Le président de la Commission des finances de la Cité de Saint-Hyacinthe, Me Philippe Pothier, a annoncé il y a quelques jours, que les taxes municipales ne seront pas augmentées au cours de l'année 1959.

La nouvelle ne déplaira sûrement pas aux contribuables de notre ville qui s'attendaient, par ailleurs, à une légère majoration des impôts fonciers en raison des charges toujours grandissantes des services municipaux et des demandes syndicales de l'Association des policiers et pompiers de la Cité.

Que les membres de la Commission des finances aient réussi à équilibrer le budget sans qu'il devienne nécessaire de prélever des impôts additionnels dans les goussets du contribuable, voilà sinon un tour de force, à tout le moins une réussite exceptionnelle.

Des malins ont prétendu que l'approche des élections municipales, en octobre de la présente année, avaient quelque peu influencé nos édiles. Si le fait est réel, il ne porte point préjudice aux payeurs de taxes.

En définitive, la nouvelle est excellente pour les Maskoutains. Certains grands projets d'expansion devront sans doute être remis à un peu plus tard, mais d'ici là nos concitoyens trouveront le temps d'économiser. D'ailleurs, les temps présents ne sont guère propices aux embardées.

Y. M.

HUBERT



Si vous me résistez encore, Mlle Martin devra vous tenir la main. Et sans mamours.

Les grands auteurs de films français

Jacques Tati est la plus récente révélation du cinéma français. En trois films il s'est classé au tout premier rang et on a pu citer, à son propos, le plus authentique génie qu'ait produit le Septième Art, Charlie Chaplin. Comme Chaplin, en effet, Tati est le scénariste, le metteur en scène et le principal interprète de ses films. Comme lui il cherche pendant des années les gags qu'il utilisera, il entre au studio seulement quand il a minutieusement réglé tous les rouages de ces mécaniques à déclancher le rire que sont les **Vacances de M. Hulot et Mon Oncle.**

Il n'en a pas été de même de son premier film, **Jour de Fête,** dont le destin est surprenant : Jacques Tati, comme Charlie Chaplin, vient du music-hall. Il n'y occupait pas une place importante bien que ses débuts aient été salués avec enthousiasme par un grand écrivain français. Colette écrivait, en effet, en 1936 : "Il a inventé quelque chose qui participe de la danse, du sport, de la satire et du tableau vivant. Il a inventé d'être, à la fois, le joueur, la balle et la raquette; le ballon et le gardien de but; la bicyclette et le cycliste."

Précisément c'est peut-être à une bicyclette que Tati doit son extraordinaire réussite, celle du facteur qu'il incarne dans Jour de Fête. Avant ce film il en avait tourné plusieurs autres qui avaient passé à peu près inaperçus. Jour de Fête devait être également un court métrage retraçant les mésaventures d'un facteur rural berné des forains venus s'établir dans une petite ville du Midi de la France à l'occasion d'une fête locale.

Mais, quand les séquences prévues furent terminées, le producteur Fred Crain les trouva si drôles qu'il demanda à Tati s'il ne pourrait pas en inventer quelques autres. Ainsi, peu à peu, le film s'allongea jusqu'à devenir un long métrage. Sa présentation fut une révélation. Depuis les premiers films de René Clair on n'avait vu une telle alliance du comique et de la poésie. D'une drôlerie sans cesse renouvelée, Jour de Fête nous émeut, pourtant, par l'étrangeté de l'atmosphère créée autour d'un personnage singulier qui ne fait presque jamais appel à la parole puisqu'il ne s'exprime que par quelques bredouillements inintelligibles. Il est pourtant beaucoup plus éloquent que tant de héros de films trop bavards et il ne fait de doute pour personne que Jour de Fête soit une date dans l'histoire du cinéma français.

Ce film souffrait seulement d'une certaine improvisation. Jacques Tati s'employa donc à préparer longuement Les Vacances de M. Hulot et de longs mois s'écoulèrent entre ses deux premières oeuvres. Le succès de la seconde ne fut pas moins éclatant que celui de la première. Les Vacances de M. Hulot obtinrent le Prix Louis Delluc et nous confirmèrent qu'il y avait là une forte personnalité, un créateur apportant des conceptions entièrement nouvelles, un personnage qui ne ressemble en rien à ce qu'on avait vu jusque là à l'écran.

M. Hulot est le proche parent du facteur de Jour de Fête. Comme lui il est plein de gentillesse et de bonne volonté, mais foncièrement inadapté, il ne parvient pas à établir le contact entre lui et le monde qui l'entoure. Tout cela qui pourrait être profondément amer est traduit par des inventions d'un comique irrésistible.

Le troisième film de Tati, qui a obtenu une haute récompense au dernier festival de Cannes, s'élève très au-dessus de ceux qui l'ont précédé. On trouve, dans Mon Oncle, une satire de la vie moderne comparable à celles que nous ont donné René Clair dans "A nous la Liberté" et Chaplin dans "Les Temps modernes". Mais le climat dans lequel se situe l'action est tout à fait singulier. Ce qui nous touche, dans Mon Oncle, ce n'est pas seulement le contraste entre un monde mécanisé et celui, aimable, humain, qu'incarne l'oncle du petit garçon qui préfère cet univers plein de gentillesse, à celui trop strictement utilitaire qu'il trouve chez ses parents. C'est autre chose encore qui nous touche profondément dans un film où le comique se teinte constamment de mélancolie. Ses observations sur la vie que nous impose le monde moderne sont souvent cruelles :

— "J'ai le droit de trouver absurde, dit-il, qu'il faille rouler trois heures le dimanche, à la queue-leu-leu, pour voir un arbre et mettre trois heures pour revenir. Autrefois quand on allait en vélo à Joinville, on passait un très bon dimanche . . ."

C'est cette philosophie de la vie quotidienne que Jacques Tati met dans ses films et c'est peut-être la raison pour laquelle ils obtiennent tant de succès. Chacun de nous ne se reconnait-il pas un peu dans Monsieur Hulot ?

Georges CHARENSOL

Pointes fines

Patience

Saint-Exupéry, à qui Luc Estang consacre une excellente biographie, avait coutume de dire :

— Ne perdez jamais patience: c'est la dernière clef qui ouvre la porte.

Nuance

Cet auteur-critique a toujours été sévère pour Raymond Rouleau, qui a refusé plusieurs de ses pièces qui n'ont pas eu grand succès sur d'autres scènes :

— Il a le droit, dit Rouleau, de me trouver mauvais comédien. Du moins devrait-il me trouver bon directeur.

Définition

Un intellectuel, assure le caustique Alexandre Breffort, c'est un monsieur qui emploie plus de mots qu'il n'en faut pour dire plus qu'il n'en est.

Marc Chagall peintre — décorateur

L'opposition entre l'art académique et l'art d'exploration est de tous les temps. Mais elle apparait aujourd'hui plus vive dans la peinture, parce que les relations de la peinture avec la société sont plus immédiates et plus directes qu'elle ne l'étaient au XIXe siècle, parce que sa pénétration et sa diffusion se sont accrues, parce que le mécène et l'amateur se sont monnayés en une prolifèrante cohue d'acheteurs éventuels.

Au reste, tout cela ne saurait empêcher l'"oeuvre de maintenant' de se poursuivre en toute indépendance sans se soucier de l'offensive menée contre les formes non convenues pour des raisons étrangères à l'art. Parmi celles-ci on reconnait, ici ou là, des intentions politiques, des impératifs de tendance (des figuratifs sont aussi acharnés dans le dénigrement que les "abstraits froids", amateurs de zébrures ou de ripolin). Au reste, dans ce domaine, toute controverse est dénuée d'importance, car la peinture reconnaîtra toujours les siens.

Il suffit, pour s'en rendre compte, de voir les magnifiques décors et costumes que Marc Chagall a composés pour la remise en scène de l'Opéra de Daphnis et Chloé, le somptueux chef-d'oeuvre de Ravel. C'est que Chagall est un vrai peintre et d'une haute qualité, en même temps qu'un vrai grand poète en peinture. Poète, il l'est par son éblouissante fantaisie, par le jaillissement de son imagination, par les formes, les êtres et les fables qu'il crée. Un tableau est pour moins une oeuvre d'art qu'un épanchement. Il ne peut peindre s'il n'est pas ému. Naguère, Maritain rapprochait de Saint François Marc Chagall dont l'oeuvre est tout d'humilité et d'amour. Quand François épousa la pauvreté, le chant le plus libre mêla les créatures et les éléments dans un même émerveillement. Ainsi de Chagall, qui ne cessa de saluer avec ravissement son frère le Mendiant, sa soeur la Vache et ses amis le Bleu et le Rose.

"Pour moi, nous dit-il, l'art ne fut jamais une profession. Si tu es peintre, tu peux mettre la tête en bas et tu resteras peintre. Pour faire une bonne peinture et une bonne céramique, il suffit d'avoir un bon caractère. Tel peuple, tel roi, dit le proverbe; tel caractère, telle peinture. Il n'y a qu'un seul moyen d'approcher un peintre : la couleur. Qu'il la montre. Le primordial, c'est sa palette. Le peintre qui a une matière a par là même une forme."

Le cas de Chagall est un des plus singuliers qui soit. Voici un artiste qui avait toutes les vertus par lesquelles on pouvait lui prédire qu'il ne connaitrait pas de son vivant l'adhésion de l'amateur éclairé et de cette critique qui fabrique, pour les magasins de vulgarisation, des vedettes aux commodités. Car il néglige tout aspect d'agrément ou de raccrochage, renonce aux commodités du néo-orientalisme et demeure indifférent aux problèmes abstraits. Toutes les chances sont contre lui. Ses gouaches et ses dessins sont d'une cavalcadante liberté: il piaffe, il s'ébroue. Mais la grâce l'a visité qui lui permet d'atteindre sans effort au bonheur de l'imagination et de la confidence émue.

Jusqu'au moment où, la guerre de 39 ayant éclaté, le peintre devient un visionnaire et s'engage dans son temps, quitte, un jour, à le dépasser. Quoi de plus pathétique que ces aveux de Chagall :

"Je suis venu en France avec encore de la terre sur la racine de mes souliers. C'est long pour que cette terre sèche et tombe. Quand cela m'est arrivé, indépendamment de ma volonté, il m'a fallu retrouver une autre réalité. Je l'ai trouvée dans les paysages de France, les fleurs du Midi, les horizons de Peira Cava, la terre de Cordes ou du Roussillon, les rouges profonds du Mexique. Lorsque tous les souvenirs de Witebsk se sont évaporés, et c'étaient des signes réels palpitants qui ont si longtemps nourri mon âme, j'ai du trouver autre chose. Paris, que j'avais rêvé en Amérique et que j'ai retrouvé enrichi, c'est comme s'il m'avait fallu renaître, essuyer les larmes pour pleurer de nouveau. Il a fallu l'absence, la guerre, les souffrances pour que décidément toupt cela se réveille en moi et devienne le cadre de mes pensées et de ma vie. Mais cela n'est possible qu'à celui qui a su garder ses racines, garder la terre sous ses racines ou en retrouver une autre; c'est un véritable miracle".

C'est alors la découverte de la Grèce où il se rend en 1952 et en 1954 pour illustrer la pastorale de Longus, traduite par Amyot et Paul Louis Courier, jeunesse et innocence d'un monde sans péché. Athènes le transporte comme une nouvelle Jérusalem et tout au long de son périple la Grèce l'émerveille comme la Palestine. Lui qui, rejoignant Saul dans la caverne d'En Dor avait donné aux imprécations de la Bible l'accent des ballades romantiques, forme un univers édénique et fait surgir des dieux vivants.

Les lithographies en couleurs qu'il imagine sont d'une fraicheur d'accueil à laquelle personne ne saurait demeurer insensible, tant personnages et paysages sont traités avec une souveraine liberté.

Aussi Chagall accepta-t-il avec empressement la proposition que M. Georges Hirsch, administrateur des Théâtres lyriques nationaux, lui fit d'établir les décors et costumes du poème chorégraphique de Ravel présentés pour la première fois à l'exposition de Bruxelles en présence du Roi des Belges et du Président Coty.

L'art du peintre, qui ne fut jamais peut-être si ambitieux, n'a rien perdu de sa fraicheur, de sa souplesse, de son universalité. Sa palette de décorateur est en outre aussi variée, rare, subtile et savante que celle du prestigieux orchestrateur de tant de hauts chefs-d'oeuvre de la musique qui rayonnent à travers le monde.

René DELANGE.

La sculpture en France

Les expositions de sculpture ont été, au cours de la saison qui se termine, sensiblement plus nombreuses qu'au cours des années précédentes et marquent l'indiscutable renouveau que connait cet art. Cette remise en valeur trouve sa conclusion dans les trois dernières expositions : le Salon et la Jeune Sculpture" à la Galerie Creuze, la "Sculpture contemporaine" dans les jardins du Musée Rodin et la rétrospective Zadkine à la Maison de la Pensée française, qui, toutes trois, sont une occasion de mise au point des idées grâce à quelques oeuvres très représentatives.

Le Salon de la Jeune Sculpture, autant que l'ensemble exposé dans les jardins du Musée Rodin, résument bien la variété des idées et des talents qui règnent actuellement dans cet art. En même temps, on y acquiert la conviction qu'aucun des artistes présents ne domine vraiment son époque et ne s'impose avec une évidence indiscutable comme ce fut naguère le cas pour Rodin, puis pour Bourdelle ou Despiau. Il en faut moins accuser le manque de personnalité que la trop grande multiplicité des sollicitations et l'hésitation entre les différentes voies ouvertes pour un renouvellement des formes.

Jusqu'à ces dernières années et depuis près d'un siècle, la sculpture a surtout été attirée par une conception de la masse, par la nécessité de composer un certain nombre dans l'espace, d'affirmer sa densité en des rythmes, violents ou calmes, mais toujours liés à la forme extérieure. La grande invention de ces dernières années est d'avoir tenté de détruire ce dogme du volume et d'avoir cherché des profils, non dans les conteurs, mais dans la transparence même du volume.

Dans cette nouvelle définition, les propositions sont très nombreuses et personne n'a trouvé une solution si exemplaire qu'elle puisse éliminer les autres. Déjà, aux environs de 1920, Jacques Lipchitz s'était livré à des expériences de sculpture transparente extrêmement intéressantes. Plus tard, en Angleterre, Henry Moore, creusant ou perforant les volumes, montrait des préoccupations du même ordre. En France, Zadkine, aux environs de 1940, renouvelait lui aussi l'ancienne formule et adoptait un système de constructions dans l'espace par lequel il conciliait ses conceptions néo-cubistes et les nouvelles idées, pour une sculpture plus complexe et non limitée aux contours. On voit bien, dans son exposition actuelle, l'importance de son évolution et les richesses nouvelles qu'il y trouve. Il aboutit ainsi à un art extrêmement raffiné, ayant les séductions un peu théâtrales de l'art baroque et le charme que dégage ce maniérisme.

Dans l'état actuel des recherches, la sculpture française reste ouverte à toutes les possibilités, allant, pour les figuratifs, du classicisme austère des bustes de Gimont à la fantaisie élégante de Couturier; pour les non-figuratifs, des volumes impeccables de Gilioli ou Arp aux improvisations mécaniques de César, en passant par les monstres inquiétants et agressifs de Germaine Richier.

Raymond COGNIAT.

Autour et alentour

Pourquoi tout oser?

Le cinéma est-il à ce point épuisé qu'il doive s'en aller prospecter des terres qui se trouvent aux frontières même de la pornographie . . . ? Un journal de Paris signalait naguère, avec détails à l'appui, — ce qui constituait une excellente publicité pour ces films, — quelques scènes particulièrement évocatrices projetées en ce moment sur les écrans de la capitale française. Dans certains milieux de l'art, on a aussitôt protesté, en invoquant le droit de "tout oser" . . .

Cependant, il semble qu'on soit près de dépasser les bornes, car les directeurs de salles viennnet de lancer un appel qui ressemble assez bien à un ultimatum. Désormais, ils refuseront d'inscrire à leur programme les films qui risqueront d'offenser les bonnes moeurs . . .

Les "bonnes moeurs", on le sait, occupent un vaste territoire dont l'étendue est mal déterminée. Tel qui s'offusquait autrefois pour avoir lu certaines pages de **Madame Bovary** ou les "pièces condamnées" de Baudelaire se couvrirait de ridicule s'il prétendait encore s'en tenir aujourd'hui au même point de vue. Pas à pas, la morale a reculé devant les attaques de l'art, ou plutôt de certains artistes. Depuis longtemps déjà, nous avons cessé de nous étonner devant les jurons, les gros mots et les incongruités qui émaillent certains romans ou que les acteurs lancent sur la scène. Le mot de Cambronne ne fait même plus sourire, même s'il sort de la bouche de la plus gracieuse des jeunes filles. Il paraît que c'est là un signe de force. L'écrivain incapable d'émailler son texte de quelques grossièretés bien senties n'est visiblement pas doué pour la littérature.

Au cinéma, on va plus loin . . . La plupart des films qui se tournent actuellement nous rappellent, avec plus ou moins d'adresse selon l'habileté du metteur en scène, que le compagnon de Saint-Antoine trouvera toujours dans les salles obscures de quoi le satisfaire . . . La plupart de ces films sont extrêmement bien faits, ce qui donne de sérieux atouts à leurs défenseurs. On discute avec distinction de ces scènes qui vont, et au delà, jusqu'au réalisme le plus brutal.

Les défenseurs de la morale ont "bonne mine" quand ils se mêlent de protester. On pourrait cependant se demander si le cinéma (et le roman) n'ont vraiment d'autre sujet à exploiter que l'amour physique.

N'a-t-on pas vu, naguère, à la télévision une jeune femme dont l'ouvrage déborde de verdeur assurer que cela ne pouvait aucunement gêner le lecteur ? Elle ne s'est certainement pas aperçue en lançant cette boutade que le téléspectateur moyen qui compose la grosse majorité du public n'a pas dû apprécier cette affirmation comme elle l'espérait . . .

Est-ce contre cette tendance que l'Académie Goncourt a voulu réagir en attribuant son prix annuel à un livre extrêmement "bien écrit" ? Il faut espérer tout au moins que ce choix soit interprété comme une réaction. Les jeunes écrivains le comprendront-ils ? Mais il faut beaucoup de force pour admettre que l'art peut se passer de certains excès . . . Il est vrai que si l'on ôtait les grossièretés de certains ouvrages d'aujourd'hui, on se demande ce qu'il resterait . . .

Georges HENDRIX.

★

Reprise des activités

Après plusieurs semaines d'inactivité, le Club Richelieu de St-Hyacinthe reprendra ses soupers réguliers, ce soir, jeudi, au Grand Hôtel de cette ville. Pour le premier souper de l'année 1959, les membres seront accompagnés de leurs épouses. Le nouveau président de ce groupement social, qui s'intéressa à la protection et au bien-être de l'enfance malheureuse, est M. Jean-Robert Despars.



Vous pouvez, vous aussi, obtenir un

PRÊT POPULAIRE

Notre service de prêts populaires est conçu de façon à répondre aux besoins très divers d'un très grand nombre de gens.

On peut obtenir un prêt populaire à n'importe laquelle de nos 800 succursales . . .

pour tout motif raisonnable . . .

pour une période d'un à trois ans . . .

Un emprunt se rembourse facilement par dépôts mensuels.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Service spécialisé de prêts populaires depuis 1936

N-57CF

Succursale de Saint-Hyacinthe: 1605 rue GIROUARD
R. TEASDALE, gérant

L'INFORMATION RELIGIEUSE dans le diocèse — et dans le monde

Options pour l'Amour

RESPECT DE L'HUMAIN

En écoutant, à la T.V., la conférence du P. Pire, O.P., gagnant du prix Nobel pour la Paix, j'ai été frappé à la fois par la pénurie du matériel dont il dispose et par la manifestation de générosités si splendidement distribuée à ses réfugiés. Son idéal est de donner à l'être humain misérable assez d'amour pour qu'il puisse lui aussi, comme les autres : les "chanceux", goûter la joie de vivre.

Cette photo que le Père nous a montrée d'une vieille dame triste et seule m'a bouleversé. On aurait dit que l'âme de cette exilée, sous les coups répétés de la faim, de l'ennui, des pleurs, de l'isolement, n'était plus apparente à travers ce visage de désespoir; elle s'était comme retirée au-dedans d'elle-même, quelque part près du coeur, pour y mijoter des rêves d'amertume et de dépit... bête traquée montrant les dents devant les pièges de l'existence.

"Consacrons à nos frères obscurs, disait-il, la même attention totale si souvent monopolisée par quelques étoiles de cinéma, quelques vedettes de la littérature ou de la musique, quelques grands seigneurs du sport. UN HUMAIN EST GRAND PAR DEFINITION, et non parce qu'il s'appelle M. un Tel".

Oui, grandeur de l'être humain quel qu'il soit. Grandeur qui ressort de son esprit, de ses amours, de ses aspirations, et surtout de sa capacité du divin. Grandeur qui subsiste même si la trop noire misère l'atteint dans son intégrité et lui ferme les issues vers la possibilité d'avoir tout son compte de joie et d'amour.

Qui n'a pas eu ces larmes soudaines, ces serrements de coeur, cette joie indiscible, cette nuit-là, très tard, quand on annonça par tout le pays, qu'à Springhill, un mineur remontait vivant après dix jours d'angoisse et de privation. Chacun voulait l'approcher, lui toucher, entendre ses premiers mots, voir son sourire. Cette joie-là, on ne peut la comparer à aucune autre : un être humain a perdu tout espoir et brusquement, se remet à goûter la douceur de vivre au milieu de l'explosion des sympathies et de mille délicatesses.

Mais pourquoi attendre de nous trouver en face de cas semblables pour découvrir la grandeur d'une vie humaine ?

Si chacun faisait une petite enquête autour de lui, dans la sphère de son milieu familial ou social, il y trouverait assez de coeurs meurtris, assez de déchéance pour exercer, sa vie durant, l'apostolat du relèvement des êtres aigris, découragés, diminués.

C'est tous les jours qu'il verrait des gens rongés par la maladie, l'épreuve, l'apathie, les haines de famille, les jalousies, des gens dont le visage n'a plus la clarté de la beauté humaine, mais des traits retirés, défaits, parce qu'aucun coeur humain ne leur a jamais fait l'obole d'un sourire ou d'une sympathie.

Redécouvrons, à chaque instant, au contact de la misère, la valeur de l'humain, la grandeur de la fraternité. Tentons de donner le maximum de générosité, le maximum de charité. Essayons d'apporter à tous le vrai sens de l'amour qui consiste non pas à dire : JE T'AIME, mais : JE VIENS T'AIDER. Il y aura encore de la souffrance sur la terre, mais moins de désoeuvrement, plus d'optimisme, plus d'ouvertures sur des horizons de joie.

Puissions-nous purifier notre regard et découvrir que c'est pour pratiquer l'amour que l'homme a été créé. La chose n'est point facultative, elle engage notre destinée éternelle.

NICOLAS-M. MARTEL, O.P.

Mouvement dynamique

Des jeunes du diocèse au congrès de la JEC

Six jeunes gens de la ville de Saint-Hyacinthe ont représenté le diocèse au conseil national de la Jeunesse étudiante catholique qui eut lieu récemment au Cap-de-la-Madeleine. Ce sont : MM. Jean-Gilles Rodier et André Saint-Amand, étudiants au séminaire de cette ville, Mlles Elizabeth Normandeau et Gisèle Benoit, du secrétariat diocésain de la JEC, Johanne Ledoux, étudiante au Collège Saint-Maurice et Françoise Beaulac, institutrice à l'Ecole Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe.

M. l'abbé Paul Déry, aumônier diocésain de la Jeunesse étudiante catholique, dirigeait le groupe des jeunes maskoutains à cette rencontre annuelle des dirigeants de ce mouvement d'action catholique.

Sous la conduite de M. Réginald Grégoire, président national de la JEC, et de Mlle Pauline Langlois, présidente nationale de la JECF, les participants étudièrent principalement l'orientation actuelle du mouvement, et la préparation de la prochaine "semaine étudiante nationale" de 1959 dont on fixa la date du 19 au 25 avril. Cette semaine portera sur le corps humain dans ses richesses et ses possibilités en vue de l'épanouissement de l'étudiant chrétien.

Son Exc. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières, est allé à Notre-Dame du Cap rencontrer les délégués de la JEC canadienne, et dans son allocution, mit en relief le sens profond du mystère de Noël et en dégagea quelques applications pratiques pour le travail apostolique des dirigeants jécistes. Son Exc. Mgr Pelletier félicita les responsables de cette session d'études et les 17 aumôniers présents en les invitant à poursuivre leur travail si bien commencé.

Les projets de la semaine étudiante 1959 donnèrent l'occasion de prendre contact avec les directeurs des trois journaux jécistes : "Claire", "François" et "Vie Etudiante", dont le tirage global bi-mensuel de 125,000 exemplaires montre leur importance, dans le milieu étudiant. Un climat d'enthousiasme et d'amitié a marqué ces journées d'étude et de prière près du sanctuaire canadien du Rosaire au Cap-de-la-Madeleine. Ce fut une étape importante dans les 24 années de travail de la JEC.

Retraites fermées

Maison Saint-Vincent Ferrier :
du 11 au 16, **Retraite sacerdotale.**

du 16 au 18, vendredi au dimanche, la **J.A.C. diocésaine** (Centre Catholique, PRovince 4-7167).

du 19 au 21, lundi au mercredi, **Pensionnat Saint-Romuald** (Fr. Raphael, i.c., Farnham).
du 21 au 23, mercredi au vendredi, **U.C.C. diocésaine,** hommes mariés (Fédération, Tél. PRovince 4-5205).

Villa Sainte-Jeanne d'Arc :
du 14 au 16, mercredi au vendredi : Etudiantes; prédicateur, M. le curé R. Salvail.
du 16 au 18, vendredi au dimanche : Demoiselles; prédicateur, le R. P. Arthur Forest, c.s.v.

du 19 au 21, lundi au mercredi : Dames; prédicateur, le R. P. Conrad Brunet, m.s.c.

Renouveau complet des méthodes d'éducation

Le congrès de Caritas-Canada à Chicoutimi

CHICOUTIMI (CCC) — Le prochain congrès national de Caritas-Canada aura lieu à Chicoutimi du 20 au 23 mai prochains. Caritas-Canada est un *organisme qui groupe et coordonne* les activités des oeuvres d'assistance au pays. Le président est Son Honneur le juge Thomas Tremblay, de Québec, et le secrétaire général, M. l'abbé Louis-Philippe Latulippe. Le thème du septième congrès national portera sur "la sécurité sociale et la pensée de l'Eglise".

Plusieurs conférenciers adresseront la parole à cette occasion. Caritas-Canada groupe plusieurs commissions dont celles des loisirs, de l'enfance, de la famille, de la santé, des immigrants et le conseil des oeuvres.

L'an dernier, le congrès de Caritas-Canada a eu lieu à Sherbrooke. Il portait sur la charité.

*

Rien de changé!

Les relations entre l'URSS et le Vatican

ROME (CCC) — Un organe italien d'extrême-gauche ayant parlé d'une détente possible dans les rapports entre l'URSS et le Saint-Siège à la suite de l'élection de Sa Sainteté Jean XXIII qui, suivant ce même organe, aurait été accueillie favorablement dans l'Union soviétique, "L'Osservatore Romano" écrit :

"En réalité, le commentaire diffusé en italien par la Radio de Moscou ne disait rien de plus ou de moins que ce que les porte-parole communistes ont toujours affirmé. Si le Vatican accepte d'appuyer la politique étrangère soviétique, s'il consent au fait accompli, c'est-à-dire à l'oppression des catholiques dans l'Union des Soviets et dans les Démocraties populaires, on pourra établir une collaboration utile pour la paix, sans que cela affecte les "oppositions" idéologiques. A ces "avances" qui ne sont ni d'aujourd'hui ni d'hier, on a toujours opposé le fait que l'Eglise, par la nature de sa mission, oeuvre pour la paix depuis ses origines. Ceux qui disent qu'ils veulent la paix devraient par conséquent laisser à l'Eglise l'exercice de ses justes libertés et lui reconnaître ses droits. Certains, on ne sait trop pour le compte de qui, reprennent aujourd'hui les mêmes arguments, en feignant de ne pas comprendre que le machiavélisme communiste ne conçoit pas théoriquement la possibilité d'une Eglise affranchie de tout intérêt terrestre pour suivre la mission qui lui revient. Les rapports que les marxistes imaginent sont toujours conçus dans les termes suivants : ou avec nous ou contre nous. Rien n'est changé, malheureusement !"

*

La Bible vous parle

Rassurez-vous, car voici que je vous annonce une grande joie, qui sera celle de tout le peuple : aujourd'hui, un Sauveur vous est né, qui est le Christ Seigneur. (Luc 2, 10)



EMOUVANTE TRADITION. — Une vieille tradition religieuse est en voie de renaître dans plusieurs paroisses du diocèse de Saint-Hyacinthe. Il s'agit de la bénédiction des enfants lors de la fête de la Sainte-Famille. On voit le curé de la paroisse du Christ-Roi, M. l'abbé Cordeau, à Saint-Hyacinthe, bénissant un de ses petits paroissiens.
(Photo : Le Clairon Maskoutain, par Brodeur)

Le Saint-Père parle au monde...

Opposer dans l'unité une digue aux périls menaçants

CITE DU VATICAN (CCC) — Le Saint-Père a reçu, dans la Salle Clémentine les participants au IXe congrès national de l'Union des Juristes catholiques italiens, ayant à leur tête leur président, M. Segni, vice-président du Conseil des ministres d'Italie, et leur aumônier M. l'abbé Riva. Le ministre de la Justice, M. Guido Genella accompagnait également le groupe.

Après un salut paternel à tous les présents, le Pape, s'adressant tout d'abord aux Juristes catholiques, a mis en relief les mérites de leur mouvement, en citant ses initiatives. Les Juristes catholiques, qui naissent en une belle communauté d'étude et de prière, de formation et d'action, avocats, magistrats, professeurs de droit et notaires, ont accompli leur activité non seulement avec les unions locales, les congrès régionaux, la revue "Justitia" et le "Bulletin de l'Union", mais aussi, notablement, avec les congrès nationaux d'étude. Comme juristes, ils doivent prendre acte avec satisfaction que l'enseignement des Souverains Pontifes de ces derniers temps, de Léon XIII à Pie XII, a insisté également sur les questions étudiées aujourd'hui, en posant les principes et en donnant des éclaircissements qui constituent pour tous un guide sûr. Sans vouloir en aucune façon résumer cet enseignement, mais seulement dans le but d'éclaircir un point qui n'a pas toujours été mis en juste considération, le Saint-Père tenait à rappeler que l'Eglise, par le mandat divin qui lui a été conféré, a le droit et le devoir d'enseigner les normes dérivant de la Révélation et du droit naturel, qui concernent la vie sociale sous ses différents aspects. Si dans ce domaine si vaste il y a des problèmes qui comportent par eux-mêmes un contenu et une valeur "techniques", comme on sait, il n'est pas douteux que la solution de ceux-ci également ne peut faire abstraction des principes religieux et moraux, qui doivent inspirer non seulement la vie individuelle, mais aussi la vie sociale de l'humanité. Se référant au thème du congrès, en s'appuyant sur ce que Léon XIII a énoncé dans l'encyclique "Immortale Dei", le Pape rappela que s'il peut y avoir une diversité d'opinions dans des choses purement politiques, quand les grands intérêts religieux et sociaux sont en jeu "il faut absolument faire taire les discordes intestines et les rivalités de parti"; et les catholiques doivent tous, avec une même intention et dans un même esprit, orienter leurs forces vers le but commun". Dans de telles circonstances, la Hiérarchie ecclésiastique a le droit et le devoir d'adresser aux fidèles son exhortation pastorale, afin que, au nom des intérêts primordiaux du bien des âmes, de la défense de l'Eglise et de ses droits, pour la protection des principes chrétiens, on oppose dans l'unité une digue aux périls menaçants.

Il reste toutefois établi que, de toute façon, le choix de leurs propres représentants doit être fait par les partis et par les électeurs avec la plus grande perspicacité et conscience. "Le sentiment profond des principes d'un ordre politique et social, sain et conforme aux normes du droit et de la justice, a dit Pie XII de vénérée mémoire, est d'une importance particulière chez ceux qui, dans toute forme de régime démocratique, ont comme représentants du peuple, entièrement ou en partie, le pouvoir législatif. Et puisque le centre de gravité d'une démocratie constituée normalement réside dans cette représentation populaire, dont les courants s'irradient dans tous les domaines de la vie publique, pour le bien comme pour le mal, la question

(Suite en page 6)

Convocations

Dames de Ste-Anne : La réunion mensuelle des dames de Sainte-Anne aura lieu dimanche, le 18 janvier prochain, à neuf heures et demie de l'avant-midi, au sous-sol de la Cathédrale, chapelle des mariages. Toutes les dames sont cordialement invitées.

Lacordaire de St-Damase : L'Assemblée régulière des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de St-Damase, aura lieu dimanche, le 18 prochain, à la salle paroissiale. La soirée se déroulera après l'Heure sainte; au programme, le résumé des activités de l'année et les élections pour l'année qui commence; partie récréative et goûter.

Caractéristique des nouveaux cours destinés aux fiancés

MONTREAL (CCC) — La dernière rencontre provinciale du Secteur de Préparation au Mariage de la JOC a débuté par un inventaire de ses effectifs qui accusait un progrès marquant sur les années passées. *Un renouveau dans ses méthodes d'éducation* lui permet d'envisager un accroissement considérable. Cette réunion qui groupait 50 dirigeants et aumôniers de 12 diocèses de la province de Québec, s'est tenue au Centre d'Apprentissage des Métiers de la Construction de Montréal.

Les délégués ont décidé que la Semaine nationale des fiancés aura lieu du 5 au 12 avril 1959. C'est une semaine de propagande dont le thème est choisi d'après le problème le plus grave révélé par les enquêtes menées auprès des fiancés par les membres du secteur de Préparation au Mariage.

Un relevé fait dans 11 diocèses a révélé que 3,083 fiancés, répartis en 79 groupes, avaient suivi les Cours de Préparation au Mariage au cours de l'été et de l'automne derniers. Des équipes actuellement sur pied groupent 626 responsables, garçons et filles, pour l'organisation de ces cours. On sait qu'à chaque année, 80 p.c. des fiancés suivent les cours entre janvier et juin. Dans 7 diocèses qui ont tenté les nouvelles méthodes actives d'éducation actuellement prônées, les deux-tiers des groupes les ont pleinement utilisées. On tente maintenant de coordonner les efforts des fiancés, des responsables de cours et des conférenciers pour obtenir le rendement maximum de ces nouvelles méthodes. Dans plusieurs coins déjà se forment des équipes diocésaines spécialisées des quatre catégories de conférenciers aux Cours de Préparation au Mariage : les médecins, les notaires, les couples mariés et les prêtres.

La refonte définitive des Cours de Préparation au Mariage sera bientôt terminée et les responsables nationaux du Secteur de Préparation au Mariage ont annoncé qu'ils mettront à la disposition des équipes un guide de conférenciers ainsi qu'un complément au guide de responsables actuellement existant, relativement à l'emploi de méthodes actives d'éducation.

Après avoir visionné un film intitulé : "Le choc des idées", les délégués ont étudié sous la direction de M. Jacques Létourneau, le mécanisme de la discussion en petits groupes. M. l'abbé Jacques Grand'Maison aumônier du secteur de Préparation au Mariage de Saint-Jérôme, tira les conclusions en donnant les principales lois d'éducation populaire dans les cours. Ces lois touchent 7 points différents : La pédagogie de la discussion; la prise en charge de leur éducation par les sujets eux-mêmes; le mécanisme de l'influence du semblable sur le semblable; l'importance d'actions concrètes pour faire réfléchir davantage; le recours continuel aux réalités de la vie courante; l'ouverture aux autres par le travail en équipes; l'importance de toujours traiter les gens en adultes."

Mlle Angèle Chagnon, l'une des responsables nationales du S.P.M. a dit en conclusion : "Il faut nous efforcer de dépasser l'organisation des cours de Préparation au Mariage, même avec les nouvelles améliorations et les perfectionnements techniques de méthode active et de participation des fiancés, pour étendre notre action aux problèmes sociaux, culturels, économiques et moraux qui se posent à l'heure actuelle aux fiancés du monde ouvrier : l'habitation, l'organisation économique du foyer, le travail féminin, le rayonnement social du foyer, le rôle social de la femme, etc ...

*

Un bambin écrit à "L'Enfant-Jésus, Route du Ciel..."

Jean XXIII a adressé une lettre et une somme d'argent à un enfant de Cesena (province de Forli, Italie), Stefano Paolucci, âgé de sept ans, qui avait écrit une lettre régulièrement affranchie à l' "Enfant Jésus, route du Ciel". La lettre avait été transmise par le bureau de poste de Cesena à Rome d'où elle fut remise au Vatican. Le Pape, qui l'eut entre les mains, n'a pas voulu que l'appel d'un enfant demeure sans réponse et a fait répondre à la lettre en ces termes : "Une lettre gracieuse que l'enfant Stefano Paolucci a adressée à l'Enfant Jésus est arrivée à son Vicaire sur la terre. Au petit Stefano, afin qu'il grandisse bon et travailleur, le Souverain Pontife envoie de tout son coeur sa Bénédiction apostolique".

Une somme d'argent était jointe à la lettre, afin que Stefano puisse s'acheter un cadeau de Noël. L'enfant qui habite dans un faubourg de Cesena, dont la famille est dans la misère et dont le père est chômeur, a partagé le cadeau pontifical avec ses quatre petits frères.



Maurice DESNOYERS, architecte de St-Hyacinthe, sera à compter de la semaine prochaine, l'auteur d'une série d'article publiés dans la page de "l'information religieuse" du CLAIRON MASKOUTAIN, sur l'art sacré et l'architecture.

Diplômé en architecture de l'Université McGill, M. Desnoyers a effectué un stage d'une année en Europe étudiant l'art sacré et l'architecture religieuse avec de grands maîtres contemporains. On lira avec grand intérêt, ses articles, dont le premier sera publié la semaine prochaine.

Quarante-heures

14-15-16 janvier :
Juvénat Saint-Jean-Baptiste, Philipsburg.
15-16-17 janvier :
Métairie Saint-Joseph, Saint-Hyacinthe;
Couvent de la Présentation, Saint-Pie.
17-18-19 janvier :
Patronage Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Hyacinthe.
21-22-23 janvier :
Couvent de la Présentation, Farnham.

Nos disparus

LEFEBVRE. — A Ste-Rosalie, le trois de ce mois, est décédée à l'âge de 67 ans Mme Joseph Lefebvre, née Hortense Cyr, épouse en première noces de feu O. Béland. Les funérailles, sous la direction des Salons Ubald Lalime, ont eu lieu mercredi le sept, à l'église de Ste-Rosalie. L'inhumation suivit au cimetière Notre-Dame.

GINGRAS. — Le quatre janvier, subitement, est décédé à 63 ans, M. Rosario Gingras, époux de Mlle Gladys Les funérailles, sous la direction de la Maison René-J. Mongeau Ltée, ont eu lieu le sept du courant, à l'église Sacré-Coeur, et l'inhumation suivit au cimetière de Marieville.

TODOIN. — A St-Simon, le quatre janvier, est décédé à l'âge de 73 ans M. Télesphore Jocourt. Il laisse outre son épouse huit fils et sept filles. Les funérailles, sous la direction des Salons Ubald Lalime, eurent lieu jeudi le 8 dernier, à l'église de St-Simon. Inhumation au cimetière paroissial.

BERTRAND. — A St-Hyacinthe, le 10, est décédée à 43 ans Mlle Yvonne Bertrand, fille de M. et Mme Joseph Bertrand, décédés. Les funérailles ont eu lieu mercredi, le 14, à la Cathédrale et l'inhumation suivit au cimetière de la ville, sous la direction de la Maison René-J. Mongeau Ltée. La défunte laisse un frère et deux soeurs.

CHARRON. — A St-Jude, le 12, est décédée à l'âge de 4 mois Suzanne Charron, fille de M. et Mme Marcelin Charron (Marie-Jeanne Donais). La cérémonie des anges, sous la direction des Salonsh René J. Mongeau Ltée, eut lieu mardi, le 13, à l'église de St-Jude.



CONSEIL D'ADMINISTRATION. — Le conseil d'administration de Caritas Saint-Hyacinthe, dont la réunion eut lieu mardi dernier, à l'Hôtel-Dieu de cette ville. 1ère rangée : M. Roger Labrèque; M. le chanoine Roland Frigon; M. Ernest-O. Picard, président; M. J.-H. Saint-Louis; M. l'abbé Réal Beauregard; 2ème rangée : Rév. Sr Marie-Bernard-de-la-Croix, des Soeurs de la charité de Namur, Sorel; M. Marcel Bruneau, de l'O.T.J. diocésaine; le R.P. Rodrigue, supérieur du patronage Saint-Vincent-de-Paul; M. Conrad Foisy, du Service social diocésain; M. J.-H. Dufresne, de Saint-Pie; Rév. Sr Saint-Romuald, supérieure de l'Hôtel-Dieu, à Saint-Hyacinthe; Rév. Sr Moreau, supérieure de l'Hospice Sainte-Croix, Marieville; Rév. Sr Bernadette, supérieure de l'Hospice Sainte-Elizabeth, de Farnham.
(Photo : Le Clairon Maskoutain, par Brodeur)

A VENDRE

MAISON de 4 logis, pour régler succession, bons revenus, située à 2480, rue Laframboise. S'adresser à P.-H. Fortier, 4630 Grand Boulevard, ELwood 1929.
jno

MAISON de 3 logements, un de 6 appartements et 2 de trois. S'adresser à 1000, rue Bourassa. Ville.
15ja

A VENDRE

OU A ECHANGER pour propriété en ville, une terre de 140 arpents. Maison et bâtiments en excellentes conditions. S'adresser à Tél. : PR. 4-5744.
jno-21ja

BON COMMERCE — très bonne clientèle. Au centre de la ville. S'adresser à : Tél. : PR. 4-6807.
15ja

A VENDRE

A St-Hyacinthe, 2 manufactures de 14,000 pds et 7,000 pds de plancher dans centre du quartier ouvrier. S'adresser à J.D. Desrosiers 1460 Cascades, Tél. : PR. 4-6722.
20nJNO

PLYMOUTH 1956, V-8, 2 portes, très bas de millage, radio, chaufferette, très propre. S'adresser à 1130 St-Pierre, Providence, Tél. : PR. 4-4394.
20nJNO

EPICERIE — boucherie — licencié avec ou sans propriété à vendre ou à échanger. Ecrire à casier postal 304, St-Jean, Cté St-Jean, Qué.
11déc.-26fév.

PROPRIETE de 2 logis un de 5 pièces et l'autre de 3, salle de bain dans chaque logis, grand terrain, garage. Au village Ste-Rosalie, 277, rue Centre. Service d'autobus. Offre raisonnable ne sera pas refusée. S'adresser tà 1357 St-Paul, St-Hyacinthe, Tél. : PR. 31184 ou PR. 4-5000.
J.N.O.

A VENDRE

200 tonnes de foin première et seconde coupe, mil, luzerne.
MAISON A LOUER au 2ème rang Ste-Rosalie à 4 milles de St-Hyacinthe. Ménage fait à neuf, installation moderne, aqueduc, toilettes, douches, électricité garage et jardin. Chemin ouvert à l'année.
TERRE A VENDRE AU MEME ENDROIT valeur des bâtiments : environ $18,000.. Vendrais terre et bâtiments pour $13500.
ARGENT A PRETER de $10,000. à $15,000. S'adresser à M. L.H. Marcotte, St-Simon, Co Bagot. Tél. rural 15.
15-22ja

POELE "Bélanger" Monaco B. de Luxe, automatique, 1956 combiné à l'huile et à l'électricité. Fournaise à l'huile en bonne condition et autres articles. Cause : déménagement. S'adresser à 550, St-Michel. Tél. : PR. 4-8366.
15ja

BUNGALOW neuf et moderne de 5 pièces, construction en brique fini sur plâtre système de chauffage avec toutes commodités etc . . . situé à La Providence. Prêt à occuper. Aussi propriété de 3 logis située au village St-Joseph. S'adresser à Tél. : PR. 3-9579.
15ja

A LOUER

CHAMBRES meublées. Intérieur entièrement rénové, chauffage central, réglé au thermostat, eau chaude à l'année. Près du Buffet Maskoutain, à 760, rue Choquette. S'adresser par téléphone à PR. 3-9677.
15-22ja

DIVERS

ON DEMANDE : Une personne pouvant voir à l'entretien d'une maison. Deux enfants. Appelez le jour : 3-9811; le soir : 3-9684.
15ja

ATTENTION -- CHEF-CUISINIER : diplômé de RCM, prendrait charge d'un restaurant ou d'un hôtel dans Saint-Hyacinthe ou dans la région. S'adresser à Riviera 3-7860 (charges renversées).
15-22ja

REMERCIEMENTS — La famille Jean-Baptiste Houle ainsi que M. et Mme Gérard Houle, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Jean-Baptiste Houle décédé le 28 décembre dernier.
15ja

REMERCIEMENTS — La famille remercie sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu lui témoigner de la sympathie à l'occasion du décès de M. Henri Landelle.
15ja

TROUVE — MONTRE de dame. S'adresser à M. Bousquet à la Banque Royale, St-Hyacinthe, Qué.
15ja

TRAVAIL DE COMPTABILITE le soir et le samedi. S'adresser à PR. 4-6145.
15-22-31ja

Mise en...

(Suite de la page 1)

gacé; il y a lutte entre MM Osa Lussier et Etienne Martin;
Saint-Thomas d'Aquin : M. André Gauvin, maire sortant de charge a comme adversaire M Ovila Jacques; MM. René Chartier et René Michon briguent tous deux les suffrages à un poste de conseiller; M. Osias Saint-Pierre est réélu; M. Léo Jolicoeur est élu en remplacement de M. René Michon;
Saint - Bernard - de - Michaudville : M. Josaphat Bourgeois réélu maire; M. Pierre Perrault, réélu conseiller; M. Rosaire Larivière est élu en remplacement de M. Albany Lachance; M. Rosaire Morin est élu en remplacement de M. Aimé Phaneuf:

Comté de Bagot

Saint-Dominique : M. Osa Plouffe, réélu maire; M. Origène Dubreuil, réélu; M. Roméo Bernard élu; il y a lutte entre MM Léonidas Loiselle et Alban Chicoine;
Saint-Dominique (paroisse) : M Lionel Dion, réélu maire; MM Raoul Dupont, Armand Lagacé et Elzéar Tétreault, réélus conseillers;
Sainte-Hélène : M. Paul-E. Lussier, réélu maire; MM. Laurent Paul Fafard, Jean-Paul Laferrière et Joseph Lamontagne sont élus conseillers en remplacement de MM. Joseph Proulx, Lionel Laplante et Edmond Brouillette;
Sainte-Hélène (paroisse) : M Armand Girard, maire sortant a comme adversaire M. Ernest Beaudoin; MM. Roland Fontaine, Paul Brouillard et Lionel Bouthillette sont élus conseillers en remplacement de MM. Léo Roy, Arthur Raymond et Henri Paul Savoie;
Saint-Hugues : Le Dr André Bouvier, maire sortant, a comme opposant M. Albany Larue; MM. Ephrem Laperle, George Lemieux et Willy Guertin font la lutte aux trois conseillers sortant de charge MM. Gilles Lincourt, Ovide Chevrette et Montcalm Côté;
Saint-Hugues (paroisse) : M. Jean Letendre est réélu maire; M. Roland Fontaine, réélu conseiller; MM. Robert Hébert et Roland Desautels sollicitent les suffrages à un siège du conseil; M. Wilfrid Raymond, conseiller sortant fait la lutte à M. P.-E. Houle;
Saint-Liboire : M. Gabriel Bachand est réélu maire; MM. J.-P. Rodier, Eugène Beaudry et Arthur Gagnon, réélus conseillers;
Saint-Liboire (paroisse) : M. Wilfrid Desmarais est élu maire en remplacement de M. Gaston Petit : MM. Roland Dupont, Aimé Cordeau, Philippe Bouthot remplacent MM. Léo Girard, Wilfrid Lambert et Conrad Grenon aux postes de conseillers;
Saint-Nazaire d'Acton : M. Raoul Bérard fait la lutte au maire sortant de charge M. Ernest Benoit; M. Jean-Paul Major est réélu conseiller; MM. Roland Girard et Rodolphe Pageau briguent tous deux les suffrages au siège No 3; M. Paul Mondou pose sa candidature au siège No 5 contre le conseiller sortant M. Nazaire Robidoux;
Saint-Pie : M. Ernest Despars, réélu maire; il y a lutte à tous les sièges entre MM. Janvier Robert et le Dr Jean-Maurice Chaput; Amédée Lebeau et Emile Morin; Jean-Paul Beaudry et Ernest Plamondon;
Saint-Pie (paroisse) : M. Barthélémy Saint-Pierre, réélu maire; MM. L.-P. Piché et Euclime Ménard sont réélus conseillers; M. Arthur Couture, élu en remplacement de M. Arthur Racine;
Sainte-Rosalie : M. Alphonse Gendron, réélu maire; MM. Armand Vertefeuille, Omer Corbeil, réélus conseillers; M. Arsène Chabot remplace M. Joseph Lemonde;
Sainte-Rosalie (paroisse) : M. Alphonse Cabana, réélu maire; M. Joseph Grégoire, réélu conseiller; MM. Vincent Labonté et Marcel Lemieux, élus en remplacement de Philippe Gendron et Antonio Belisle;
Saint-Théodore d'Acton : MM. Lucien Gauthier et Jean-Louis Picard briguent les suffrages à la mairie; M. Jules Fontaine, réélu conseiller; de même que M. Joseph Leduc; MM. Jérôme Miclette et Georges Paul contestent le dernier siège vacant;
Upton : Le Dr Adélard Plouffe fait la lutte au maire sortant de charge M. Roland Bernard; MM. Georges Marceau et Hervé Trudeau sont réélus conseillers; M. Henri Jodoin est élu conseiller en remplacement de M. Victor Marcil;
Upton (paroisse) : Le maire sortant M. Fernand McDuff a comme adversaire M. Ubald Paquette; MM. Henri Beaudoin, Roland Laforce et Raphael Croteau sont réélus.
N.B. — M. Ernest Beaudoin aurait démissionné comme candidat à la mairie de Sainte-Hélène (paroisse), au moment où nous allons sous presse.

★

Condamné à l'amende

Pour un vol de trois cartons de cigarettes, d'une valeur de neuf dollars, commis en septembre dernier, un jeune homme de notre ville a été condamné par le juge Victor Chabot à dix dollars d'amende et les frais, ou à défaut de paiement, à 15 jours de prison. Pendant la sentence, le juge a rappelé au jeune homme que son vol aurait pu le conduire en prison; mais comme il s'agissait d'une première offense, l'accusé a bénéficié de la clémence du tribunal.

★

Protection du...

(Suite de la page 1)

chez les adultes âgés de 20 à 40 ans.

Le vaccin Salk dont se sert la Légion canadienne pour la clinique de Saint-Hyacinthe est procuré gratuitement à tous les adultes, par le ministère provincial de la Santé.

Opposer dans...

(Suite de la page 5)

de l'élévation morale, de l'aptitude pratique de la capacité intellectuelle des députés au Parlement, est pour tout peuple en régime démocratique une question de vie ou de mort, de prospérité ou de décadence, de relèvement ou de malaise perpétuel". Pour ces motifs, le Saint-Père, tout en renouvelant aux juristes l'expression de sa satisfaction pour leurs travaux, répéta que les catholiques par leur présence active dans la vie politique assurent une collaboration bienfaisante, dans la mesure permise à chacun, à la formation et à la réalisation de programmes d'inspiration chrétienne.

Maurice Bussières, m.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
395, rue Fontaine La Providence Saint-Hyacinthe
TEL: PR 4-7410

Roch Morin, B. A. D. C.
Membre du Collège des Chiropraticiens
RAYONS-X
Tél. : PRovince 4-5882
1585 rue Saint-Antoine Saint-Hyacinthe

Gauthier, Bertrand Cie, C.A.
COMPTABLES AGREES
1455 Des Cascades Saint-Hyacinthe Tél.: PR. 4-8469
9448 rue Foucher Montréal DU. 8-6423

ATTENTION!
LAURENT JACOB
suggère que vous fassiez graisser et réparer votre bicycle pendant la saison tranquille.
Rabais sur le graissage d'un bicycle. COUPON D'UNE VALEUR DE 50¢ S'il est présenté avant le 28 fév. 1959.
Ouvrage garanti
1245 SYLVA-CLAPIN St-Hyacinthe Tél.: PR. 4-7732


C. P. FOURNIER
Huile à Chauffage
GAZOLINE
Nous donnons les Coupons "GOLD STAR"
2630 DESSAULLES ST-HYACINTHE Tél.: PR. 4-6323

ADELSTAN BOUCHARD
AVOCAT
1750, rue Des Cascades Tél.: PR. 4-6688
Saint-Hyacinthe, Qué.

UBALD LALIME
DIRECTEUR DE FUNERAILLES
Salon Mortuaire — Service d'ambulance
900, ave Bourdages Tél. : PR. 4-6417 St-Hyacinthe

Le Dr Paul Morin
désire annoncer à sa clientèle que ses bureaux sont maintenant déménagés au numéro 705, ave Du Palais
(Coin Girouard et Du Palais) Tél. : PR. 4-7163
Rés. : 1280 rue Girouard Tél. : PR. 4-7838

JEUNES GENS!
Voulez-vous servir?
Le mouvement scout de Saint-Hyacinthe a besoin de volontaires, âgés d'au moins 17 ans et aptes à devenir des chefs dans le mouvement.
Les intéressés pourront se rendre au sous-sol de la CATHEDRALE, les vendredis 16 et 23 janvier 1959, à 8 heures de l'après-midi.
— A bientôt! —

Théâtre CORONA ST-HYACINTHE, P.Q.
LE FOYER du FILM PARLANT FRANÇAIS
PR.3-9404
SAMEDI - DIM. - LUNDI - MARDI
17 - 18 - 19 - 20 JANVIER
MATINEES : Samedi et lundi — Dimanche, continuel
L'histoire de 29 hommes et d'une femme dans la mission la plus dangereuse jamais filmée!
Cinémascope et Couleurs

LE DEMON DES EAUX TROUBLEES
avec RICHARD WIDMARK
— 2E FILM AU PROGRAMME —


Cinémascope et Couleurs
MERCREDI - JEUDI - VENDREDI
21 - 22 - 23 JANVIER
JEUDI : MATINEE à 1 h. 30 p.m.
★ Musical et en couleurs avec en vedette ★
LUIS MARIANO

A LA JAMAIQUE
2ème FILM :
L'amitié et la haine . . . de trois frères!

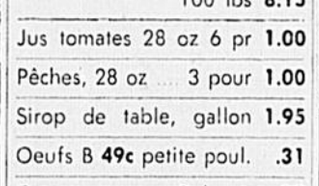
Fred MacMURRAY
JEFFREY HUNTER
UN ARME POUR UN LACHE
EN COULEURS

POUR CAUSE DE DECES
Immeuble — restaurant — salle de réception — salle à manger. Logement de 6 appartements — construction neuve — clientèle établie depuis 1 an — conditions faciles — libre immédiatement — grand terrain de stationnement. S'adresser à :
C. T., Case Postale 210
Saint-Hyacinthe
31d.-jno

ROBE DE MARIEE : Longue, blanche avec appliqués perlés faits à la main. Grandeur 12 ans. S'adresser à 2285, rue Sylva Clapin ou PR 3-1340.
15ja

PROPRIETE de 2 logis près de l'église, ménage, bran de scie etc . . . Aussi bungalow neuf en brique de 6 appartements. Terre avec ou sans roulant. S'adresser J.O. Laporte, 1085 St-Joseph, St-Hyacinthe, Tél.: PR. 4-7176.
15ja.JNO

A VENDRE
Propriété de 5 pièces, située à Ville Jacques-Cartier, Montréal. Cave de 7 pieds, eau, égouts, près du Centre d'Achats. Terrain de 50 x 90. Prix : $3,500. dont $1,000 comptant et solde comme loyer. Autre propriété de 4 logis, avec garage, 5 hangars, grande cour. Prix $13,000. Revenus de $1,581. par année. Comptant demandé $2,500. Solde conditions faciles. Restaurant avec logis sur la grande route à un mille de St-Hyacinthe. Prix : $1,200. Loyer de $35. par mois. Propriété à vendre si désiré. S'adresser à Mme Guignard, Municipalité Douville. Tél. : 3-9078.
15ja

ACHETEZ BON ET PAS CHER CHEZ
Messier & FILS


Café instant, 6 oz		1.05
Café frais moulu	lb.	.73
Patates N.-Brunswick	75 lbs	
Rouges		1.59
Katahdin blanches		1.79
Kennebec blanches		1.59
Jambon épaule	lb.	.39
Biscuits assortis	4 lbs	1.00
Biscuits au chocolat ou Wafers	3 lbs	1.00
Détergent bleu	5 lbs	1.25
Savon en poudre	5 lbs	1.00
Détergent liquide	32 oz	.50
"	gallon	2.25
Balais vert 5 cordes		1.09
rouges, 6 cordes		1.29
Nettoyeur babbitt	2 pr	.25
Beurre frais	lb.	.65
Sucre granulé	10 lbs	.85
	100 lbs	8.15
Jus tomates	28 oz 6 pr	1.00
Pêches, 28 oz	3 pour	1.00
Sirop de table,	gallon	1.95
Oeufs B 49c petite poul.		.31
Catsup	2 bout.	.39
Huîtres écailles,	panier	1.50
Papier toilette	douz.	.95

959 DES CASCADES

A LOUER
Face à l'hôpital, rue Ste-Anne, plusieurs chambres, disponibles. Celles d'avant pratique pour coiffeuse, clinique médicale dentiste, bureau, etc. Dans chaque chambre, chauffage électrique au thermostat, timbre de porte, lavabo, divan, "Hide-a-bde". Pour une ou deux personnes.
S'adresser à :
Tél. : PRovince 3-1919
J.N.O.11d

APPARTEMENTS meublés ou non, avec cuisinette dans chaque, refrigérateur, poêle électrique fournis. Pour une ou deux personnes. Stationnement pour autos. Dans maison neuve près de l'hôpital St-Charles. S'adresser à Bruno Bellemare, 2860 rue Laframboise, St-Hyacinthe. Tél.: PR. 4-5883.
31d-jno

CHAMBRE ET PENSION — pour hommes seulement, dans le centre de la ville, maison tranquille, usage du téléphone. S'adresser : 1172 St-Dominique, Ville.
15-22ja

APPARTEMENTS — comprenant cuisine, salle de bain, chambre. Eau chaude à l'année. S'adresser : Aux Appartements Gagnon, 2470,rue Sylva Clapin, St-Hyacinthe. Tél. : PR. 3-1693.
15jaJNO

Dr J.-Luc Morin
CHIRURGIEN DENTISTE
640, St-Denis PR. 4-6622

GILLES GIARD
NOTAIRE
TEL. PR.4-5203
466 St-Simon St-Hyacinthe

RÉNOVEZ VOTRE AMEUBLEMENT
de chambre ou votre set de cuisine sans qu'il vous en coûte trop cher. — Oui, nous pouvons remettre votre ameublement à neuf à peu de frais. Peinture au fusil — Tête de lit genre bibliothèque — etc., etc.
Toute estimée est gratuite
S'adresser à —
NAPOLEON TOUTANT
Sainte-Rosalie, P.Q.

Alcoolique Anonyme
Désirez-vous cesser de boire,
Téléphonez à PR. 4-7225

• Tél. : PR. 4-5001
Tailleur JIM
HABITS FAITS SUR MESURE
—REPARATIONS—
1270, rue Des Cascades Saint-Hyacinthe

• DEBOSSAGE et PEINTURE
• ALIGNEMENT DES ROUES
• SERVICE DE REMORQUAGE
GARAGE FUGERE ENR.
Vendeur autorisé des voitures D. K. W. et Hillman
995, rue Saint-Louis Village Saint-Joseph
Tél. : PR. 4-4424 — Domicile : PR. 4-7748 — St-Hyacinthe

POUR VOYAGES DE TOUS GENRES LOUEZ UNE AUTO DE MAURICE CHARRON

Guatemala

Contre les pharisiens de l'anticommunisme

Une fois de plus l'archevêque de Guatemala, Mgr Rossell y Arellano, vient de s'en prendre aux riches qui exploitent la misère et favorisent ainsi le communisme.

Appelé à prononcer un discours devant les membres du IVème Congrès anticommunisme du continent sud-américain réunis à Antigua par la Confédération Américaine pour la Défense du Continent, Mgr Rossell y Arellano a parlé "des pharisiens de l'anticommunisme dont la conduite sociale indigne engendre des centaines de communistes et il a demandé aux Congressistes d'Antigua de ne pas se borner à faire des discours anticommunistes, mais "d'attaquer le mal à sa racine même."

"Tant que vous ne combattrez pas ceux qui exploitent la misère, tant que vous ne comprendrez pas que l'Amérique est menacée de communisme parce que les riches, qui se disent anticommunisme, paient des salaires de famine aux travailleurs et exigent des prix exorbitants pour leur nourriture et leur logement, vous serez les complices de ceux qui favorisent le communisme que vous voulez combattre... Au nom de Dieu je vous demande de comprendre votre grande responsabilité."

Et l'archevêque a terminé son allocution en rappelant qu'appliquer la doctrine sociale de l'Eglise est le seul moyen efficace de contrecarrer le communisme.

(Inform. rel. 1-12-58, p. 13)

Décès à 73 ans de M. Télesphore Jodoin

M. Télesphore Jodoin, époux de Léontine Valcourt, de St-Simon, est décédé le quatre janvier dernier, à l'âge de 73 ans. Les funérailles, sous la direction de la Maison Ubald Lalime ,ont eu lieu jeudi dernier, à l'église de St-Simon. L'inhumation suivit au cimetière paroissial.

Outre son épouse, le défunt laisse huit fils et sept filles : MM. Rolland Jodoin, de St-Dominique; Raoul et Robert, de Montréal; Léo, Simon, Dominique, Télesphore et Welly, de St-Simon; Mme Albani Malo (Fernande), de St-Paul d'Abbotsford; Mmes Donatien Plante (Henriette) et Germain Tremblay (Gertrude), de St-Simon; Mme Marcel Langelier (Jeanne d'Arc), de Ste-Rosalie; Mmes Robert Dion Marie-Ange) et Rolland Ménard (Estelle), de St-Liboire, et Mme Gilles Laflamme (Lise), de Montréal.

Jouets mortels

Les inventions modernes sont très utiles aux adultes, mais elles peuvent être dangereuses entre les mains des enfants. Les sacs en matière plastique ou en polythène transparent qui servent à emballer les aliments se transforment pour les jeunes en casques de l'espace. Le sac est mis par-dessus la tête et noué autour du cou de l'enfant. A chaque expiration de l'enfant, le sac se gonfle et celui qui le porte se croit rendu dans l'espace. Malheureusement, le jeu s'est montré fatal et plusieurs jeunes ont ainsi suffoqué. Même un morceau de matière plastique au-dessus de la figure d'un bébé peut l'étouffer lorsqu'il respire et qu'un tissu léger adhère à sa bouche.

Ne blâmez pas la température

Il ne faut pas blâmer la température si un accident de la route survient à un automobiliste. On ne peut demander à la température de se rendre aux bons désirs des automobilistes, mais bien à ces derniers de s'adapter aux conditions de la température ,dit le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Une moyenne d'un sur six accidents mortels de la route surviennent quand le temps est nuageux, pluvieux ou brumeux. A l'automobiliste de se plier aux exigences de la température. S'il fait une tempête de neige, il doit se résoudre à rouler moins vite que si le soleil brille.

★

Les maux de tête

Les maux de tête persistants ont habituellement une cause fondamentale. Continuer de prendre des calmants ou des pilules contre les maux de tête n'en supprimera pas la cause. Il est sage de recourir aux soins d'un médecin dans le cas de maux de tête qui durent plus d'un jour ou deux, car le médecin peut diagnostiquer et traiter un état dont le mal de tête est le symptôme. Il faut aussi subir un examen des yeux, afin qu'un traitement ou des verres soient prescrits si les yeux sont a cause des maux de tête.

★

Heureuse gagnante

Mme Gilles St-Amant, de La Providence, est l'heureuse gagnante d'un "ourson", offert en tirage au Magasin C.-H. Désautels. Mme St-Amant détenait le numéro 776, Mlle Lise Angers, de Sainte-Rosalie, avec le numéro 7863, a gagné une poupée.

Classiques canadiens

Deux nouveaux "Classiques canadiens" viennent de s'ajouter aux 11 titres déjà parus dans cette collection lancée par les Editions Fides. Consacrés à des poètes contemporains, **Paul Morin** et **Alain Grandbois**, ils sont présentés respectivement par Jean-Paul Plante et Jacques Brault.

Maître ès arts de l'Université de Montréal avec une thèse sur "L'aspect ironique de l'oeuvre de Paul Morin", Jean-Paul Plante insiste, dans son introduction, sur **Paul Morin poète**, bien que ce dernier ait droit à de nombreux autres titres. Il a définit son "classique" avant tout par son oeuvre poétique et fait ressortir la grande place que Paul Morin poète tient dans notre littérature. Jean-Paul Plante a par ailleurs groupé les poèmes choisis autour des thèmes majeurs qui ont inspiré Paul Morin. Cette méthode nous vaut de connaître, non seulement des textes de belle qualité, mais aussi les goûts du poète, ce qui ne fait qu'ajouter à l'intérêt de ce "Classique".

Dans Alain Grandbois, Jacques Brault a adopté une ligne de conduite toute différente. Il analyse les thèmes auxquels l'oeuvre de Grandbois doit sa vie et sa richesse, thèmes que l'on retrouve aussi bien dans la prose que dans la poésie de cet écrivain. Le choix des textes s'inspire du but même de la collection. De plus afin d'amener le lecteur à une meilleure connaissance de la poésie d'Alain Grandbois, Jacques Brault nous présente des extraits, tout d'abord des romans et nouvelles de son "classique" et ensuite de son ocuvre poétique. Cette poésie, qui aurait pu effaroucher par son apparent ésotérisme, devient alors beaucoup plus facile d'accès.

PAUL MORIN, par Jean-Paul Plante — **ALAIN GRANDBOIS**, par Jacques Brault. Collection **"Classiques canadiens"**. 96 pages. Format livre de poche. $0.75 chacun (par la poste $0.80). En vente partout et à Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

★

Questionnaire canadien

1. Où et en quelle année a-t-on fait le premier usage pratique de l'électricité au Canada ?
2. Quelle est l'origine du nom de la ville de Yellowknife, dans les territoires du nord-ouest ?
3. En 1957, qu'est-ce qui fut le plus considérable, le total des épargnes des Canadiens ou le total des taxes payées par eux ?
4. En quelle année a-t-on construit le premier cable transatlantique ?
5. Des 6,000,000 de travailleurs canadiens, combien sont membres d'unions ouvrières ?

Réponses : 5. A la fin de 1957, les unions ouvrières comptaient 1,386,185 membres. 4. En 1858, d'Irlande à Terreneuve. 3. Les épargnes furent d'environ $1.4 milliard; les taxes de $9 milliards. 2. Du nom d'une tribu indienne du nord, les Couteaux jaunes qui portaient des couteaux de couleur brillante faits de cuivre natif. 1. Aux environ de 1880, lorsqu'on utilisa l'électricité pour éclairer les moulins de textiles.

(Québec-Presse).

L'assaisonnement est le secret d'un bon potage

Il n'est pas nécessaire d'être cordon bleu pour transformer une soupe au goût fade en un mets délicieux digne d'un gourmet.

Un peu d'imagination, une pincée d'épices, un soupçon d'assaisonnement et très peu d'efforts peuvent donner une soupe qui comblera les plus capricieux. Le mois de janvier, froid et inclément, est le temps idéal pour faire de la bonne soupe à la mode de chez nous. Tous les membres de la famille s'exclameront : "Qu'est-ce qui se passe !" quand ils sentiront le fumet appétissant de la soupe mijotant sur le feu.

La bonne vieille marmite de grand'maman appartient déjà au domaine du passé. A sa place, nous avons des consommés réfrigérés et bien assaisonnés, des extraits de viande et des bouillons de poulet en cubes qui rendent la préparation d'une soupe extrêmement simple.

Soupe à l'oignon à la française

2 c. à table de beurre ou de margarine, 1 cuillère à thé de sucre, ½ c. à thé de moutarde en poudre, 2 tasses d'oignons hachés, 4 tasses d'eau très chaude, 2 c. à table d'extrait de viande ou, 6 cubes de bouillon de boeuf, 4 tranches beurrées de pain français, ¼ de tasse de fromage parseman râpé, poivre noir fraichement moulu au goût.

Fondre le beurre dans une grande casserole, y mélanger le sucre et la moutarde, ajouter l'oignon, cuire à feu bas pendant environ 15 minutes, en remuant fréquemment jusqu'à ce que l'oignon soit tendre mais non bruni. Ajouter l'eau l'amener au point d'ébullition, y mélanger l'extrait de viande (pour une bonne soupe foncée) ou les cubes de bouillon pour faire une soupe claire et délicieuse. Laisser mijoter sans couvercle pendant 15 minutes environ.

Verser dans des bols à soupe à l'épreuve de la chaleur. Surmonter de tranches de pain et saupoudrer de fromage. Faire griller à 3 pouces de la chaleur pendant 2 ou 3 minutes ou jusqu'à ce que le fromage soit brun doré.

Soupe à la crème d'huitres

Couler le jus d'une chopine d'huitres et le garder. Hacher finement les huitres, les remettre dans le jus additionné d'une cuillère à table d'oignon haché et d'une petite feuille de laurier. Faire mijoter 10 minutes et enlever la feuille de laurier. Ajouter le mélange d'huitre à 3 tasses de sauce blanche claire. Cuire sur l'eau très chaude pendant 15 minutes, en remuant de temps à autre. Ajouter 1 cuillère à table de persil haché au moment de servir. Garnir abondamment de paprika.

Sauche blanche. — 3 c. à table de farine, 3 c. à table de beurre, 3 tasses de lait, sel et poivre blanc.

N.B. — Toute soupe à base de lait que l'on veut garder doit être refroidie rapidement avant de la mettre dans le réfrigérateur. (Un refroidissement lent permet aux bactéries nuisibles de se multiplier.) Placer l'ustensile dans l'eau froide et changer l'eau au fur et à mesure qu'elle se réchauffe.

(Donne 6 portions).

Bisque aux tomates et au blé d'Inde
(Vite faite)

Mélanger dans une grande casserole — 2 boite de 10 oz. de soupe condensée à la tomate, 2 tasses de lait, ⅛ de cuillère à thé de sel d'oignon. Une pincée de poivre noir ou blanc fraichement moulu, 1½ tasse de grains entiers de blé d'Inde.

Chauffer lentement à la température voulue pour servir. Ne pas faire bouillir. Ajouter 2 cuillères à table de beurre ou de margarine.

(Donne 6 portions).

Crème vichyssoise

4 poireaux, 3 tasses de pommes de terre pelées et tranchées, 3 tasses d'eau bouillante, 4 cubes de bouillon de poulet, 3 cuillères à table de margarine, 1½ tasse de crème 10%, ½ tasse de lait, 1 cuillère à thé de sel, ¼ de c. à thé de poivre fraichement moulu, 2 c. à table de ciboulette hachée, paprika.

Couper finement les poireaux (y compris 3 pouces de leurs feuilles vertes). Cuire avec les pommes de terre pour les rendre tendres. Presser sans égoutage dans une passoire fine mise sur un bain-marie. Ajouter les 6 ingrédients suivants. Bien chaud ou refroidi avec de la ciboulette et du paprika.

(Donne 6 portions).

La mode



Chacune des deux pièces de cet ensemble peut se porter avec une blouse ou une jupe différentes. Cette blouse et cette jupe de même teinte et de même tissu forment une toilette très élégante. La ceinture très large est faite de satin. Un léger broadcloth de laine convient bien à ce modèle.

Votre budget sera facile à équilibrer

si vous magasinez régulierement à

L'EPICERIE CASCADES

1200 DES CASCADES

ARCHÉ D'ALIMENTS METRO

BIÈRE ET PORTER LIVRAISON GRATUITE

POULET frais .39 c lb
2 A 3 LIVRES – GRADE "A"

SPARERIBS 1 lb ½ .85
COUPÉES – PRÊTES À CUIRE

SAUCE V-H TOUTE PRETE .59
RIEN À AJOUTER

Fruits - Légumes

PATATES 50 lbs .95
NOUVEAU-BRUNSWICK

P'PLEMOUSSES 10 pour .49

Oranges Sunkist 2 doz .59

CAROTTES fraiches 2 lbs .15

JAMBON épaule .39 c lb
MAPLE LEAF

BACON à déjeuner .59 c lb
MAPLE LEAF

Pain au lait .18
METRO – 24 ONCES

N'oubliez pas notre réduction de 20%
sur toutes nos pâtisseries
tous les samedis de 5 à 6 heures.

SPÉCIAUX à 1 dollar

BLE d'INDE NIBLETS 6 BTES 14 OZ 1.00

Jus TOMATE LIBBY'S 7 BTES 20 OZ 1.00

POIRES STONEY CREEK 6 BTES 20 OZ 1.00

PECHES STONEY CREEK 5 BTES 20 OZ 1.00

BLE d'INDE IDÉAL 6 BTES 20 OZ 1.00

FEVES jaunes IDÉAL 6 BTES 20 OZ 1.00

CARROTTES EN CUBES – IDÉAL 10 BTES 20 OZ 1.00

BETTERAVES EN CUBES – IDÉAL 10 BTES 20 OZ 1.00

MELASSE Grand'ma 4 PINTES 1.00

BLE d'INDE sur épis 4 BTES 40 OZ 1.00

ASPERGES coupées STONEY CREEK 7 BTES 12 OZ 1.00

Obtenez de belles primes gratuites
en conservant vos coupons de caisse

Une serviette de bain avec fils dorés
AVEC $89.00 D'ACHATS

Nappes avec de jolis dessins 50 x 70
AVEC $129.00 D'ACHATS

Set de vaisselle 4 morceaux
AVEC $99.00 D'ACHATS

Serviette de bain
AVEC $39.00 D'ACHATS



.21 LA LIVRE

NEW DOMESTIC .34 LA LIVRE

Baguettes de poissons
FISH STICK – RUPERT 3 PQTS 1.00
CUIT. VOUS N'AVEZ QU'A RÉCHAUFFER

Filet d'Haddock
RUPERT PQT 1 LIVRE .49

Filet de Sole
RUPERT – PQT 1 LIVRE .49

Poissons des chenaux
NETTOYÉS. PRÊTS À CUIRE PQT 20 OZ .39

REDDY WHIP RICH'WHIP
CRÈME FOUETTÉE .55



CONGRES INTERNATIONAL. — Cette photo prise lors du congrès international des Jeunesses Musicales présente au premier plan M. Gilles Lefebvre, un des premiers dirigeants du mouvement, dans notre pays. Les assises du congrès se sont tenues à Bruxelles, au cours de l'exposition mondiale tenue en Belgique.

Mlle Yvonne Bertrand est décédée à 43 ans

Mlle Yvonne Bertrand, fille de feu Joseph Bertrand et de feu Emilia Côté, demeurant à 1000, rue Laframboise, est décédée le dix janvier dernier, à l'âge de 43 ans. Elle laisse dans le deuil un frère et deux soeurs, M. Henri Bertrand et Mme Philippe Choinière (Cécile), de Montréal; Mlle Germaine Bertrand, de notre ville.

Les funérailles, sous la direction de la Maison René-J. Mongeau Ltée, ont eu lieu mercredi, le 14, à la Cathédrale. L'inhumation suivit au cimetière de notre ville.

★

Carnaval à Québec

Joignez-vous aux membres du Club social de l'O.F.C., pour l'excursion à Québec le 31 janvier et le premier février. Ne manquez pas cette fin de semaine divertissante au grand carnaval de Québec : dans la journée de samedi, sleigh ride, derby international d'attelage de chiens, parade de chars allégoriques faits par les enfants, grand bal travesti au colisée. Dimanche après-midi, grande parade dans le bas de la ville.

Le départ de St-Hyacinthe est fixé à neuf heures du matin, au terminus Grand Hôtel; le retour s'effectuera dans la soirée de dimanche, le premier février.

Les places sont limitées. Réservez immédiatement vos billets en appelant le jour à PR. 4-5336; le soir, à PR. 4-7192 ou 4-8935.

Elections chez les Lacordaire à S.Aimé

St-Aimé (DNC) — Au cours de la semaine, les membres des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de St-Aimé ont tenu leur réunion annuelle. Après le compte rendu des activités de l'année écoulée et un forum animé, on passa aux élections. M. Gérard Piché fut réélu président des Lacordaire. Les autres membres élus sont MM. Louis-Philippe Mathieu, vice-président; André Blain, trésorier; Gérard Guilbault, secrétaire, et Roger Bibeau, conseiller.

Chez les Jeanne d'Arc, Mlle Marcelle Laplante fut élue présidente; Mlle Solange Raiche, vice-président; Mlle Louisette Lassonde, trésorière; Mlle Thérèse Villiard, secrétaire, et Mlle Céline Larivière, conseillère.

Six nouveaux membres ont signé leur carte au cours de la soirée.

★

Succès à la Laurencienne

M. Ernest Darsigny, C.L.U., gérant de La Laurentienne pour la Division Richelieu, annonce que ses deux meilleurs vendeurs pour le mois de décembre sont MM. René Blanchette, de St-Damase, et Marcel Lemieux, de Ste-Rosalie. A l'occasion d'une convention tenue à St-Hyacinthe le huit janvier dernier, ces deux représentants ont reçu des mains de leur gérant le trophée du mois, attribué à leur mérite.

Retraites fermées pour les vicaires et les aumôniers

Des retraites fermées sont organisées pour les vicaires et les aumôniers du diocèse de Saint-Hyacinthe, du 11 au 16 janvier, et du 25 au 30 janvier, à la maison Saint-Vincent-Ferrier, propriété des RR. Pères Dominicains, à Douville. Les instructions sont données par le R.P. Gaston Morissette, o.m.i.

★

Délits signalés

Les détectives de la Sûreté municipale enquêtent présentement pour retrouver les auteurs d'une tentative de vol par effraction commise dans la nuit de mardi à mercredi à l'entrepôt de M. Alfred Bernier, plombier, située sur la rue Marguerite-Bourgeois.

Les malfaiteurs ont défoncé une porte de côté pour ensuite visiter les lieux. Il semble à première vue que rien n'a disparu mais le plaignant effectuera un inventaire de son matériel pour vérifier.

Mlle Huguette Lavigne, 17 ans, employée à l'hôpital Saint-Charles, a rapporté à la police que son réticule rangé dans un vestiaire a disparu avec la somme de $23 et une montre-bracelet évaluée à $40 environ.

Deux vagabonds interrogés en marge de cette affaire ont été relâchés faute de preuve, non sans avoir subi un interrogatoire serré.

Réunion des comités

Une importante réunion des cinq Comités permanents de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec aura lieu à l'Institut de Papeterie, à Trois-Rivières, le samedi 17 janvier. Environ cent délégués des 16 Sociétés régionales sont attendus en cette circonstance.

Les présidents des Comités sont Me Gaston Rondeau, de Marieville, pour le Prêt d'Honneur; M. Fernand Duchaine, de Trois-Rivières, pour les Philanthropes; Me Yvon Groulx, de Montréal, pour la Refrancisation; M. J.-Lucien Gagné, de Québec, pour la Fraternité française d'Amérique et M. Conrad Fouquette, de Drummondville, pour les Concours annuels.

Ces Comités se réunissent périodiquement pour coordonner le travail des diverses Sociétés et Sections Saint-Jean-Baptiste de la province.

Cette réunion des Comités sera précédée vendredi soir le 16 janvier d'une assemblée de l'Exécutif de la Fédération des Sociétés Saint-Jean-Baptiste du Québec, sous la présidence de Me Gaston Rondeau.

Samedi soir, le 17 janvier, tous les participants à ces réunions seront les hôtes de la Société Saint-Jean-Baptiste de la région des Trois-Rivières à une partie de pêche aux petits poissons des chenaux à Sainte-Anne de la Pérade. A l'issue du souper de circonstance, une causerie sera prononcée par M. Raymond Douville, historien des Trois-Rivières.

Magog se prononce en faveur du gaz naturel

Magog. — Dans une proportion de 70 pour cent, les citoyens de Magog se sont prononcés en faveur du gaz naturel pour leur municipalité, au cours d'un referendum tenu les 8 et 9 janvier. Ce referendum avait pour but de ratifier une résolution approuvée à l'unanimité par le conseil municipal accordant une franchise à la Corporation de gaz Cartier. Granby et Trois-Rivières ont déjà accordé des franchises semblables à la compagnie et des démarches sont en cours dans d'autres villes de la province, telles St-Jean, St-Hyacinthe, Sorel, Drummondville, Sherbrooke et Shawinigan.

★

M. J.-A. Perreault est décédé à 72 ans

St-Aimé (DNC) — M. J.-Arthur Perreault, autrefois de St-Aimé, est décédé à Sorel dernièrement, à l'âge de 72 ans. Outre son épouse, née Emérentienne Desharnais, il laisse dans le deuil trois fils et deux filles: MM. Benoit et Rodrigue Perreault, de Montréal; Fernand, de Sorel; Mme René Beauregard (Pauline), de Los Angeles, et la R. Soeur Gertrude-Marie, des Religieuses de la Visitation de Marie, de Lévis. Lui survivent aussi ses frères et soeurs, MM. Alphonse Perreault, d'Arthabaska; Alcide, de St-Norbert; Antoine, de Lévis, et Henri-Georges, de Limoilou; Mmes Albéa Trottier (Marie), de Drummondville; Wilfrid Lajoie (Juliette), de Central Falls; Léo Chabot (Clémentine), du même endroit; Gustave Girouard (Cécile), de Val d'Or, et Alfred Morin (Alphonsine), d'Arthabaska.

Les funérailles eurent lieu jeudi dernier, le huit janvier, à l'église St-Pierre de Sorel.

★

Saint-Paul

— M. Jean-Jacques Rochon, agent de station du C.P.R., nous a quittés récemment pour aller demeurer à Sherbrooke, où il a obtenu une promotion. Avant son départ, ses parents et amis lui ont organisé une magnifique soirée et lui ont remis une bourse. La réception, qui groupait une cinquantaine de personnes, eut lieu au Jardin dansant de St-Paul.

— M. Odilon Mailloux, marguillier sortant de charge, a été remplacé à ce poste par M. Alexandre Senay.

— M. Lawrence McGale, de Montréal, en promenade chez sa mère, Mme L. McGale, dernièrement.

— M. et Mme Ernest Sansoucy ont eu la douleur de perdre leur enfant, une fillette d'un mois. Nos condoléances à ces parents éprouvés.

— M. Handfield remplace M. M. Lemoine, à la station du C.N.R

M. et Mme M. Charron en deuil de leur fille

Suzanne Charron, fille de M. et Mme Marcellin Charron (Marie-Jeanne Donais), de St-Jude, est décédée le 12 janvier dernier, à l'âge de quatre mois. La cérémonie des anges, sous la direction des Salons René-J. Mongeau Ltée, eut lieu mardi, le 13 du courant, à l'église de St-Jude.

★

Horaire non publié

A cause du différend qui existe présentement entre la Société Radio-Canada et les réalisateurs, nous ne pouvons publier comme chaque semaine l'horaire des émissions de télévision pour les différents canaux. Les émissions étant irrégulières, et les programmes habituels n'ayant pas encore repris l'affiche, nous ne pouvons publier les détails qui parviennent à notre bureau. Dès que le différend sera réglé, nous reviendrons avec notre chronique habituelle.

★

Vient de paraître

Madeleine de Verchères

Quelle pure figure de l'histoire canadienne que cette héroïne de quatorze ans dont le nom fait rêver — parce qu'il appartient aussi à la légende ! C'est là le privilège des êtres d'exception — choisis — ne serait-ce qu'une fois — pour quelque action d'éclat — d'entrer de plain-pied de l'histoire dans la légende. Peut-être parce qu'on les donne en exemple aux petits enfants — comme l'a fait ici l'auteur lui-même ! N'a-t-il pas dédié son récit à ses cinq enfants dont l'aîné a dix ans ?

On connaît l'histoire : l'habitation de Verchères attaquée par 500 Iroquois le 22 octobre 1632; or par un concours inouï de circonstances, l'habitation ne contenait en tout et pour tout ce jour-là que deux soldats — un domestique — un vieillard de 80 ans — une jeune fille — deux jeunes garçons ses frères — et cinq femmes apeurées ! Ce fut la jeune fille qui organisa la défense — galvanisa ses compagnons au point de leur insuffler son propre héroïsme et résista pendant huit jours à tous les assauts ! L'exploit de Jeanne Hachette à la défense de Beauvais pâlit à côté de celui de Magdeleine de Verchères.

Le récit de Cerbelaud-Salagnac est habilement construit et pas un instant l'intérêt — palpitant — ne se relâche. On assiste aux huit jours du siège — heure par heure pourrait-on dire — on partage les angoisses et les souffrances des défenseurs — dérisoires et par leur nombre et par leur âge et pourtant triomphants !

Mais l'action se déplace de chapitre en chapitre — commence à Verchères — saute à Montréal — amène le lecteur au fond des bois où se trament d'odieuses machinations — revient à Verchères — retourne à Montréal où a gagné l'inquiétude qui devient certitude. Une colonne de secours est mise sur pied hâtivement. Arrivera-t-elle à temps ? Même si vous le savez par votre manuel d'histoire — lisez donc le roman de Cerbelaud-Salagnac pour en avoir pleine assurance ! Et surtout pour vivre d'une manière intense des heures exaltantes de notre épopée nationale !

MADEMOISELLE DE VERCHERES, par Georges Cerbelaud-Salagnac. Coll. **La Grande Aventure**, 95 pages. Illustré. Couverture semi-cartonnée, vernie, illustrée en couleur. $1.00 (par la poste $1.10). En vente partout et aux Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal.

TOUT NOUVEAU !

"JC me rafraîchit"



BUVEZ

28 onces

maintenant dans la

BOUTEILLE GRANDEUR GEANTE

la plus rafraîchissante des liqueurs douces

En vente chez votre épicié dès maintenant

.18 CHAQUE — 2 POUR .35

FERNAND LAZURE

Embouteilleur autorisé à Saint-Hyacinthe

PLUS DE 400,000 SECTIONS vendues!

LA RÉACTION LA PLUS FORMIDABLE de toute notre HISTOIRE!

RÉIMPRIMÉ à la demande du public ... ENFIN PRÊT!

DICTIONNAIRE GÉANT DE LA LANGUE FRANCAISE

Compilé et édité par LOUIS-A. BÉLISLE, A.C.B.A.

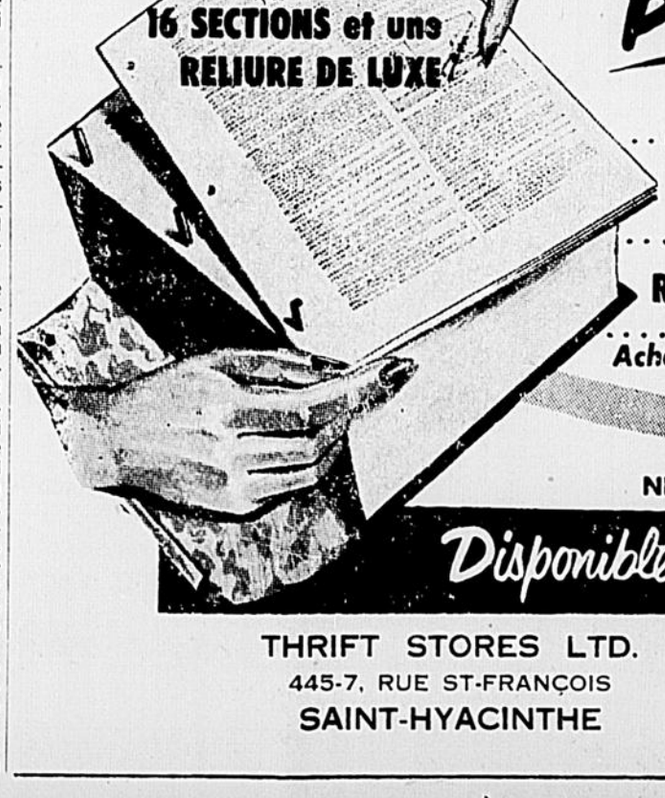
Voici enfin, telle que promise, la réimpression du dictionnaire le *plus en demande* qui ait jamais été édité! Par toute la province de Québec, on a montré un intérêt extraordinaire pour ce dictionnaire important. Nombre de gens n'ont pu se le procurer à cause de la forte demande, lors de la première offre. Enfin, un nouveau stock de *toutes* les sections sera mis à votre disposition, chaque semaine . . . *tout le monde* sera satisfait . . . mais *ne tardez pas!* Rendez-vous au magasin Dominion ou au magasin Thrift le plus près de chez vous dès demain.



valeur de $35.00

RELIEZ-LE vous-même

16 SECTIONS et une RELIURE DE LUXE



MÊME BAS PRIX!

SECTION 1 Maintenant en VENTE!

encore à 25¢ seulement

Chaque autre section: ENCORE À 99¢ seulement

Reliure de luxe en relief: ENCORE À $1.98 seulement

Achetez une section ou plus chaque semaine jusqu'à ce que le dictionnaire soit complet!

NE MANQUEZ PAS CETTE REMARQUABLE OCCASION!

Disponible seulement chez —

THRIFT STORES LTD.
445-7, RUE ST-FRANÇOIS
SAINT-HYACINTHE

THRIFT
THRIFT STORES LIMITED

POUR LA
MASKOUTAINE

(Satisfaction ou argent remis)
AUX
Pharmacies Locas
1600, Des Cascades — Tél.: PR. 4-6451
2276, Ste-Anne — Tél.: PR. 4-5808
Livraison gratuite par toute la ville

Un menu pour plaire à tous les membres de la famille

Voici un menu qui vous changera des traditionnels repas de poulet et de dinde du temps des Fêtes.

Purée mongole
(8 portions)

1½ boite de soupe aux tomates
1½ boite de soupe aux pois verts
1½ boite de lait
¼ bouteille de sherry
persil
un peu de céleri cru

Mélanger 1½ boite de soupe aux tomates, 1½ boite de soupe aux pois verts, 1½ boite de lait, ¼ bouteille de sherry. Faire chauffer quelques minutes. Garnir de persil et quelques dés de céleri cru.

Steak grillé au four
(un pouce d'épaisseur)

Faire chauffer le four à "Broil" 15 minutes avant d'y placer le steak. Si possible, la viande doit être à la température de la pièce au moment de la faire cuire. Saupoudrer le steak de paprika et le placer sur la grille de la lèchefrite à 3 ou 4 pouces de la chaleur. Faire griller sans ouvrir le four durant 10 à 12 minutes pour obtenir un steak saignant; 14 à 18 minutes pour un steak medium; 20 minutes pour un steak bien cuit; lorsque le temps de cuisson est écoulé, retourner le steak et laisser cuire 1, 2 ou 3 minutes selon le goût. Ne retourner le steak qu'une fois pour le saisir sur le deuxième côté.

Oignons à la crème

2 lbs d'oignons blancs
clous de girofle
4 c. à table de beurre
thym, laurier, sel et poivre
4 c. à table de farine
3 tasses de jus de cuisson des oignons
1 tasse de lait ou de crème

1. — Planter 2 clous de girofle dans chaque oignon, recouvrir d'eau, ajouter 1 c. à table de beurre, le thym, laurier, sel et poivre. Laisser bouillir une heure; s'assurer que l'eau réduit de moitié.

2. — Préparer une sauce blanche moyenne avec la farine, 3 c. à table de beurre, les 3 tasses du jus de cuisson des oignons et la tasse de lait ou de crème; lorsque la sauce est lisse et crémeuse, assaisonner au goût, ajouter les oignons cuits. Faire réchauffer le tout au bain-marie si nécessaire.

Gâteau au chocolat

½ tasse de shortening
1 tasse de sucre
1 oeuf entier
½ tasse de cacao
½ tasse d'eau bouillante
1¾ tasse de farine à toutes fins
1 cuil. à thé de poudre à pâte
1 cuil. à thé de soda
½ cuil. à thé de sel
½ tasse de lait sûr
½ cuil. à thé de vanille
Four 350°
Cuisson : 40 à 50 minutes

Défaire le gras en crème avec le sucre graduellement et l'oeuf. Bien battre. Délayer le cacao avec l'eau bouillante. Reposer et pendant ce temps tamiser trois fois la farine avec la poudre à pâte, le soda et le sel. Ajouter la vanille au lait sûr. Incorporer le chocolat au premier mélange et bien brasser. Ajouter ensuite les ingrédients secs en alternant avec le lait. Mouler et cuire. Refroidir 5 minutes, démouler et refroidir complètement. Garnir de glace au chocolat et de fleurs de bonbons.

Tarte-chiffon aux pruneaux

3 tasses de pruneaux cuits
2 blancs d'oeufs
1 pincée de sel
¼ de tasse de sucre
½ tasse de noix hachées
Une croûte de tarte cuite

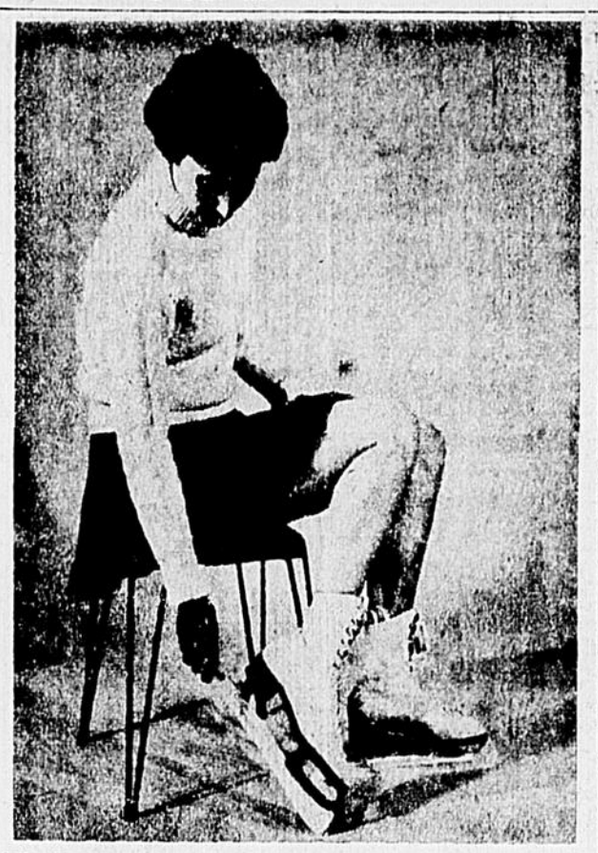
Enlever les noyaux et hacher les pruneaux pour les mesurer. Mousser les blancs d'oeufs avec le sel et incorporer le sucre graduellement. Avec un mouvement rotatif, replier les panneaux dans les blancs d'oeufs. Verser dans la croûte de tarte. Saupoudrer les noix dessus et servir.

DOIGTS DE DAMES

3 oeufs
⅔ de tasse de sucre
¼ de tasse d'eau froide
Parfum de citron
1 tasse de farine à pâtisseries
1 cuil. à thé de poudre à pâte
⅛ cuil. à thé de sel
Four 375°F.
Cuisson : 12 à 15 minutes.

Choisir de gros oeufs ou en ajouter un. Séparer les blancs des jaunes. Mousser les blancs avec la moitié du sucre et l'eau ad-

(Suite en page 14)



DES PROTECTEURS qui conserveront les lames de patins bien coupantes pour les pirouettes, sont maintenant faits de plastique polythène plutôt que de bois ou de caoutchouc. On peut les porter de la maison jusqu'à la patinoire sans crainte de glisser; le solide plastique ne saurait fendre ou pourrir.

En croisière

Vous apporterez la ligne Empire dans vos malles

La silhouette conçue pour les gestes lents des belles oisives, c'est celle-là que propose la maison Simpson's aux élégantes qui font leurs malles pour vacances dans les mers du sud; elle présentait ces jours derniers sa collection "Croisière". Cette silhouette, elle a des traits qui rappelle l' "Empire" à cause de la taille haute; elle s'exprime dans des fourreaux pas trop appuyés et dans des couleurs plus subtiles que celles que l'on croit nécessaire d'arborer quand on va sous les tropiques.

Si la robe Empire n'offre plus un élément de nouveauté pour nous, ce style, quand il est traduit dans des tailleurs et des fines redingotes est encore plus ravissant à cause de l'utilisation d'une étoffe plus robuste. Dans cette veine, l'ensemble robe et manteau en soie sauvage de l'Inde était d'un merveilleux classicisme.

Le manteau peut être vague et évoquer tout de même la ligne chère à Joséphine par le simple atout d'une couture sous le buste ou d'une demi-ceinture. Les ceintures d'ailleurs ont un rôle très important pour modifier les robes et les ensembles, selon leur largeur et selon la hauteur où vous la placez.

La collection "Croisière" permet de prévoir un peu ce que nous réserve l'été. Si vous avez de jolies jambes et si vous êtes jeunes, vous remonterez vos ourlets d'un pouce encore; vos épaules — quand elles seront couvertes — seront légèrement plus larges par contre, votre buste sera discret. Si vous êtes grandes, vous vous permettrez une robe à fleurs géantes.

Les ensembles de jeu sont très courts et pour cela exigeants et vous aurez besoin de vous regarder sans tricher avant de vous permettre la culotte "petit garçon" très juvénile, est-il besoin de le dire.

Le choix des vêtements de sport est vaste et surtout gentiment fantaisiste. On vous offre, par exemple, un maillot de bain "baby doll" et s'il n'est pas sûr que vous alliez faire vos brasses revêtue de ce mantelet à jupe très ondulante qui l'accompagne et qui justifie son nom, on le regardera fort sur la plage. Un autre modèle était doté d'une cape blouante qui emprisonnerait un peu trop de mer, on peut heureusement le détacher.

Fantaisies

A l'heure du bain, les accessoires sont amusants; un lei de plastique peut enjoliver le cou même sous la vague et parce que des pieds nus peuvent être grossiers, on les . . . habille de deux fleurs.

La coquetterie vestimentaire a ses moments de sens pratique : de Suisse elle propose un ensemble fin de semaine bleu et blanc comprenant une jupe, un collant, un corsage et une culotte de jeu; cela fait frais et possède l'immense mérite de limiter les bagages.

La garde-robe du soir des vacances d'hiver que suggère Simpson's fait la part plus large aux fourreaux qu'aux robes dites "à danser". Il est vrai que les premiers sont superbes et quand vous avez une taille de reine, ils ont l'avantage de la révéler. Le plus amusant de ces fourreaux était entièrement façonné de ruchés de tulle blanc s'ouvrant ici et là sur de grandes pastilles rouge et noir, une arlequinade quoi !

Petits conseils aux cuisinières

Les pains de ménage que l'on confectionne chez les paysans de Hongrie pèsent habituellement plus de douze livres chacun; c'est dire qu'ils comptent parmi les plus gros pains au monde. Il serait intéressant de calculer le nombre de déjeuners que l'on peut tirer d'un seul de ces pains !

— — —

Les gâteaux et biscuits faits à la maison doivent être gardés dans un bocal ou une boite de fer blanc d'une propreté immaculée. Lavez le récipient avec une solution de trois cuillerées à table de soda à pâte dissoutes dans une pinte d'eau; rincez et asséchez. C'est aussi une bonne idée d'utiliser un papier paraffiné ou une feuille d'aluminium pour couvrir l'intérieur des boîtes de fer blanc, afin que les miettes ne s'entassent pas dans les fentes.

— — —

En Angleterre, au dix-neuvième siècle, on voyait couramment dans les foires une "mangeuse de pain et gâteaux", dont le numéro consistait à engloutir 12 livres de pain et de gâteaux dans l'espace d'une demi-heure. Si l'on considère que "l'artiste" devait répéter ce spectacle six fois par jour, on en conclurera que la ligne chemise aurait dû être très populaire pour ce genre d'exercice !

— — —

La chapelure de pain sert d'ingrédient de base dans plusieurs mets populaires, et rien de plus facile que d'en avoir toujours sous la main. Passez vos morceaux de pain sec dans le malaxeur ou le moulin à viande, ou écrasez-les au rouleau à pâte. La chapelure ainsi obtenue se conserve dans un récipient de plastique ou un bocal hermétiquement fermé et gardé dans un endroit frais et sec. Vous en aurez donc une bonne provision toute prête à utiliser pour paner les viandes et le poisson et pour apprêter nombre de plats au gratin appétissants.

★

Un point à temps

Les accidents arrivent mais dans la plupart des cas ils auraient pu être évités. Un tout petit peu plus de soin souvent supprimerait la plupart des chutes qui constituent une des causes majeures de fractures et de contusions graves. Les carpettes non clouées sur des parquets trop polis et les objets laissés dans les escaliers sont aussi des raisons qui expliquent comment bien des gens se blessent dans leurs maisons.

Avant-première de la mode canadienne

Comme il se doit, la mode canadienne du printemps est la première à apparaître sur notre marché. Au cours d'une exposition de quatre jours exclusivement destinée aux acheteurs, les journalistes ont eu le privilège d'une avant-première au Windsor. Véritable panorama de la mode de printemps et d'été pour les dames et enfants, le défilé fait le point.

Après les trois silhouettes extrêmes — chemises, trapèze, style Empire — que les deux dernières années nous ont imposées, la ligne s'est assagie. "L'Empire" subsiste avec quelques modifications. La taille prend une nouvelle importance dans les manteaux tailleurs et robes. Les outrances sont disparues.

Les manteaux ont souvent une large bande formant corselet, une taille courte, avec basque, fronces ou col large comme le col Cardin, berthe, consulaire. Les tissus sont le mohair, le bouclé, le tweed, — tapisserie ou dentelle, le pied de poule, les beaux lainages légers. Le beige est la teinte de base avec des dérivés. Le mauve connaîtra la popularité.

Fourreaux

On verra également la rue ensoleillée par la gamme des jaunes or et autres; les rose bonbon ont vécu et sont plus soutenus, de même que les verts : écume de mer et algue-marine seront deux nuances courantes.

Les robes à prix populaires seront des fourreaux simples, distingués, versions dépouillées de la chemise. Quand la taille est haute, les fronces la signalaient, le diaphragme est comprimé par une fausse ceinture large. Un nouveau rose-brun, le rose Désirée, fait son apparition. Pour mesurer la longueur des jupes on part de la pointe du genou et non du sol. Le "cummerbund" réussit un effet de faux deux-pièces. Le blanc est de plusieurs imprimés voisinant avec le noir, le bleu ou le brun même dans le quadrillé.

Le chemisier droit ou à jupe circulaire se retrouvera dans les collections sport ou ville. Les petits tailleurs à veste courte sont traités comme les manteaux avec poches à rabat, grands cols, martingales, manches-bracelets, fronces légères, dans des tweeds clairs, des bouclés, des tissus en relief.

Le printemps ramènera les lignes classiques dans les tricots et les vêtements sport. Les couleurs et les textures sont remodernisées, les fibres naturelles adoptent des coloris et les propriétés pratiques des fibres artificielles. Ces dernières, par ailleurs, sont améliorées par des nouveaux procédés. Un nouveau type de nylon paraît sur le marché. Les gros tricots gonflants sont nombreux.

Le maillot de bain deux-pièces envahira de nouveau les plages, nous annonce-t-on. On nous proposera des modèles en coton imprimé avec manteau transparent harmonisé. Les manteaux de pluie aux lignes classiques ou Empire seront en soie imprimée en velventine ou en jersey.

Les robes à larges ceintures ou corselets et à jupes droites exigeant un buste haut et galbé,

(Suite en page 14)

Le cerisier de Jérusalem doit se planter en janvier

Le cerisier de Jérusalem, ce petit arbuste de la famille des Solanacées, est surtout cultivé pour la valeur décorative de ses fruits qui ont l'apparence de minuscules tomates rouge orangé. Ils sont vénéneux. Cette plante doit être placée dans un endroit très bien éclairé (exposition sud, est ou ouest), à une température de 50 à 55°F., et dans une atmosphère passablement humide. Les arrosages seront copieux et fréquents. Si la plante a une tendance à l'étiolement, à cause d'une température trop élevée, le pinçage corrigera, jusqu'à un certain point, cet excès de croissance. La vaporisation de l'eau sur le feuillage peut aussi aider à rectifier la sécheresse de l'atmosphère. On devra protéger la plante contre les changements brusques et température dus aux courants d'air.

Au printemps

Lorsque le cerisier de Jérusalem a mûri ses fruits, on s'en débarrasse, si l'on n'a pas l'intention d'avoir un gros spécimen. Si, par contre, on désire le garder, il faut le rabattre un peu, diminuer légèrement les arrosages et, au printemps, le rempoter et le placer dans le jardin, dans un endroit particulièrement ombragé. Durant l'été on l'arrose et on l'engraisse abondamment. On le rentre à l'intérieur en septembre avant les gelées.

On sème les graines en janvier ou février, pour avoir de nouvelles plantes en fruits à l'époque de Noël. Une fois que celles-ci ont été empotées, on les dispose à l'extérieur, en fin de mai, dans un endroit légèrement ombragé et on les rentre en septembre pour les rempoter de nouveau et les placer à l'abri du soleil jusqu'à ce que la croissance soit reprise. On les expose alors à la lumière solaire directe, pour favoriser la floraison et la fructification.

La mode



Une si jolie robe ne trouverait-elle pas preneuse en tout temps ? Nous en sommes d'ailleurs au temps où la robe courte de bal est fort populaire. Celle-ci est en taffetas de soie d'un beau vert glacé. Son corsage dégageant entièrement le haut du buste et marqué au haut par une ouverture en V s'affine à la taille, qu'encercle une ceinture formant boucle sur un côté. Le drapé de l'étoffe, dont les plis viennent se recouvrir en avant, accentue l'effet de cloche de la jupe.

Se préparer un nouvel avenir

Une personne âgée qui n'a pas d'intérêt particulier dans la vie et qui n'a rien fait pour remplacer son ancienne occupation peut vivre une vie bien désoeuvrée et bien ennuyante. L'oisiveté est très agréable immédiatement après la retraite, mais perd vite son attrait. Pour se garder jeune d'esprit et de corps, les personnes âgées ont besoin de passe-temps et d'une activité intéressante. C'est une excellente idée que de faire des plans quelques années à l'avance, avant qu'il soit vraiment temps de prendre sa retraite.

CRISES D'ASTHME? INHALEZ DES VAPEURS BIENFAISANTES
UTILISEZ KELLOGS ASTHMA RELIEF

ATTENTION ! ATTENTION !
Aux MAMANS qui doivent donner naissance à un ENFANT :
♦ Pourquoi ne pas confier vos bébés à la POUPONNIERE DE MME MOREAU ?
Cela vous donnera la possibilité de vous rétablir plus rapidement.
Nous prenons les bébés de 1 à 6 mois
Pouponnière Moreau
APPELEZ SANS TARDER à PRovince 4-4359
DOUVILLE

MARCHÉ COTÉ
Normand Côté, prop.
BOUCHER - EPICIER — FRUITS et LEGUMES
— BOEUF DE L'OUEST —
955, De la BRUERE Tél.: PR. 4-4311 Saint-Hyacinthe
SURVEILLEZ NOS BAS PRIX
BALONY carré ou rond - - - 29c lb
JAMBON (picnic) - - - 39c lb
LARD entrelardé frais 3 lbs 1.00
TI-BONE STEAK, trimé - - 79c lb
FROMAGE canadien, doux - - 49c lb
Grand choix de poissons au plus bas prix
TOUJOURS PLUS POUR VOTRE ARGENT



Mets délicieux avec des restes de viande

Avec les restes de viande, on peut faire de délicieux mets comme la galantine de poulet, le pâté chinois, etc.

Galantine de poulet

4 tranches de bacon en dés
½ lb de champignons
¼ tasse de persil
1 oignon haché
1 gousse d'ail
1 gigot de veau
1 pinte d'eau froide
3 à 4 tasses de poulet cuit
Mouler au goût
Prendre : 4 à 6 heures.

Faire cuire croustillant le bacon. Dans le gras faire dorer le gigot et les légumes. Ajouter l'eau et une cuillerée de sel. Cuire trois à quatre heures au point d'ébullition, mais sans bouillir. Couler et refroidir. Incorporer le poulet au bouillon lorsqu'il commence à épaissir. On pourra ajouter pour plus de sécurité une cuillerée de gélatine dans le bouillon. Mouler et faire prendre d'abord à la température de la pièce et ensuite au frais.

Pâté chinois

2 tasses de viande cuite hachée
ou
1 lb hachée de boeuf et de porc
3 c. à table de gras
2 gros oignons émincés
1 c. à thé de sarriette
sel et poivre au goût
1 boite de blé d'Inde en crème
4 tasses de pommes de terre en purée

Faire fondre le gras, y faire dorer l'oignon, ajouter la viande, la sarriette, le sel et le poivre. Bien brasser le tout à feu moyen. Verser dans une casserole. Ajouter le blé d'Inde en crème et recouvrir le tout de pommes de terre en purée. Recouvrir de quelques dés de beurre. Mettre au four à 375° durant 15 à 20 minutes.

Buffet Maskoutain
Yvon Quintal, Prop.
Quelque soit le genre de réception que vous désirez, nous avons à votre disposition deux magnifiques salles à votre service . . .
2600, rue ST-PIERRE (coin Desaulniers) — Tél. : PR. 4-5694 Saint-Hyacinthe



La REPARATION de votre LAVEUSE ou appareils électriques de toutes marques est faite par des EXPERTS avec garantie de deux ans chez . . .
LALIBERTÉ
Votre marchand d'appareils électrique . . .
Beatty
. . . qui achète les laveuses au wagon et les détaillent à PRIX COUPE de $60.00.
Les MEILLEURS appareils à MEILLEUR MARCHE vous les trouverez toujours chez
Laliberté
Rue DES CASCADES, Tél.: PR. 4-6177, St-Hyacinthe

BAS PRIX 'THRIFT' Plus SATISFACTION GARANTIE ET SERVICE DE LIVRAISON GRATUIT !
SATISFACTION 100% GARANTIE
Vérifiez ces Valeurs !
GRUAU "QUAKER" INSTANTANE PQT 44 OZ 39¢
FEVES AU LARD — BRUN FONCE "LIBBY" — AVEC SAUCE TOMATE 4 btes 15 oz 69¢
FEVES JAUNES COUPEES "DOLLARD" 4 btes 20 oz 49¢
FEVES VERTES COUPEES "DOLLARD" 3 btes 20 oz 31¢
CONFITURES DE FRAISES "DORA" AVEC PECTINE pot 24 oz 39¢
PAPIER de TOILETTE 'WESTMINSTER' COLORE 8 ROULEAUX DANS UN SAC 8 ROUL. REG. 85¢
FROMAGE GRUYERE "PLUMROSE" 12 PORTIONS PQT 8 OZ 29¢
MARINADES SUCREES "ALBRO" HOME STYLE (CONCOMBRES TRANCHES) POT 32 OZ 47¢
FRUITS ET LÉGUMES DE QUALITÉ
CAROTTES 5 LBS .29
PATATES N.-B. 50 LBS .89
CHOU-FLEUR CELLO .23
NOTRE GARANTIE
Toute marchandise vendue à votre magasin THRIFT est garantie, sans conditions, vous donner 100% DE SATISFACTION
PRIX EN VIGUEUR LES 14, 15, 16 et 17 JANVIER 1959
THRIFT STORES LIMITED
MAGASINS AVANTAGEUSEMENT SITUÉS
THRIFT
THRIFT STORES LTD.
445-7, RUE ST-FRANÇOIS
SAINT-HYACINTHE



M. et Mme JULES SYLVESTRE (Monique Lussier), dont le mariage fut célébré dernièrement, à l'église de Saint-Joseph. La réception fut donnée au Foyer Coquetel Dupont.

(Photo : Studio Lumière)



M. et Mme BERNARD BLANCHARD (Huguette Chapdelaine), dont le mariage fut béni à l'église de Saint-Denis, le 29 décembre dernier. La réception suivit au Roi du Lunch, de Saint-Denis.

(Photo : Studio Lumière)

La Vie Mondaine

Communiquez vos nouvelles à la Rédactrice



4-5376

Mariages — Fiançailles
Naissances — Baptêmes
Réceptions — Mondanités, etc.

Le Carnet MONDAIN

Réceptions

M. et Mme Gérard Beauregard de Douville recevaient, le soir du Jour de l'An. Etaient présents : M. et Mme Jean-Paul Beauregard, M. Marc Beauregard, Mlle Lise Ducharme d'Asbestos, M. Marcel Beauregard de Montréal, M. et Mme Adrien Beauregard, M. Gilles Beauregard, Mlle Rita Corbeil et M. Réal Beauregard de St-Hyacinthe.

Noces d'or

Lundi soir dernier, avait lieu une petite réunion-surprise à l'occasion des noces d'or de M. et Mme Joseph Trempe. Etaient présents : M. et Mme Joseph Trempe, M. et Mme Philippe Trempe, M. et Mme Arthur Giard, M. et Mme Maurice Tanguay, Jean-Pierre Trempe, Adrien De Blois, Mme Maurice Gendron, Mme Tanguay, Miles Colette, Lorraine et Francine Trempe. Une bourse a été remise aux Jubilaires.

Filles d'Isabelle

Dimanche dernier, l'Association des Filles d'Isabelle a reçu tous ses membres à l'occasion du Nouvel An. Un goûter fut servi durant lequel M. l'abbé Bousquet félicita ce groupement pour son dévouement à la cause des moins fortunés.

Un vin d'honneur

Mercredi soir, après la représentation du "Polyeucte" de Corneille, un vin fut servi au Séminaire de St-yacinthe en l'honneur des membres de la troupe du T.U.C. En plus des membres de cette troupe : Mesdames Hélène Loiselle, Micheline Pelletier, Messieurs Lionel Villeneuve, Jean Gaumont, Albert Millaire, Pierre Dufresne et plusieurs autres, étaient invités, M. et Mme Henri Duprat, M. et Mme Louis Crépeau, M. et Mme R. Poulin, Mlles S. Turner, Madeleine Arel, Louise Vanier, Louise Lussier, Françoise Richard, Réjeanne Drapeau, Gaétane Lemelin, Lise Lalonde, Messieurs Marcel Arel, Denis Lévesque et Marcel Bernier.

— — —

Dimanche dernier, M. et Mme Philippe Granger ont servi à leur résidence de Douville, un cocktail en l'honneur de leurs amis de Drummondville : M. et Mme Héroux, M. et Mme Sirois, M. et Mme Corriveau, Mme Fleurand, M. et Mme Larose.

Fiançailles

M. et Mme Donat Hamel annoncent les fiançailles de leur fille Jaqueline à M. Paul Tessier, fils de M. et Mme Olivier Tessier de Saint-Hyacinthe.

— — —

M. et Mme Charles-Emile Saint-Pierre de St-Hyacinthe annoncent les fiançailles de leur fille Gertrude à M. Bernard Chagnon fils de M. et Mme Lorenzo Chagnon de St-Hyacinthe. Les fiançailles furent bénites par Mgr E.-A. Martel, curé de La Providence.

M. et Mme Aimé Larivière de St-Hyacinthe annoncent les fiançailles de leur fille Francine à M. Fernand St-Pierre de Beauharnois, fils de M. et Mme Charles-Emile St-Pierre de St-Hyacinthe. Les fiançailles furent bénites par Mgr E.-A. Martel, curé de La Providence.

— — —

M. et Mme Marcel Girouard de cette ville, recevaient à Noël en l'honneur des fiançailles de leur fille Monique à M. Jean-Marc Bernier de St-Pie, fils de M. et Mme Félix Bernier.

— — —

M. et Mme J.M. McDonald, de La Providence, annoncent les fiançailles de leur fille Mary Ann, infirmière graduée, à M. Richard Godin, fils de M. et Mme J. Godin de Haïti. M. et Mme McDonald ont donné une réception intime en l'honneur des fiancés.

— — —

M. le curé P.O. Gaudet, de la paroisse de St-Joseph d'Yamaska, a béni récemment les fiançailles de Mlle Lucie Richer, fille de M. et Mme Emery Richer de St-Dominique, à M. Hervé Plante, fils de M. et Mme W. Plante de St-Joseph.

Déplacements

Mlles Madeleine et Suzanne Lassonde de Saint-Aimé, ont visité récemment New-York. Elles sont revenues enchantées de leur voyage.

★

Vitamines de soleil

Il y a une ou deux générations, beaucoup d'enfants souffraient de rachitisme, maladie qui déforme les os et souvent nuit à l'apparence. Dans ce temps-là, la vitamine D n'était pas connue comme élément nutritif particulier, mais sa source, l'huile de foie de morue, était administrée comme reconstituant général, souvent contre le gré des enfants qui n'en aimaient pas le goût. Aujourd'hui, on donne de la vitamine D à compter de la naissance jusqu'à la fin de la croissance pour éviter le rachitisme; on peut l'acheter sous forme de comprimés, des capsules ou de liquide.

★

Naissance

A M. et Mme Lucien Berger (Gertrude Aubin), est né un fils, baptisé le 11 de ce mois, à l'église du Précieux-Sang de La Providence, sous les noms de Joseph-Henri-Jean-Marc. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Berger, grands-parents; porteuse, Mme Normand St-Georges, tante du bébé.

Un tableau mural pour les amateurs

Dans la chambre d'enfants ou la salle de jeux, trouvez-vous les murs nus et dépourvus d'intérêt ? Alors, pourquoi ne pas y peindre un tableau ? C'est facile, si l'on procède ainsi :

Choisir d'abord, dans un livre ou un magazine, un motif aux lignes simples, puis le tracer sur du papier. Diviser ensuite le dessin en carrés. A l'aide d'une craie et d'une règle, procéder de même sur le mur, en agrandissant les dimensions. Carré par carré, transférer ensuite le dessin sur le mur. Pour le fond et les motifs, employer un émail de première qualité comme le "Cilux"; ses couleurs sont brillantes et on peut le laver maintes et maintes fois sans qu'il perde son lustre.

Le thème du tableau est laissé à l'imagination de l'auteur. Il peut être aussi naïf que Donald le Canard, aussi grandiose qu'une vue panoramique des Rocheuses. Au Collège Marianapolis de Montréal, trois étudiantes ont décoré un mur d'une carte de la ville où sont indiqués les points d'intérêt et principaux édifices. Les jeunes filles se sont documentées auprès d'un agent de voyage et ont puisé dans des dépliants touristiques l'inspiration de leur oeuvre.

Ce décor original attire l'attention au petit réfectoire situé au soubassement et que les élèves ont elles-mêmes entrepris de rafraichir. La pièce étant plutôt sombre, elles ont d'abord lavé les murs, puis les ont enduits d'émail d'un rose gai. A l'aide d'émail noir, elles ont ensuite dessiné les contours des édifices qui se détachent nettement sur le fond rose. L'effet est du meilleur goût.

LE VERMIFUGE
Mother Graves
*aidera vos enfants à recouvrer la santé

DES Souhaits ET DES Cadeaux



(sans déboursés ni obligations) vous sont présentés par vos amis, commerçants et hommes d'affaires les plus en vue de notre ville par l'intermédiaire du service

WELCOME WAGON

à l'occasion de :

- la naissance d'un bébé
- d'un seizième anniversaire de naissance
- fiançailles
- nouveaux-arrivés
- autres occasions spéciales
- un déménagement

Mme Yvette Dupont
Téléphone : PR. 4-6839

Nouveauté de KitchenAid





Modèle KD2P

Laveuse de Vaisselle Portative Automatique

LAVE ET ASSÈCHE— ET AVEC QUEL ÉCLAT!

SEULEMENT $369.00

L'idéal pour les familles à loyer, là où une installation permanente ne convient pas. Nul besoin de réagencement, de plomberie spéciale ou de frais de posage. Elle roule aisément n'importe où — même sur les tapis.

- Intérieur et extérieur de porcelaine
- Pour dix couverts et plus
- Lavage Hobart à rotation
- Deux filtres nettoyés d'eux-mêmes
- Séchage hygiénique à l'air chaud
- Réglage exclusif de départ
- Indicateur-minuteur
- Double boyau de remplissage et vidage

VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI OU

Southern Canada Power

FESTIVAL DE VALEURS DE Anniversaire A&P AVEC VALEURS SPÉCIALES PROUVANT QUE NOUS SOMMES...

EN PLEIN ESSOR A 100 ANS!

SPECIAUX D'ANNIVERSAIRE

MELANGE A GATEAU 3 pqts 20 ozs 1.00
BETTY CROCKER Rég. pqt 35c—Epargnez 5c

FARINE sac 7 lbs 53¢
MONARCH Rég. sac 55c—Epargnez 2c

SPECIAL K pqt 6½ ozs 25¢
CEREALE KELLOGG Rég. pqt 28c—Epargnez 3c

TISSU de toilette 4 roul. 45¢
WHITE SWAN Rég. pqt 49c—Epargnez 4c

JUS DE TOMATES bte 48 ozs 31¢
CLARK, SURCHOIX Rég. bte 33c—Epargnez 2c

A&P EST DIGNE DE CONFIANCE
A&P
Célébration du 100e ANNIVERSAIRE
1859-1959

SPECIAUX EN VIANDES DE QUALITE SUPER-RIGHT

POULETS Moyenne de 2 à 3 livres Prêts à frire, griller ou rôtir 35c lb

CATEGORIE "A" — PRETS POUR LE FOUR — ABATIS ENLEVES

FOIE de POULETS FRAIS DE CHOIX lb. 39¢

ROTI DE COTES COURTES lb 73c
ou de travers, partiellement désossé, très charnus

WEINERS pqt 1 lb 47c
Swift ou Maple Leaf

VIANDE DE SAUCISSE pqt 1 lb 39c
de porc pur

BACON SANS COUENNE pqt 1 lb 59c
Fumé, tranché, Allgood

POULETS bte 3½ lbs 99c
Entiers en conserve, pour gardemanger — Caisse de 6 boites 5.89

PATES BANQUET 3 pâtés 8 ozs 69c
Au poulet, dinde ou boeuf

EPERLANS 2 pqts 1 lb 49c
Sans tête et préparés — Wheatley

FILETS D'AIGLEFIN pqt 1 lb 39c
Seaseald

FILETS DE TRUITE pqt 1 lb 69c
Marque Rupert

HUITRES ctn 8 ozs 69c
de choix

CONSERVES

POIS IONA 4 btes 20 ozs 45c
QUALITE STANDARD Rég. 2 btes 25c—Epargnez 5c

FEVES AU LARD 4 btes 20 ozs 59c
ANN PAGE — 3 VARIETES Rég. 2 btes 35c—Eparg. 11c

MAIS KERNEL ENTIER 4 btes 14 ozs 59c
A&P SURCHOIX Rég. 2 btes 33c—Eparg. 7c

PECHES IONA 4 btes 15 ozs 55c
MOITIES, STANDARD Rég. 2 btes 31c—Eparg. 7c

SPECIAUX DE BOULANGERIE
Cuits dans la propre boulangerie A&P par les maitres-pâtissiers A&P

TARTE AUX POMMES cha. 39c
JANE PARKER (tarte 8" 24 ozs) Rég. 49c—Eparg. 10c

GATEAU EN BARRE cha. 29c
ESPAGNOLE, JANE PARKER Rég. 35c—Epargnez 6c

BEIGNES Jane Parker 2 douz. 49c
Ordinaires, au sucre, à la cannelle Rég. 19c—Eparg. 9c

PAIN AU RAISIN 2 pains 12 ozs 29c
JANE PARKER Rég. pain 19c—Eparg. 9c

CHIP COOKIES pqt 29c
AU CHOCOLAT, JANE PARKER Rég. 35c—Eparg. 6c

COOKIES A L'AVOINE 2 pqts 49c
JANE PARKER Rég. pqt 29c—Eparg. 9c

PATATES "CHIPS" pqt 12 ozs 49c
JANE PARKER Rég. 59c—Eparg. 10c

ALIMENTS CONGELES

POIS 3 pqts 12 ozs 51c
DE FANTAISIE A&P Epargnez 5c

MAIS BRODER sac 2 lbs 37c
QUALITE DE FANTAISIE Epargnez 8c

VALEUR EXCEPTIONNELLE !

CAFE A&P INSTANTANE jarre 2 ozs 39¢ jarre 6 ozs 95¢

FRUITS ET LEGUMES FRAIS

P'TITES PLEMOUSSES

Marshseedless, No 1 de Floride, E.U.
Sucrés, juteux, gros, grosseur 96

10 POUR 49c

ORANGES sac 5 lbs 59¢
NAVEL, SUCREES, JUTEUSES, No. 1 de Californie, E.-U.

POMMES sac 3 lbs 29¢
MacINTOSH, CATEGORIE de CHOIX, croquante, du Qué.

PATATES sac 50 lbs 95¢
POUR LA TABLE, pour hiverner, No. 1 du Nouveau-Brunswick

OIGNONS sac 3 lbs 29¢
POUR CUISSON, JAUNES, GROS, No. 1 de L'ONTARIO

Champignons bte ½ lb 29c
Produit du Québec (blancs comme neige)

Produits Libby's

JUS D'ANANAS bte 48 ozs 37¢
QUALITE DE FANTAISIE

POIS SURCHOIX 2 btes 15 ozs 35¢
ASSORTIS

LEGUMES 2 btes 15 ozs 37¢
MELANGES

FEVES brunes foncées 2 btes 15 ozs 37¢
DANS SAUCE AUX TOMATES

JUS DE TOMATES bte 48 ozs 37¢
QUALITE DE FANTAISIE

OFFRE SPECIALE !
LA NOUVELLE COLLECTION DE 20 VOLUMES
ENCYCLOPEDIE ILLUSTREE
Volume 13 EN VENTE CETTE SEMAINE POUR SEULEMENT 99¢
COPIES ANTERIEURES ENCORE DISPONIBLES

FAB pqt format "KING" 1.05
35c DE RABAIS SUR LE FORMAT "KING"

Savon de beauté Cashmere Bouquet 3 pains 25¢
5c DE RABAIS SUR 3 PAINS REGULIERS

FLORIENT bombe 5½ ozs 89¢
DESODORISANT—Pin, floral, menthe, épices

VEL ROSE pqt géant 71¢
EN POUDRE—10c DE RABAIS SUR FORMAT GEANT

THE GREAT ATLANTIC & PACIFIC TEA COMPANY LTD.
A&P Super-Marchés
A&P EST DIGNE DE CONFIANCE

Les prix dans cette annonce sont garantis jusqu'à samedi le 17 janvier 1959.

Billet féminin

Influence de la télévision

Un fâcheux contre-temps est venu assombrir la joie des Fêtes. La grève des réalisateurs de Radio-Canada a attristé plusieurs téléspectateurs qui attendaient impatiemment les émissions spéciales promises à l'occasion de Noël et du Jour de l'An. Mais d'autres y ont vu un moyen de s'adonner sans entraves à leur passe-temps préféré : la lecture.

Il est terrible de constater combien les activités de notre monde moderne nous laissent peu de temps à consacrer aux livres. Les soirées, qu'avant la télévision, nous employions à cet effet, ne sont plus maintenant que des périodes de prostation devant un écran dont nous sommes devenus esclaves. Nous trouvons certaines émissions ennuyeuses, mais espérant toujours un meilleur programme à venir ou encore retenus par la curiosité de connaître la suite de tel ou tel téléroman nous nous rendons compte, mais trop tard, d'une soirée perdue.

Cependant la suite interminable de films à l'affiche du nouvel horaire nous permet enfin de tourner sans remords le bouton de notre appareil. Nous craignons moins de manquer un programme intéressant; enfin, nous pourrons terminer un volume commencé depuis longtemps déjà.

C'est en éprouvant le plaisir et le repos joints à lecture d'un bon livre que nous pouvons nous rendre compte de l'emprise qu'à sur nous la T.V. est parfois plus nocive qu'utile. Elle peut être un précieux moyen de culture en même temps qu'un agréable divertissement. Et nous nous demandons souvent comment nous pouvions passer nos soirées lorsqu'il y a quelques années, elle n'était point encore venue troubler l'intimité de nos foyers. Pourtant alors, nous étions aussi heureux, sinon plus. La télévision aurait donc des désavantages ? Oui, si nous ne savons point en modérer l'influence.

La meilleure culture est celle qu'on acquiert par soi-même. Les images qui sont projetées sur le petit écran nous arrivent toutes faites et bien souvent nous n'avons point le loisir de discuter les idées qui s'en dégagent. Nous n'avons qu'à les assimiler sans le moindre effort. Mais une lecture sérieusement accomplie nous apporte les avantages du travail personnel.

Compatissons avec les grévistes et souhaitons que la grève de la télévision canadienne ne se prolonge pas; sachons cependant y puiser les précieuses leçons qu'elle nous offre et nous libérer de cette apathie qui nous retient devant le téléviseur, des soirées entières.

MARIE-FRANCE

Nouveaux berceaux

Christ-Roi

Joseph-René-Jean-Pierre, né le 6, baptisé le 11, fils de M. et Mme Laurent Roy (Denise Lussier); parrain et marraine, M. et Mme Hormidas Lussier, grands-parents du bébé.

Marie-Cécile-Diane, née le 2, baptisée le 6, fille de M. et Mme Jean-Claude Delorme (Cécile Cordeau); parrain et marraine, M. et Mme Aldéi Cordeau, grands-parents de l'enfant.

Cathédrale

Marie-Jacinthe-Manon, née le 1er, baptisée le 10, fille de M. et Mme Marc Messier (Madeleine Dextraze); parrain et marraine, M. et Mme Adrien Hamel de Granby, oncle et tante de l'enfant.

Notre-Dame

Marie-Ange-Murielle, née le 5, baptisée le 11, fille de M. et Mme René Henri (Jeanne Lefebvre); parrain et marraine, M. et Mme Jean-Baptiste Henri, de Saint-Germain, oncle et tante du bébé.

Marie - Lucienne - Gisèle - Diane, née le 31 décembre, baptisée le 11 janvier, fille de M. et Mme Charles Arès (Gisèle Forget); parrain et marraine, M. et Mme Ernest Forget, grands-parents de l'enfant.

Joseph - Louis - Aimé - Pierre, né le 1er, baptisé le 7, fils de M. et Mme Aimé Pelletier (Jeannine Noiseux); parrain et marraine, M. et Mme Pelletier de St-Jude, grands-parents du bébé.

Joseph - Paul - André - Michel, né le 3, baptisé le 11, fils de M. et Mme Jean-Guy Bisson (Lise Arsali); parrain et marraine, M. et Mme André Bisson de Saint - Paul d'Abbotsford, grands-parents de l'enfant.

Joseph - Luc - Roch - Simon, né le 30 décembre, baptisé le 11, janvier, fils de M. et Mme André Giard (Jeannine Lemonde), de Laprairie; parrain et marraine, M. et Mme Luc Santaire de Saint-Hyacinthe, oncle et tante du bébé.

Saint-Sacrement

Joseph - Jean - Claude - Jocelyn, né le 29 décembre, baptisé le 7 janvier, fils de M. et Mme Gabriel Croteau (Gertrude Guillet); parrain et marraine, M. Gaétan et Mlle Micheline Croteau, de Saint-Liboire, frère et soeur de l'enfant.

Sacré-Coeur

Joseph - Marcel - Gaston - Yvan, né le 1er, baptisé le 11, fils de M. et Mme Gaston St-Germain (Cécile Arpin); parrain et marraine, M. et Mme Marcel Seney de Sainte-Anne de Bellevue, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Renée-Sylvie, née le 4, baptisée le 11, fille de M. et Mme Alyre Lessard (Julienne Trépanier); parrain et marraine, M. et Mme Jean-Léon Tremblay de Jonquière, oncle et tante du bébé.

Joseph-Jean-Jacques, né le 1er, baptisé le 11, fils de M. et Mme Pierre-Paul Plante (Marcelle Bélanger); parrain et marraine, M. et Mme Jean-Luc Noiseux, de Montréal, oncle et tante de l'enfant.

Saint-Pie

Marie-Nicole-Pierrette, fille de M. et Mme Gérard Tanguay (Réjeanne St-Jacques). Parrain et marraine, M. et Mme Gérard St-Jacques, grands-parents de l'enfant.

Marie-Diane-Françoise, enfant de M. et Mme Léonard Ravenelle (Liette Fontaine). Parrain et marraine, Guy Fontaine et Nicole Ravenelle, cousin et soeur du bébé.

Saint-Liboire

Joseph - Jean - Claude - Jocelyn, fils de M. et Mme Gabriel Croteau (Gertrude Guillette). Parrain et marraine, Gaétan et Micheline Croteau, frère et soeur de l'enfant; porteuse, France Croteau, soeur du nouveau-né.

Saint-Césaire

Joseph - Basile - Fernand - Daniel, enfant de M. et Mme Fernand Boucher (Jacqueline Denis). Parrain et marraine, M. et Mme Basile Denis.

Saint-Marc

Marie - Carmelle - Constance, fille de M. et Mme Paul-Emile Leboeuf (Cécile Bisonnette). Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Lussier, de Beloeil; porteuse, Pauline Leboeuf, soeur de l'enfant.

Saint-Damase

Joseph - Sylvain - Luc, enfant de M. et Mme Antonio Beauregard (Anne-Marie Gaucher). Parrain et marraine, M. et Mme Sylva Gaucher, oncle et tante du bébé.

Rougemont

Marie - Thérèse - Ginette - Marielle, enfant de M. et Mme Claude Daigneault (Fernande Gladu). Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Gladu.

Marie - Andrée - Line - Louise, fille de M. et Mme Yvon Côté (Françoise Giard). Parrain et marraine, M. et Mme André Giard, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Claire-Estelle, fille de M. et Mme André Viens (Gabrielle Guilmain). Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Gélinas.

Marie-Clarisse-Christine, enfant de M. et Mme Jean-Paul Barré (Fleurette Mathieu). Parrain et marraine, M. et Mme Gédéon Mathieu.

Saint-Hilaire

Joseph-Paul-Pierre, fils de M. et Mme Roger Levasseur (Constance Plouffe). Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Roy, oncle et tante du nouveau-né.

La sante des dents

Q.— Pourquoi les dents cariées doivent-elles être obturées, spécialement les premières dents des enfants qui tomberont peu après ?

R.— Du seul point de vue financier, d'abord, il est beaucoup moins coûteux d'obturer de petites cavités dentaires que de beaucoup plus importantes. La carie, dès qu'elle attaque une dent devient progressivement plus grave, à moins qu'elle ne soit traitée par un dentiste. Cela s'applique aux premières dents tout autant qu'aux dents permanentes. En réalité, les premières dents sont plus susceptibles de se carier que la seconde sentition. De plus, des dents cariées dans les bouches des petits enfants affectent souvent la santé générale, entrainant un défaut de mastication et, en conséquence, des troubles de nutrition. Dès la plus petite enfance, de fréquents examens dentaires doivent être pratiqués, afin de découvrir les petites cavités et d'en prendre soin promptement. Il est aussi très recommandable d'avoir recours à la radiographie des dents de temps à autre, pour déterminer s'il n'existe pas des cavités cachées ou d'autres choses anormales, qui ne peuvent être facilement découvertes. Il n'est pas exagéré de dire que le prix de la simple obturation d'une dent est infiniment moins élevé que celui des troubles que peut entrainer sa perte.

La Ligue d'Hygiène Dentaire de la Province de Québec Incorporée, 4440 Boulevard Pie IX, Montréal 36, est heureuse de répondre gratuitement, par lettre personnelle, à toutes les questions qui lui seront posées sur la santé des dents et des gencives des enfants et des grandes personnes.

Faire nettoyer les vêtements pour en prolonger la durée

Le Canadien dépense la moitié moins que l'Américain en nettoyages à sec. Il confie au barbier le soin de lui couper les cheveux et au cordonnier le réparage de ses chaussures, mais il expérimente à outrance avec des dissolvants à taches avant de se résoudre à envoyer ses habits chez le nettoyeur.

Soucieuse de cette particularité, l'industrie du nettoyage en a cherché la raison. Un sondage d'opinions a révélé que beaucoup de gens croient que le nettoyage à sec endommage leurs vêtements. Ils n'ont aucune idée de ce qui se passe après qu'ils les ont confiés au nettoyeur, et ils craignent le pire ! En vérité, on a accompli tant de progrès scientifiques au cours des récentes années que le nettoyage à sec régulier peut **prolonger** la durée et améliorer l'apparence d'un vêtement.

Il suffirait au sceptique de visiter un atelier moderne pour se convaincre de son erreur.

D'abord, le vêtement est étiqueté pour prévenir toute erreur d'identification; il passe aussitôt à l'inspection où on recherche les taches. Celles-ci sont partiellement enlevées avant le nettoyage proprement dit.

On le dépose ensuite dans la machine à nettoyer, composée d'un grand tambour rotatif dans lequel circule le dissolvant sans cesse filtré pour le débarrasser de toute particule de saleté. Après 10 ou 15 minutes, les vêtements sont transférés au sécheur, autre grand tambour qui roule tandis qu'un jet d'air chaud souffle sur le tissu.

Suit une nouvelle inspection des taches qui auraient subsisté. Le service de finition procède au pressage. Nouvel examen, puis le complet est emballé, souvent dans la pellicule de polythène, pour le conserver immaculé jusqu'au moment de le porter.

Un nettoyeur frais n'est plus nécessairement accompagné d'une odeur caractéristique. Les usines modernes ont adopté le perchloréthylène, un dissolvant synthétique nommé Perluxe qui s'évapore rapidement au séchage. Inflammable, ce dissolvant permet l'exploitation en toute sûreté d'usines de nettoyage en plein coeur d'une ville ou aux centres d'achat des banlieues.

Les nettoyeurs s'enorgueillissent des progrès accomplis, mais ils pourraient, selon eux, donner un meilleur service encore si leurs clients coopéraient davantage. Par exemple, ils souhaiteraient que les gens abandonnent leurs tentatives d'enlever les taches. La plupart du temps, ils ne réussissent qu'à les fixer pour de bon. Ils suggèrent d'autre part d'identifier les taches . . . café . . . catsup . . . peinture . . . graisse. Et avec toutes les nouvelles fibres textiles sur le marché, ils aimeraient trouver une étiquette donnant la composition du tissu afin qu'ils puissent le manipuler de façon spéciale si nécessaire.

Sainte-Rosalie

Le R. Père Antoine-Marie Pelletier, s.j., de la Villa St-Ignace de Chicoutimi, en visite chez son frère et ses parents, M. et Mme Joseph Pelletier.

— Dimanche dernier, le club de hockey de St-Hugues visitait celui de Ste-Rosalie. Le club local gagnait 7 à 4. Deux billets de cinq dollars furent gagnés par M. Omer Foisy et Mme J. McDuff, de Ste-Rosalie.

Saint-Pie

— Les premiers de classe, au concours de Noël, à l'Académie du Sacré-Coeur de St-Pie sont : 9e année, Serge St-Pierre; 8e, Jean-Claude Cadieux; 7e, Fernand Jodoin; 6e, Yves Larocque; 5e, Jean Grisé; 4e, Denis Normandin.





FEDERAL

438, rue Saint-Simon — PR. 4-8088
Saint-Hyacinthe

HEURES D'OUVERTURE :
Lundi à jeudi : 9 h. 15 a.m. à 5 h. 30 p.m.
Vendredi : 9 h. 15 a.m. à 10 h. 00 p.m.
Samedi : 9 h. 15 a.m. à 6 h. 00 p.m.

Venez voir les nombreux spéciaux non mentionnés ici à l'occasion de notre vente de janvier

VENTE D'ÉPARGNE JANVIER!

Magasinez avec confiance chez FEDERAL — Satisfaction garantie ou argent remis

SPÉCIAUX

COUCHES
Belle qualité, gr.: 26" x 26". Flanellette blanche, absorbante, dans un sani-cellophane. PRIX EXCEPTIONNELLEMENT BAS.
2.37 LA DOUZAINE

ROBES DE COTON
Gr.: 1 à 3. — Rég. 98¢
Sanforise — gentils appliqués.
.77

SAC DE COUCHAGE
En flanellette de coton. — POUR BEBES, ample et confortable. Poignets et cou ajustables.
.77

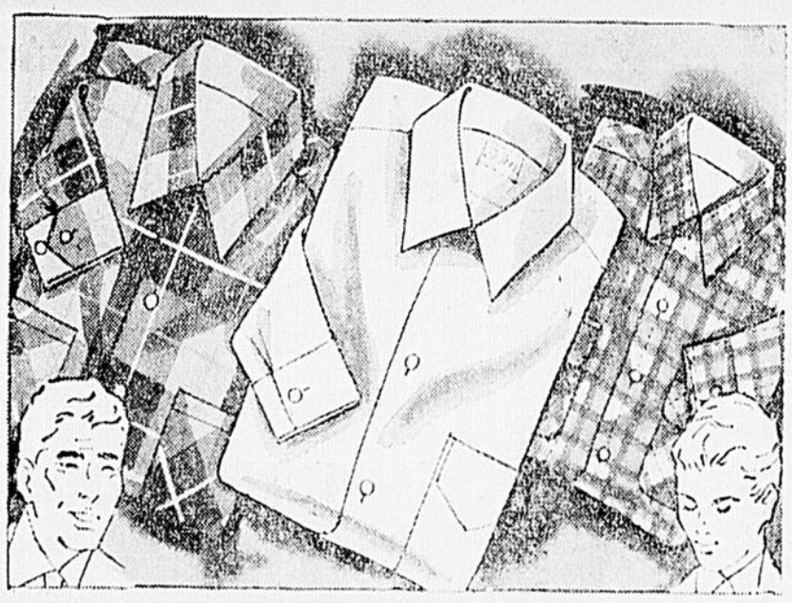
ECONOMISEZ SUR CES ARTICLES DE BEBES DURANT NOTRE VENTE DE JANVIER.



ECONOMISEZ PLUS QUE 33%
SPÉCIAL
5.97
JOLIES LAMPES DE TABLE
Hauteur 27 pouces, complète avec abat-jour en fibre de verre, lavable. Base en céramique, choix attrayant.



REVEILLE-MATIN
1.97
● PRIX SPECIAL
Valeur de $2.98. — Economisez en achetant ces jolis réveille-matins, fini blanc ou beige.



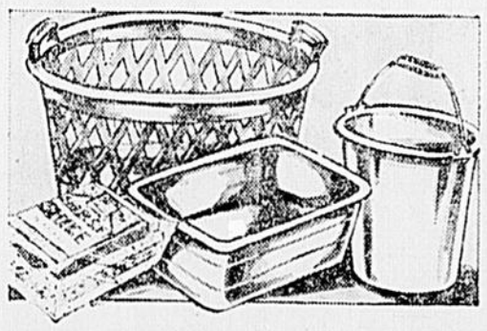
SPECIAUX — CHEMISES POUR GARCONS ET HOMMES

CHEMISES BLANCHES pour GARÇONS Gr.: 11 à 14 — HOMMES Gr.: 14 à 16½
1.77
Excellente qualité de coton sanforise de longue durée. — Facile à laver — ECONOMISEZ durant notre VENTE DE JANVIER.

CHEMISES SPORT pour GARÇONS Gr.: 8 à 16 ans — HOMMES Gr.: S. - M. - L.
.94 1.77
POUR GARÇONS. — Chemises de flanellette. — Très pratique. — POUR HOMMES — Chemises en rayonne, VALEUR SANS PAREILLE.

BAS DE TRAVAIL POUR HOMMES
Laine et nylon. — Première qualité. — EPARGNE DE JANVIER .57 LA PAIRE

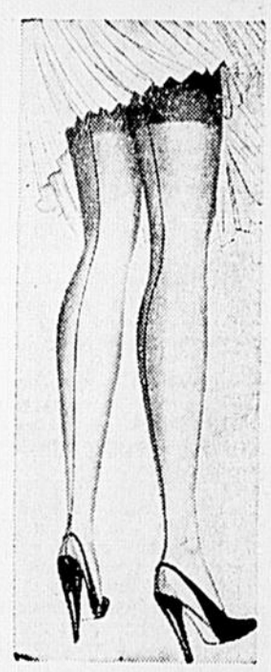
NYLON A PRIX REDUIT



PANIER A LINGE — Valeur de $1.98 — Grandeur : 24" x 18½" — 1.47
CHAUDIERE avec 5 éponges. — Valeur $1.48 — Choix de couleurs — .97
PLAT A LAVER — Valeur $1.49 — Grandeur : 14" x 11¾" — .84



CADRES
.47 à 2.27
Enjolivez quelques pièces avec ces cadres imitations peinture. Grandeurs : 8" x 10" à 21¼" x 27½".

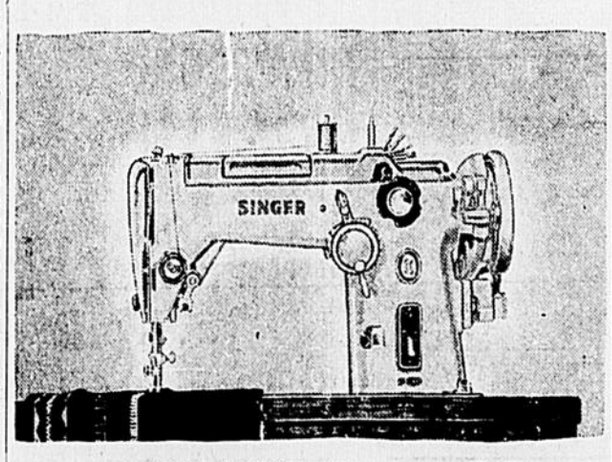


SPECIAL — NYLON
.47 LA PAIRE
Grande valeur. — Première qualité. — Ligne flatteuse. — Gr.: 9 à 11. — Achetez-en plusieurs paires à ce PRIX FORMIDABLE. — Quantité limitée.



RIDEAUX CROISES A FRISONS
3.27
Faits de marquisette et rayonne. Valeur : $3.98. — Style à frisons. — Blanc seulement. — Facile à laver, ne requiert aucun repassage. Grandeur : 43" x 65" x 81".

SINGER
AUTOMATIQUE
A REGLAGE A PORTEE DU DOIGT



MODELES MEUBLES ET PORTATIF REDUITS DE $60.00

Durant une période limitée
- Flambant neuve — offerte en deux tons de vert.
- Poignée à même très pratique.
- Une simple pression du doigt lui fait exécuter des centaines de points de fantaisie, des boutonnières parfaites, des appliqués impeccables, des reprisages solides, tout cela sans accessoire.

Tous les modèles sont réduits — mais certains stocks sont limités. Plus vite vous ferez, plus grand sera le choix. Et vous ne payez que $2.86 par semaine.
Utilisez le Mode d'achat budgétaire SINGER
$2.86 par semaine

de PLUS Vous bénéficiez gratuitement du fameux cours de couture SINGER*, soit six leçons de deux heures et demie chacune avec des spécialistes avisées.

CERCLE DE COUTURE SINGER
* Marque de commerce de THE SINGER MFG. CO.
465, ST-FRANÇOIS PR 3-9333
SAINT-HYACINTHE

Economisez chez FEDERAL "le magasin de la ménagère économe" — 438, ST-SIMON — PR. 4-8088 — ST-HYACINTHE



M. et Mme GERARD LALIME (Jacqueline Allard), dont le mariage a eu lieu le trois janvier à l'église Précieux-Sang de La Providence. La réception suivit à la Salle Bazinet. (Photo : Studio Lumière)



M. et Mme BERNARD GELINAS (Alice Authier), dont le mariage fut célébré dernièrement à l'église de Saint-Hilaire. La réception fut donnée à la Salle Bazinet. (Photo : Studio Lumière)

Corvées abolies

Nettoyage du four et dégivrage du congélateur

Si, aux yeux d'un profane, les recherches qui s'effectuent dans le domaine de l'automobile semblent d'abord viser à l'esthétique de la ligne, celles qui touchent le domaine de la cuisine sont avant tout d'ordre pratique.

Dans la cuisine modèle 1959, extérieurement le poêle ne présente aucune différence avec celui que l'on voyait par les années passées. Pourtant, si vous ouvrez le fournoau, vous aurez l'agréable surprise de constater que celui-ci est entièrement amovible et qu'il résoud ainsi l'un les cauchemars de la ménagère à savoir, le nettoyage du four.

L'élément s'enlève complètement. La cage qui constitue le fourneau aussi. La ménagère qui n'est satisfaite que lorsque tout reluit et chante dans la cuisine, n'a plus à s'échiner. En créant ce nouvel accessoire, Frigidaire répondait au voeu exprimé par la majorité des femmes qui ont protesté, lors d'une enquête, contre la difficulté qu'elles avaient à tenir cette partie du poêle aussi propre que l'extérieur.

Le gril bain-marie

Une autre innovation qui réduit considérablement ce problème concernant le gril. On en a créé un qui fonctionne d'après le principe du bain-marie. Une marmite à haute paroi s'adapte dans une autre qu'on remplit d'eau froide. La paroi reçoit presque toutes les éclaboussures tandis que l'eau maintient la graisse à l'état liquide empêchant celle-ci d'enfumer le four et la cuisine.

Pas de givrage

Le réfrigérateur-congélateur dernier cri a été conçu pour éviter une autre corvée à la ménagère : celui du dégivrage, grâce à l'air sec et glacial qui passe sous pression douce à travers la section du congélateur, chassant la chaleur et l'humidité.

Les paquets d'aliments ne se givrent jamais, n'adhèrent jamais ensemble. Les cubes de glace restent secs et limpide. Les aliments congelés restent faciles à retirer, sans qu'on ait à décoller le givre et la glace. Les ménagères n'ont jamais les complications du dégivrage avec tout ce qu'elles comportent d'ennuis : la glace fondue, denrées détrempées et dégâts sur le plancher. De nouvelles idées pour l'emmagasinage des aliments économisent du temps et de l'énergie à la ménagère. Elle peut enlever les aliments sans s'étirer ou se baisser parce que le congélateur est muni de paniers qui roulent vers elle; le compartiment des aliments est muni de tablettes qui lui apportent les articles requis, au simple toucher du doigt.

Enfin, comme le veut la tendance actuelle de la décoration intérieure, la cuisine "magie orientale" présente tous les accessoires : réfrigérateur, fourneau, tablettes, incrustées dans le mur. La surface des murs est recouverte de bois naturel et une porte-persienne peinte d'une vive teinte orangé se ferme sur le placard. La table à déjeuner se relève après usage sur un panneau dont la face opposée est ornée d'un foyer et d'une minuscule cheminée qui accentue encore davantage l'atmosphère chaleureuse de cette pièce. Ce qui n'est pas, la plupart du temps, la caractéristique des cuisines modernes où brillent le chrome et de froides teintes.

Pommes de terre pilées

L'abondance des pommes de terre sur le marché et le prix peu élevé encouragent les ménagères à en servir d'avantage. Comme on le sait la présentation des pommes de terre pilées ou en purée permet d'en utiliser en plus grande quantité.

Pour réussir une purée légère et fine comme une crème fouettée il faut employer des pommes de terre farineuses et les peler juste au moment de les faire cuire. Cuire à couvert, dans de l'eau bouillante salée jusqu'à ce qu'elles soient tendres mais non défaites. Egoutter sur feu doux l'espace d'une minute afin de les assécher. Passer au presse-purée ou écraser sans tasser de façon à obtenir une pulpe lisse et légère.

Puis procédant avec une véritable hâte afin que les pommes de terre restent chaudes, ajouter du beurre coupé en petits morceaux, battre pour introduire de l'air lequel rendra la purée mousseuse. Ajouter du lait ou de la crème-préférablement de la crème par petites quantités afin de ramollir la purée. Assaisonner de sel, poivre. Servir immédiatement.

Si on est obligé de faire attendre la purée il ne faut pas la laisser bouillir sur le feu mais la tenir à chaleur douce et même au-dessus de l'eau chaude et couverte pour ne pas refroidir.

Les pommes de terre pilées peuvent être condimentées de persil haché, de sarriette, de basilic, d'oignon cru ou frit, de ciboulette, de muscade, de paprika, de poivre de céleri.

Après le repas il reste parfois une quantité assez considérable d'excellente purée. On peut d'abord tout simplement ajouter à la purée encore tiède, de la mayonnaise à raison de ¼ à ½ de tasse par tasse de purée. Bien battre, déposer sans tasser dans un plat et servir en accompagnement d'une viande froide.

La même préparation, additionnée de céleri, de piment vert, et saupoudrée de fromage râpé peut être dorée au four environ 30 minutes et servie chaude.

Parlons couture

Un coup de dé et votre fauteuil se transforme

Voilà qu'après une fouille dans le grenier ou un achat impulsif lors d'une enchère, vous vous retrouvez avec une relique du temps de grand'mère, un meuble qui vous rappelle les beaux jours d'antan.

Mais, malheur ! Près de votre ameublement moderne, cette pièce paraît très défraichie. Ne vous en faites pas. Avec un peu d'ingéniosité, d'imagination et une jolie pièce d'étoffe, vous pourrez donner à votre trouvaille une allure d'élégance qui rehaussera la décoration de votre intérieur.

La chaise de la photo est un exemple parfait. Elle fut conçue de façon à permettre à nos grands'mères de s'asseoir confortablement tout en protégeant la forme de leurs larges jupes à crinolines.

Lorsque nous l'avons trouvée, cette chaise avait l'air décidément piteux. La peluche d'un rouge vif était déchire et fanée, le crin sortait par de multiples ouvertures et la frange pendait dans tous les sens. Il était évident que la pôvre avait besoin d'un retapage en règle. Elle est aujourd'hui transformée, grâce à un peu de rembourrage et à un nouveau recouvrement, en une jolie chaise de chambre à coucher.

Le rembourrage est facile. On vend un peu partout des livres d'instructions très faciles à suivre. On y suggère de ne travailler qu'une partie du meuble à la fois et de poser des étiquettes sur chacune des parties que l'on enlève afin de se souvenir de leur emplacement et de la façon dont elles étaient posées. Si les ressorts sont en bonne condition, il ne faut que les renforcer et les coussiner un peu.

Nous avons choisi pour ce fauteuil, un tissu à motifs floraux, parce qu'il convenait bien à une chambre à coucher et qu'il accentuait le gracieux caractère antique du meuble. Le siège et le dossier furent recouverts de tissu matelassé et le volant confectionné de coton satiné assorti. Ce recouvrement est lavable, un point très important à noter car vous aimerez que cette chaise soit toujours fraiche et pimpante.

Lorsque vous recouvrez un meuble, les experts des Cercles de Couture locaux, recommandent de confectionner un modèle en mousseline pour commencer. Vous pourrez l'ajuster à chacune des parties de la chaise afin d'éviter les plissages. Après avoir confectionné votre patron, vous serez prête à tailler dans le tissu pour ensuite faufiler et coudre. Afin de pouvoir enlever facilement la housse pour le lavage, laissez une ouverture sur laquelle vous poserez des boutons à pressions sur galon. Vous trouverez facilement ce genre de boutons à pression. Pour le volant, vous aurez besoin d'une fois et demi le tour de votre meuble. Une autre très bonne suggestion des expertes des Cercles de Couture c'est de poser sur la chaise, une frange ou un galon d'un ton assorti à la couleur de votre chambre.

La chaise de grand'maman toute jolie et toute rajeunie, peut devenir l'item le plus important de votre décoration. Un couvre-lit assorti ajouterait au charme de la pièce; le panneau du centre pourrait être confectionné du même tissu matelassé que celui de la chaise et les volants aussi pourraient être assortis. Si vous avez un couvre-lit de ton uni que vous aimeriez utiliser, vous pourrez confectionner des tentures assorties au couvre-lit et une frise du même tissu matelassé que celui de la chaise.

Grand'maman serait bien heureuse de revoir sa chaise aussi joliment redécorée. Elle la trouverait probablement plus jolie que jamais. De plus, cela vaut bien un peu de peine de sauver un pauvre vieux meuble de la vie triste et ennuyeuse du grenier.

Boeuf bourguignon
Doigts de dames

2½ lbs de boeuf de ronde
un peu de farine
¼ de tasse de beurre
½ tasse d'oignons hachés
½ tasse de carottes coupées
1 gousse d'ail émincée
2 c. à table de persil haché
2 c. à table de cognac
2 clous de girofle
¼ c. à thé de marjolaine
8 grains de poivre
1 c. à thé de sel
paprika

1 bouteille ce vin rouge

Couper le boeuf de ronde en carrés de 2 pouces chacun. Enlever le gras. Rouler dans de la farine assaisonnée de sel, de poivre et de paprika. Faire dorer la viande au poêlon dans le beurre à feu vif. Verser ensuite la viande dans un chaudron de fonte émaillée ou de fonte ordinaire sans la sauce. Verser le poireau, les oignons, les carottes coupées en rondelles, la gousse d'ail et le persil dans la sauce de viande; bien brasser à feu lent à peu près 5 minutes. Verser le cognac dans une grande cuiller à table, l'allumer et le jeter flambant sur la viande; ajouter ensuite les légumes fondus, les clous de girofle, la marjolaine, le poivre et le sel. Bien mélanger le tout et mouiller de vin rouge. Couvrir et mettre au four à 300° pendant 2 à 2½ heures. Goûter, retirer la viande de la sauce et épaissir celle-ci au goût.

Rôti de boeuf dans le cuiseur à pression

1. Faire chauffer le cuiseur sans couvercle à feu moyen jusqu'à ce qu'il soit assez chaud.

2. Y faire fondre 3 c. à table de gras de boeuf. Ajouter ensuite à la graisse brunie le rôti et le faire dorer 5 minutes de chaque côté, ne le retournant qu'une fois.

3. Saler, poivrer au goût et saupoudrer le dessus de la viande avec 1 c. à thé de moutarde sèche. Ne pas mettre une seule goutte d'eau. Ne pas utiliser le double-fond.

4. Fermer le cuiseur. Monter la pression à feu moyen pour permettre à la viande de faire son propre jus. Lorsque la pression a atteint son degré de cuisson baisser le feu et laisser cuire.

5. Un rôti de boeuf saignant doit cuire 15 minutes seulement; un rôti medium 18 à 20 minutes en tout.

6. On obtiendra un beau rôti en baissant vivement la pression; une fois la pression descendue, enlever le couvercle sans délai. Couvrir le cuiseur d'un linge à la place du couvercle en attendant de servir le rôti.

Présentation du rôti de boeuf

a) Tranches très minces dans assiette chaude. Recouvrir de sauce chaude. t
b) Passer au hachoir et présenter en hachis de légumes.
c) Pâté de rosbif.
d) Incorporer en morceaux dans un "boeuf hongrois" ou un "à la mode".

Pâté de rosbif

1 pâté brisée
Tranches de rosbif
½ tasse de sauce
Four 400 F-325 F
Cuisson : 45 à 50 minutes.

Couvrir une assiette à tarte avec une pâte mince. Déposer deux rangées de tranches de rosbif et au goût une rangée de rondelles d'oignons. Remplir avec le reste du rosbif. Arroser avec le bouillon. Couvrir d'une abaisse largement ouverte. Cuire. Servir accompagné d'une salade de légumes crus.

Vente de Janvier



RÉDUCTION de 30 à 50% sur toutes nos FOURRURES

VENTE REPARATION ENTREPOSAGE

GRAVELINE FOURRURE

346, rue Saint-François Tél. : PR. 4-5727

SAINT-HYACINTHE



A NOS CLIENTS RESOLUTION 1959

La meilleure résolution dont nous pouvons vous suggérer est de suivre la marche des ménagères bien avisées et faire vos achats au Marché Rouge et Blanc pour un budget mieux balancé.

Une vraie économie ! CAFE Instant Red & White 5 OZ 85¢

Avec légumes ou comme dessert RIZ DAINTY 2 LBS 31¢

Pour léger Goûter ! BISCUITS RITZ 16 oz 43¢ BACON DIPPERS 32¢ "CHRISTIE"

Plus de vitamines Jus tomates "LIBBY" 20 OZ 2 PR 29¢

Essayez avec jambon ANANAS TRANCHES Libby - 20 oz 35¢

PAPIER TOILETTE Super-Soft Red & White 3 PR 35¢

Produits Renommés "Golgate Palmolive"

Savon de beauté Colgate Couleurs assorties 3-25¢
FAB - 35c de rabais FORMAT KING 1.07
Savon Cashmere Bouquet 5c de rabais sur l'achat de 3 pains FORMAT REGULIER 3-29¢
Savon Cashmere Bouquet 5c de rabais sur l'achat de 2 pains FORMAT DE BAIN 2-29¢

Super Suds Avec vaisselle incassable "MELMAC"
Gros format 45¢
Format Géant 85¢
Format King 1.53

AJAX Régulier 2/39c
AJAX Géant — 5c de rabais 2/43c
Vos coupons ont de la valeur ! Echangez-les maintenant !

VEL LIQUIDE ROSE
Gros - 5c de rabais 39¢
Géant - 10c de rabais 73¢
King - 20c de rabais 89¢

PRODUITS MONTREAL CHOP SUEY
Pour un repas vite préparé !
Chop Suey au veau aux champignons au Porc 15 OZ 29¢

Préparations pour tarte St-Williams
FRAISES "PIE READY" 20 on. 47¢
BLEUETS 20 on. 47¢
CERISES 20 on. 41¢
S'apprête en un clin d'oeil
Essayez les autres variétés

PRIX DES VIANDES
SAUCISSE au porc frais "Maple Leaf" SANS BOYAU ctn 1 lb .49
ROTI DE BOEUF DE PALERON MARQUE ROUGE OU BLEU lb .59
SHORTENING SNOWFLAKE ctn 1 lb .28
KAM bte 12 oz. .49

SOYEZ AVISES ACHETEZ MARCHE ROUGE-BLANC POUR MEILLEUR SERVICE

MARCHÉ SICOTTE
Dorès Tarte, prop.
2715, rue SICOTTE Tél.: PR. 3-9717
Saint-Hyacinthe, Qué. PR. 3-9718

MAURICE LUSSIER
695, rue ST-LOUIS Tél. PR. 3-9781
St-Hyacinthe

J.-P. MORIER
St-Jean-Baptiste Tél.: FO. 7-3691

DONAT TRUDEAU
OTTERBURN PARK Tél.: FO. 7-4950

JUTRAS & FRÈRES
BELOEIL-STATION Tél.: FO. 7-4859

Au Québec, où la cuisine française est à l'honneur,



les produits

Robin Hood

sont les plus populaires



MÉLANGES à gâteaux et à pudding



FARINE à tout usage



GRUAU rapide et instantané

Robin Hood Flour Mills Limited

Pour réussir — soyez vous-même !

Vous avez tout à y gagner! Peu importe le domaine où vous cherchez à exceller, c'est au non-conformiste que le succès sourit, à celui qui sait se montrer différent des autres. Mais il faut du courage pour n'être pas "comme tout le monde".

Lisez dans SÉLECTION du Reader's Digest de janvier comment vous pouvez pratiquer cet "art négligé: être différent des autres" et acquérir la personnalité forte qui vous aidera à réussir dans la vie. Achetez aujourd'hui SÉLECTION de janvier: 30 articles passionnants et d'intérêt durable.

Nouvelles de la région

L'Ange-Gardien

Au cours de l'année écoulée, il y eut à l'Ange Gardien 12 mariages, 12 sépultures et 61 baptêmes. 48,000 communions furent distribuées.

— La fête de la Sainte-Famille, célébrée dimanche dernier, fut marquée par l'imposante cérémonie de la bénédiction des enfants de la paroisse. Après l'allocution de M. le curé, il y eut distribution de bonbons par quelques enfants de choeur. Après la cérémonie religieuse, il y eut dépouillement de l'arbre, à la salle paroissiale. Cette manifestation avait été préparée par les membres de l'U.C.F.R.

— M. Doriva Riendeau a été élu marguillier en remplacement de M. Armand Bussières, sortant de charge. Les deux autres sont MM. Valmore Lacoste et Aimé Houle.

— On annonce les fiançailles de Mlle Jacqueline Larocque, fille de M. et Mme Armand Larocque, à M. Réal Bourdeau, fils de M. et Mme Adélard Bourdeau.

— Aussi les fiançailles de Mlle Jacqueline Carmel, fille de M. et Mme Renald Carmel, à M. Jocelyn Beauregard, fils de M. et Mme Lucien Beauregard, de Farnham.

— Dernièrement fut béni le mariage de M. Paul Choquette, fils de M. et Mme Charles Choquette, de St-Paul d'Abbotsford, à Mlle Gilberte Larocque, fille de M. Antonio Larocque. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R. Père Denis, o.p., de Montréal. Après la réception, les époux partirent pour miami, Floride.

— Les RR. SS. Marie des Martyrs, directrice du Couvent d'Eastman, et Irène des Anges, de la Maison Mère des Soeurs de la Présentation de Marie, à St-Hyacinthe, ont rendu visite à leur père, M. Philias Beaudry.

— Mlle Denise Paquette, institutrice à Montréal, passait les vacances des fêtes chez ses parents, M. et Mme Eddy Paquette.

— Mlle Eva Archambault, de St-Hyacinthe, a rendu visite à sa cousine, Mme Luc Dion.

— Mme Adélard Lapierre et sa fille Antonio, de Montréal, ont rendu visite à M. et Mme Maurice Marchand, à Mme Gaston Bertrand.

— M. Gaston Deladurantaye a passé quelques jours à Montréal, chez son oncle, M. Rosaire Savard.

— M. et Mme Roger Lajoie et leurs enfants, de Montréal, les invités de Mme Hector Lajoie ainsi que de M. et Mme Raoul Pinsonneault.

— Mme Pierre Casgrain et sa fille Fleur-Ange sont allées à Montréal, visiter M. et Mme Paul Lévesque, ainsi que M. et Mme Ernest Barsalou.

★

Saint-Charles

— M. Daniel Benoit a été élu marguillier en remplacement de M. G.-E. Hébert.

— Prompt rétablissement à Mlle Ernestine Langevin, présentement à l'hôpital St-Charles pour une intervention chirurgicale.

— Mlle Monique Dupré recevait au temps des fêtes Mlle Suzanne Déziel, de St-Basile-le-Grand, Mlles Jeannine Daigneault, Francoise et Michèle Béliveau, de St-Charles.

— M. Roland Beauregard, Mme Ferdinand Beauregard et sa fille Rollande ont rendu visite dernièrement au R. Frère Valérie et à Mlle Cécile Beauregard, à Granby.

— Mme Raymond Bourgeois et son fils André étaient les invités de M. et Mme A. Allaire, de St-Ours, au Jour de l'An.

— M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants ont rendu visite à l'occasion des fêtes à M. Octave Plourde, de Rivière Ouelle; ce dernier est le père de Mme Baeudoin; à ses soeurs religieuses de Québec, à Mme L.-Philippe Lévesque, de Beaumont.

— La prochaine assemblée du cercle des fermières aura lieu jeudi, le 22 de ce mois. Ce sera la première réunion de l'année; on y distribuera les programmes pour l'année. Il y aura démonstration de tapis noué par une dame invitée. Après quelques mots de la présidente, la réunion se terminera par un goûter. Bienvenue aux membres.

M. Marcel Ménard s'est porté acquéreur de la propriété de M. Maurice Caron, maintenant de Montréal; M. Joseph Leboeuf a vendu la maison qu'il habitait à M. Onil Langlois.

— Plusieurs des nôtres sont gravement malades : Mmes Etienne Adam et Ulric Borduas; Mlle Ernestine Langevin et M. Josaphat Chaume. A tous, nos voeux de rétablissement.

— Les taxes municipales, village et paroisse, sont dues et payables au bureau de la caisse populaire.

Dactylographes

- VENDUS
- LOUES
- REPARES



Voyez le UNDERWOOD entièrement nouveau

— GROS et DETAIL —

A. LÉTOURNEAU

497 HOTEL-DIEU
Tél. : PR. 3-9644
Saint-Hyacinthe

Si vous avez des troubles de T.V., consultez :

André Perrault

DISQUES

Technicien en radio et télévision
VENTE et SERVICE

1700, rue DES CASCADES Tél. : PR. 4-5609
Saint-Hyacinthe



Téresa Pellati, Antonella Lualdi et Folco Lulli, dans une scène du film "Il n'y a pas de plus grand amour" qui prendra l'affiche dès samedi au cinéma "LE PARIS". Au même programme : "Gamin de Paris", avec Christian Fourcade et Marie-France.

Saint-Aimé

— Le Dr et Mme Jacques St-Georges et leurs enfants, de St-Hyacinthe, ont rendu visite à M. et Mme Georges Riendeau.

— M. et Mme Amherst Desrosiers ont rendu visite à leur fille, la R. Soeur Aimé-du-Christ-Roi, de Marieville.

— M. et Mme Rosaire Lavallée, de St-Jude, chez M. et Mme Germain Blain.

— Mlles Suzanne et Madeleine Lassonde ont passé la fin de semaine à New-York.

— Au Jour de l'An, M. Arsène Bonin a reçu au Grand-Hôtel de St-Hyacinthe MM. et Mmes Jean-Maurice Bonin et Guy Lemay, de Montréal; Mlle Antoinette Bonin, de St-Hyacinthe; Pierre, Thérèse, Céline, François et Jacques Lemay, Jean-Pierre, Francine et Michel Bonin, tous de la métropole.

— On annonce les fiançailles de Mlle Yvonne Lamothe, fille de M. et Mme Georges Lamothe, de St-Hyacinthe, à M. Denis Mailhot, de St-Aimé, fils de M. et Mme Anatole Mailhot.

— M. et Mme Oscar Théberge ont passé quelques jours à St-Hugues, les invités de M. et Mme Hilaire L'Heureux.

— Dimanche le 11 janvier, à l'église paroissiale, avait lieu la célébration de la fête de la Sainte-Famille, organisée par l'U.C.F.R. Il y eut bénédiction des enfants par M. le curé Edmour St-Pierre, puis distribution de cadeaux. Cette cérémonie fut suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement.

★

Beloeil

M. et Mme Ernest Lussier recevaient à l'occasion des fêtes Mlle Marie Lussier et son ami, de Montréal; M. et Mme Daniel Lussier et leurs enfants, de Beloeil; M. et Mme Eddy Laramée et leur fille, de St-Hyacinthe ;M. et Mme Paul-Emile Arbour, de Val St-Michel.

— M. Pierre Gervais, de Beloeil, est allé passer les fêtes chez ses filles, à Montréal.

— Mlle Diane Lussier, de Beloeil, en promenade chez ses grands parents, à St-Charles.

— Mlle France Laramée, de St-Hyacinthe, à Beloeil chez ses grands-parents.

Acton Vale

M. et Mme Paul Desmarais se sont rendus à St-Hyacinthe, la semaine dernière, pour assister aux funérailles de M. Avila Lusignan, époux de Alexina Desmarais.

— Ces jours derniers, eurent lieu les fiançailles de Mlle Yolande Robert, fille de Mme Gaston Robert, à M. Alphonse Bisaillon, fils de M. et Mme Lucien Bisaillon.

— Mlle Lucilie Desmarais, de Sherbrooke, de passage récemment chez ses parents, M. et Mme Paul Desmarais.

— M. et Mme Jacques Leclerc, leurs enfants, André et Normand de Montréal en visite ces jours derniers chez leurs parents M. et Mme Donat Leclerc.

★

Gelure

Les gelures constituent l'un des dangers les plus ordinaires de l'hiver, et comme pour la plupart des maux fréquents, il circule des idées fausses sur la façon de les soigner. Les gens ont l'habitude de se frictionner avec de la neige, ce qui est à peu près la pire chose à faire. Il faut traiter l'endroit gelé aussi soigneusement qu'une brûlure. Il ne faut appliquer ni chaud ni froid, On peut placer sur la partie gelée un morceau de tissu qui donne de la chaleur ou, s'il s'agit d'une main ou d'un pied, de les placer dans de l'eau à la température corporelle, mais jamais les approcher d'un poêle chaud ou d'un radiateur. Les massages sont trop rudes — si les gens sont à l'extérieur, une main chaude appliquée à l'endroit gelé peut aider.

★

Saint-Pie

— La réunion familiale de tous les membres de l'U.C.F.R. de St-Pie s'est tenue samedi le dix dernier, à la salle paroissiale. Il y eut partie de cartes, chant, musique et déclamations par Mlles Cécile et Thérèse Martin, Lise et Nicole Beauregard, M. Henri Brodeur, M. Marquis, Mlles Savoie, M.-O. Blais. Un goûter fut servi à l'assistance. Le prix de présence, un plat à salade, fut gagné par Mme Ovelus Patenaude.

Rougemont

La population catholique de Rougemont se chiffre, à la fin de l'année 1958, à 1,354 habitants, répartis en 313 familles; de ce nombre, 184 demeurent dans la paroisse, soit 691 habitants, et 129 dans la campagne, soit 660 personnes. La population non-catholique est de 74 personnes, soit 24 familles.

— Récemment eurent lieu chez M. Léo Côté, les fiançailles de Mlle Réjeanne Côté, à M. Gilles Bouchard, de St-Cécaire. Les fiançailles furent bénies par M. l'abbé André Côté, cousin de la fiancée. Assistaient à la réception, M. et Mme Armand Bouchard, Jean-Pierre Bouchard; M. et Mme Yvon Côté, M. et Mme Paul-Emile Arès, M. et Mme Marcel Tessier, M. Réjean Côté et Mlle Gisèle Côté.

★

Sécurité dans le nettoyage à domicile

Le nettoyage des vêtements peut être extrêmement dangereux si l'on emploie comme nettoyeur du tétrachlorure de carbone dans une pièce non aérée. Si le travail doit se faire à domicile, utilisez le liquide nettoyeur à l'extérieur ou dans une pièce près d'une fenêtre grande ouverte. Il y a peu de signes qu'il pourraient avertir du danger des vapeurs et la victime est trouvée inconsciente. Une personne qui a bu de la bière ou une autre boisson alcoolique est particulièrement sensible aux vapeurs de tétrachlorure de carbone.

★

Il faut traverser aux intersections

C'est aux intersections qu'il faut traverser les rues, rappelle aux piétons le Comité provincial de Sécurité routière (Prudentia). Durant la période des emplettes, nombre de gens trouvent plus rapide de traverser les rues entre les intersections passant souvent derrière des voitures arrêtées dans des embouteillages. C'est un jeu dangereux, surtout l'hiver quand la chaussée glissante ne permet pas aux automobilistes d'appliquer les freins brusquement. En ne traversant qu'aux intersections, on élimine bien des causes d'accidents.

★

Saint-Liboire

M. et Mme Raoul Tourangeau, Mme Roland Gosselin et Christian Gosselin ont rendu visite ces jours derniers à leurs parents de St-Roch de l'Achigan, l'Assomption et l'Epiphanie.

Avant-première...

(Suite de la page 9)

un ventre rentré, des hanches fines, le rayon des gaines et des soutiens-gorge va se renouveler. Ces derniers auront de longues basques et les combinés connaîtront une forte demande. Dans la lingerie, la ligne Empire dominera.

Comme maman

Les vêtements d'enfants auront également la taille marquée, remontée ou courte. Pour les adolescentes, les modélistes préfèrent la taille à sa place ou à effet de hauteur simulé. Pour marquer la taille, il y aura des bandes, des noeuds, des poches, des ceintures larges, des piqûres. Les ensembles ont des vestes plus courtes, s'arrêtant parfois à la pointe des hanches. Les jupes sont fréquemment froncées sur le devant.

Mêmes pour les manteaux d'enfant, les grands cols seront à l'honneur, col pèlerine ou bri gand. Les gros tissus tels le mohair, le pied de poule, la flanelle seront là. Les robes imprimées seront les favorites de nos fillettes qui de plus en plus s'habillent avec une élégance calquée sur celle de leur mère.



GARAGE
RENE TARDIF

Spécialité : DEBOSSAGE et PEINTURE

2090, rue Saint-Pierre — Tél.: PR. 4-5080
Saint-Hyacinthe

Vraie vente d'inventaire

★ EN BAS DU PRIX COUTANT ★



500 COMPLETS

Valeur régulière: $59.00 et $69.00 pour

29.50 et 39.50

165 paletots d'hiver en grande réduction

Valeur rég. de $58.50 pour

29.50 et 39.50

FOULARDS

valant jusqu'à $6.95 — pour

$1.95

CRAVATES

valant $1.50 à $2.50

vente 3 pour 1.00



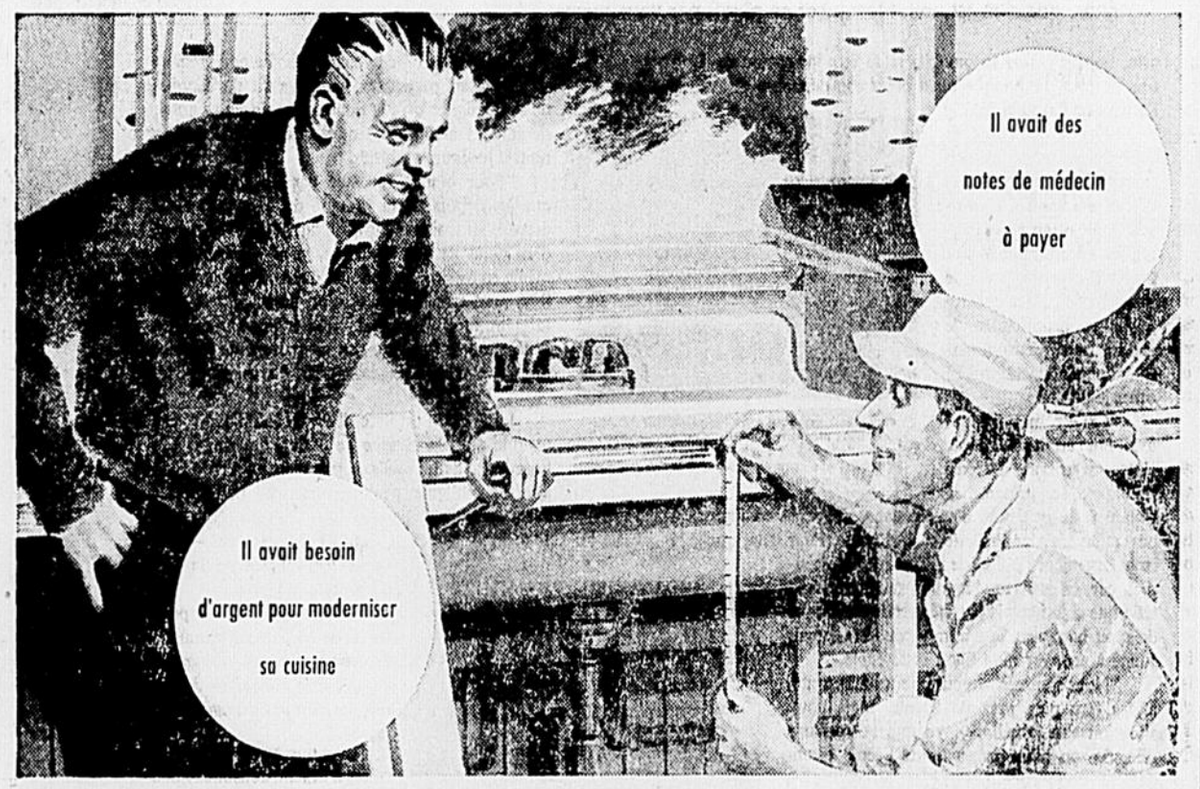
CHEMISES BLANCHES (sanforized)

Rég. 6.95 — pour cette vente 3.95 ou 3 pour 10.00

G. BRABANT

TAILLEUR — MERCERIE POUR HOMMES ET GARÇONS

460, rue HOTEL-DIEU SAINT-HYACINTHE PR. 4-7131



...aussi empruntent-ils à la banque

Vous devez payer des frais de ménage imprévus? Vous voulez faire un achat important? Vous avez besoin d'argent pour acquitter vos impôts ou pour parer à un cas d'urgence? Les banques à charte font tous les jours des prêts personnels dont l'objet est précisément d'aider les particuliers à faire face à des situations comme celles-là.

Vous ne demandez pas une faveur lorsque vous entrez dans une banque pour conclure un arrangement en vue d'un prêt personnel. Le gérant saisit avec empressement toutes les occasions de faire des prêts que l'emprunteur remboursera par versements, à sa convenance, en prélevant sur son salaire ou ses revenus.

Et puis, dans une banque à charte, vous pouvez toujours compter sur un accueil cordial et sur la plus grande discrétion, que vous fassiez un emprunt ou que vous utilisiez quelqu'un des autres services qu'elle met à votre disposition.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE

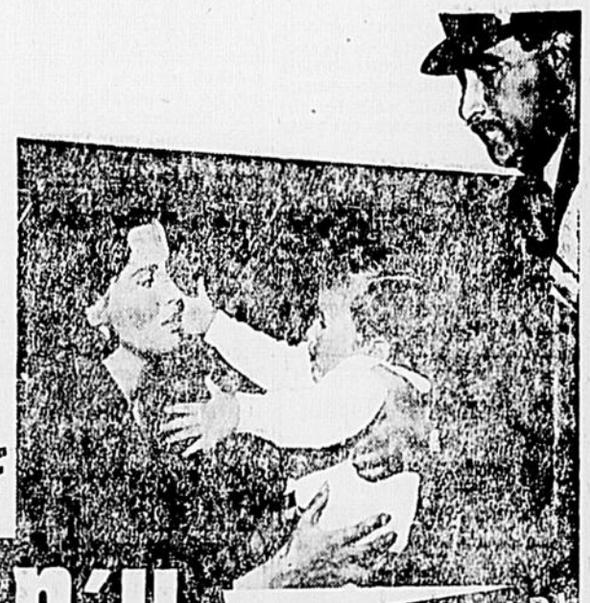
Le Paris
2340 AVENUE ST-JOSEPH

Commençant samedi jusqu'à vendredi incl.

HORAIRE:

SAMEDI, à 6 Heures 30 p.m.
DIMANCHE, à partir de 12 heures 15, continuel
SUR SEMAINE, à 6 Heures 30 p.m.

LA VÉRITABLE MAMAN! EST-CE CELLE QUI DONNE LA VIE À L'ENFANT ET L'ABANDONNE, OU CELLE QUI LE RECUEILLE, LUI REDONNE LE SOURIRE ET LA JOIE DE VIVRE?





IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND AMOUR

Antonella LUALDI
Franco INTERLENGHI
Gino CERVI

Également à l'affiche
CHRISTIAN FOURCADE
MARIE-FRANCE
JACKY GENCEL
dans
GAMIN DE PARIS

De nouveaux sommets pour la Banque Canadienne Nationale

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 13 janvier, à son siège social, Place d'Armes, à Montréal, sous la présidence de M. Charles St-Pierre, la 84ème Assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Le vice-président et gérant général, M. Ulric Roberge a soumis le rapport du Conseil d'administration relatif aux opérations du dernier exercice. Les profits de l'exercice, en augmentation de $136,260 sur l'exercice antérieur, se chiffrent par $5,003,833. Déduction faite de la somme de $740,790 assignée à l'amortissement des immeubles sociaux et d'une provision de $1,995,000 pour impôts, les profits nets ressorte à $2,268,043. Ils sont l'équivalent de $3.21 par action, à comparer avec $2.97 en 1957. Une somme de $1,190,000 a été affectée au dividende et un montant de $1,000,000 a été portée au fonds de réserve. Les profits non répartis, le solde de l'exercice précédent inclus, se montaient à $633,100.

Les dépôts, en augmentation de $67,633,707 depuis un an, forment un total de $695,458,448. Au moment où la pratique de l'économie s'impose plus que jamais, il est intéressant de noter que les dépôts d'épargne de particuliers se sont accrus de $37,181,662 et s'élèvent à $418,022,305. L'actif total, accusant une augmentation de $61,711,852, s'établit à $729, 065, 783. Les disponibilités de caisse se totalisent par $102,107,685 et l'actif rapidement réalisable, en progression de $10,290, 116, se chiffre par $368,559,952, soit 52.86 pour cent du passif envers le public.

Les prêts courants et escomptes, ayant augmenté de $18,956,762, forment une somme de $329,563,000. Les prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi sur l'habitation s'élèvent à $18,871,280, à rapprocher de $14,606,187 l'année précédente. La valeur des placements de la Banque est passée en un an de $210,223,000 à $255, 548,887.

Le président de la Banque, M. Charles St-Pierre, a exposé dans ses grandes lignes la situation économique du pays. Il a fait observer que le ralentissement du mouvement d'expansion économique s'est étendu au cours de l'année qui vient de finir, mais que divers facteurs ont soutenu l'activité.

Après avoir noté que les échanges du Canada se sont bien maintenus, M. St-Pierre indique que l'augmentation de nos exportations n'a porté que sur un petit nombre d'articles et s'est limitée à quelques marchés. Plusieurs obstacles s'opposent encore au développement du commerce international. Nombre d'industries canadiennes sont en concurrence avec des entreprises étrangères dont les prix de revient sont moindres, soit à cause du gros volume de la production, soit à cause de la modicité de la main-d'oeuvre. L'emploi des machines les plus perfectionnées fournira à l'industrie canadienne le moyen de contre-balancer les avantages que possèdent des concurrents étrangers. Il faudrait donc que des allègements fiscaux permettent à l'industrie de remployer une plus large part de ses profits. Les exigences croissantes du budget fédéral ne seraient probablement pas incompatibles avec la réduction des impôts si l'on pratiquait une rigoureuse politique d'économie. Le gouvernement ne devrait-il pas considérer l'opportunité de nommer une commission royale qui aviserait aux moyens de comprimer les dépenses publiques ?

Après avoir signalé les dangers de l'inflation des prix, le président a montré que l'érosion de la monnaie est préjudiciable à tout le monde et qu'elle sape la confiance. La stabilité du dollar, dont dépend la sécurité de chacun, devrait être le premier objectif du gouvernement.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, qui est ainsi composé : M. Pierre Beauchemin, l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Geo.-T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. A.-J. Major, M. Henri Ouimet, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., M. Jean Raymond, c.r., M. Ulric Roberge et M. Charles St-Pierre.

A une séance du Conseil d'administration, tenue immédiatement après l'assemblée des actionnaires, M. Charles St-Pierre a été réélu président et administrateur délégué de la Banque, et M. Ulric Roberge et l'hon. Wilfrid Gagnon ont été réélus vice-présidents.

★



M. le juge Victor Chabot et Mme Antonio Perrault, qui ont un rôle majeur à remplir dans les activités de la Société canadienne du Cancer pour la section de St-Hyacinthe, sont photographiés ici alors qu'ils prenaient part, à Montréal, à deux journées d'études concernant leur travail. Toutes les sections de la Société existant dans la province étaient représentées à ce congrès, lequel avait pour but de donner une connaissance générale sur tous les aspects des activités qui constituent l'oeuvre de la Société du Cancer. Mme Perrault est présidente du comité du bien-être, et M. le juge Chabot est en charge des activités éducatives, pour la section de St-Hyacinthe.

Pour sauver des vies

Avec les vagues de froid intense qui s'abattent sur le Canada, les journaux publient des listes de morts et de blessés dans des incendies de maisons d'habitation.

Quand la température se refroidit, les incendies se font en général plus nombreux, explique la Fédération des Assureurs au Canada, qui représente plus de 250 compagnies d'assurance automobile, incendie et accidents.

Il est possible d'éviter ces tragédies, disent les experts en sécurité, en éliminant tout risque d'incendie à la maison. Mais si un feu éclate, voici quelques conseils que la Fédération recommande de suivre pour sauver des vies et réduire le montant des dommages matériels :

1) Vous devez savoir où se trouve le service d'incendie de votre localité et connaître son numéro de téléphone. Si vous habitez une grande ville, assurez-vous que chacun dans la maison connaît l'emplacement de l'avertisseur d'incendie le plus proche.
2) Installez au moins un extincteur chez vous et apprenez à vous en servir. Votre service d'incendie vous dira quelle est la marque à utiliser chez vous.
3) Assurez-vous que les personnes qui gardent vos enfants connaissent le numéro de téléphone du service d'incendie et dites-leur toujours où l'on peut vous joindre en cas d'urgence.
4) Signalez un incendie immédiatement, dès que vous voyez de la fumée. N'attendez pas que les flammes jaillissent.
5) Si un incendie se déclare, videz la maison de tous les occupants avant de vous servir de l'extincteur.
6) Au premier signe d'incendie, fermez toutes les fenêtres et portes, excepté les portes de sortie.
7) Enveloppez rapidement les enfants dans des couvertures. Ne perdez pas de temps à les habiller complètement.
8) Veillez à ce que votre famille quitte la maison immédiatement; la fumée seule peut être dangereuse.
9) Les sorties de secours ne doivent jamais être obstruées par des boites ou des meubles et chacun dans la maison doit savoir par où il est possible de s'échapper en cas d'incendie.

LE PROGRÈS PAR LA RECHERCHE

Le porc doit se manger bien cuit

De tous les pays du monde, c'est aux Etats-Unis et au Canada où la maladie fait le moins de ravages comme la plupart savent. Grâce aux antibiotiques et autres découvertes de la médecine moderne, les infections y constituent d'année en année un problème de moins en moins sérieux.

Mais tout le tableau n'est pas si rose cependant, puisqu'il y existe une maladie parasitaire appelée trichinose. D'après le SPECTRE, un magazine médical de Pfizer, il y aurait plus de trichinose aux Etats-Unis que dans n'importe quel pays civilisé du monde.

Près de trente millions de personnes souffrent de la maladie, et d'après les estimés du SPECTRE, de ce nombre vingt et un millions sont du Canada et des Etats-Unis. Lorsqu'elle dégénère en épidémie, elle peut tuer près de trente pour cent de ses victimes; mais le plus souvent ses ravages sont plus légers et insidieux. On a rapporté moins de trois cents cas par année; mais c'est sans doute parce que les cas les moins graves ne sont pas diagnostiqués.

Il n'y a pas de remède; mais la maladie peut être facilement prévenue. La méthode en est simple; il faut faire cuire tout le porc qu'on mange jusqu'à ce que la chair en soit blanche de part en part et qu'il n'y reste nulle part de rouge ou de rose.

La trichinose est transmise par les porcs qui ne semblent pas souffrir beaucoup de la maladie; ils la contractent en se nourrissant de rebuts infectés. Un total de 47 états américains exigent qu'on fasse bouillir trente minutes les rebuts donnés aux porcs, mais les lois ne sont pas faciles à appliquer. Le Gouvernement fédéral, pour protéger les consommateurs contre la trichinose, n'inspecte que le porc qui doit être jambonné ou transformé en saucisses, se consommant sans une cuisson complète.

Pour le porc sous toute autre forme, c'est à vous-même qu'il incombe de faire la surveillance. Le plus facile et le plus simple, c'est de bien faire cuire le porc. Si l'on entrepose la viande dans un congélateur domestique pendant au moins vingt jours, à une température qui ne dépasse pas cinq degrés Fahrenheit, on tue le parasite, mais c'est une tâche plus longue.

Notre grande VENTE

bat son plein

PROFITEZ DE L'ESCOMPTE

ALLANT JUSQU'A **35%**

SUR TOUTE NOTRE MARCHANDISE

Venez économiser tout en achetant de la première qualité

CHEZ

Marc Guertin

"Chausse bien"

CHAUSSURES DE PREMIÈRE QUALITÉ

1430, DES CASCADES PR. 4-6919 SAINT-HYACINTHE

LES PLAISIRS DE LA ROUTE

Par CAROL LANE

Conseillère De Voyage



Je connais un couple qui jure que la meilleure façon de goûter une fin de semaine de ski est de ne pas chausser ses skis. Comme plusieurs autres personnes, ce couple préfère une calme détente aux sports violents. Il a constaté que les stations de ski sont agréables et pas trop dispendieuses.

En premier lieu, disons que les environs sont toujours magnifiques et vivifiants. En outre, que vous choisissiez une station modeste ou un hôtel luxueux, vous y trouverez toujours une franche camaraderie et une gaieté communicative.

Les personnes qui veulent respirer l'air frais y trouvent habituellement des passe-temps pas trop violents comme le patinage, le toboggan ou la raquette. Il y a aussi des promenades en traineau muni de clochettes.

Incidemment, les possibilités d'instantanés et de paysages font d'une station de ski le paradis des amateurs de photographie.

Le soir, les danses carrées, les chansons et les conversations amicales autour du feu se prolongent jusqu'aux petites heures du matin. La plupart des skieurs se lèvent à l'aube mais les autres peuvent dormir en toute tranquillité.

Un dernier avantage, selon mes amis, est qu'on peut facilement se rendre aux stations de ski en automobile. Les routes qui conduisent aux sports d'hiver sont remarquablement entretenues et peu encombrées de sorte que même le voyage est une détente.

Au conseil de ville d'Acton

Acton Vale (DNC) — La dernière assemblée du conseil municipal eut lieu le sept janvier; après la lecture et l'adoption du procès-verbal des minutes de la dernière assemblée, on accepta les comptes payables au montant de $15,909.08, et on accorda un permis de construction à M. Albert Dumoulin, pour un garage.

Une résolution a été passée pour autoriser le procureur de la ville à procéder à l'expropriation des terrains de M. Raymond Guilbert, pour le prolongement de la rue Brosseau, dans le quartier sud. La résolution concernant le coût du déplacement des poteaux sur le boulevard St-André fut remise au mois de mai. Une demande de la part du Crédit social pour l'approbation d'une résolution, fut laissée en suspens. De par le tour du rôle, le prochaine suppléant sera M. Florent Beaugrand.

★

Tarte-Chiffon...

(Suite de la page 9)

ditionnée lentement. Verser sur la meringue en repliant. Tamiser la farine avec la poudre à pâte et le sel trois fois. Incorporer lentement aux oeufs. Verser dans un cornet et mouler sur une plaque à biscuits non graissée. Cuire.

St. Hyacinthe Propane

ENR.

VENTE ■ SERVICE

■ INSTALLATION



Tél.: PR. 4-7322

Yvon Breton, prop.

Boul. Laurier — Douville

EXCURSION

"Carnaval de Québec"

organisé par les

Joyeux Maskoutains

le 1er février 1959. Départ à 8 h. 00 a.m. au terminus du Grand Hôtel

Prix du billet : $5.00

Pour plus d'informations s'adresser à PR. 4-7582

Garde Jeanne Guertin de Guise

CHIROPODIST — PEDICURE

Foot Specialist — Spécialiste des pieds

Bureau : Hébert & Guertin Enr. — Ste-Madeleine

Clinique : **PR. 4-6992** — Résidence : **PR. 3-3713**

SAINTE-MADELEINE

HEURES DE BUREAU : tous les jours de 1 h. à 5 h. p.m.

Samedi avant-midi de 9 h. à 11 h. 30 a.m.

BUREAU FERME SAMEDI APRES-MIDI

Téléphonez pour "rendez-vous"

L'histoire vécue d'un modeste emprunteur

... et de "MA BANQUE"

Il y a quelques semaines, M. Julian Janvrin, né en Angleterre mais qui vit maintenant à Toronto, s'arrêta sur la manchette suivante dans son journal quotidien: "Les dépôts à la Banque de Montréal dépassent les trois milliards de dollars." Déposant à la B de M depuis peu de temps après son arrivée au Canada, il y a cinq ans, M. Janvrin se laissa inciter par cette manchette à écrire une lettre à M. Gordon R. Ball, président de la B de M, dans laquelle il lui raconte ses expériences à la fois comme déposant et comme emprunteur auprès de la première banque du Canada. Il nous a semblé que le récit de la lutte de M. Janvrin contre la fortune adverse méritait d'être publié et, avec sa permission, nous en avons fait le thème central de la présente annonce.

La réussite de Julian Janvrin...



Julian Janvrin serait le dernier homme du monde à dire que son histoire est l'histoire d'une réussite. Nous pensons, nous, que c'en est une. Mais jugez-en plutôt par vous-mêmes.

IL Y A CINQ ANS, peu de temps après son arrivée au Canada avec sa femme et trois enfants, M. Janvrin eut l'occasion d'encaisser un chèque à sa succursale locale de la B de M à Toronto. "J'avais bien dit au gérant," rappelle-t-il, "que je n'étais qu'un immigrant, mais celui-ci m'invita quand même à ouvrir un compte et j'eus le plaisir de sentir que ma confiance dans l'avenir du Canada trouvait un écho dans la confiance de la Banque de Montréal elle-même. Deux ou trois semaines plus tard, j'ouvris un compte à cette succursale."

Comme la plupart des nouveaux venus au Canada, M. Janvrin avait tout juste assez de capital à son arrivée pour s'établir; et il se trouva finalement à court d'argent pour les versements sur son automobile, dont il ne pouvait se passer dans son nouvel emploi de vendeur. Il parla de son problème à son gérant de la B de M, et celui-ci le considéra comme un risque assez bon pour lui avancer tout l'argent requis.

Mais laissons M. Janvrin continuer lui-même son histoire:

"Je mentionne le fait parce qu'on accuse parfois les banquiers de n'être que des prêteurs d'argent et des usuriers, mais dans ce cas-ci, je savais que la Banque de Montréal agissait pour ainsi dire au nom du peuple canadien en m'aidant à m'établir et cela, de la même façon, pour beaucoup, qu'à l'époque des pionniers elle avait dû avancer des fonds aux immigrants pour acheter des semences, des instruments aratoires et, peut-être, un attelage de chevaux.



Famille canadienne moyenne, M. et Mme Janvrin et leurs deux plus jeunes enfants regardent la TV dans leur appartement confortable de Toronto.

"Quelque temps après, j'abandonnai la vente, revendis ma voiture et pris un emploi régulier de nuit, tandis que, de jour, ma femme travaillait dans une pâtisserie et boulangerie. Un de nous deux pouvait toujours être avec les enfants, deux desquels n'étaient pas encore d'âge scolaire.

"Quinze mois plus tard, nous décidâmes de nous trouver un logement meilleur marché en dehors de Toronto. Pour cela, toutefois, une automobile allait être indispensable. Une fois de plus, la Banque nous prêta son concours et avança l'argent de l'automobile.



"Apprenez à connaître votre banquier," dit M. Janvrin, "votre meilleure garantie, c'est sa confiance." Écrivain indépendant à ses heures de loisir, il passe des soirées entières à sa machine à écrire, pendant que les enfants étudient.

"Il y a deux ans, le propriétaire de la maison dont nous étions locataires décida de vendra sa propriété. De nouveau la Banque de Montréal nous vint en aide et nous prêta le paiement initial, ce qui empêcha le propriétaire de vendre notre maison sans nous donner l'occasion d'en offrir le prix.

"Cet été, mon fils, qui avait fait l'équivalent de six classes en trois ans à l'école publique, se présenta à l'examen du concours d'entrée dans une ecole où j'aurais à payer des frais annuels de scolarité . . . Pour cela, aussi, je reste largement l'obligé de la Banque de Montréal, car, en juin, ma situation financière était telle que si je n'avais pas été certain de l'appui de mon banquier, je n'aurais peut-être jamais songé à envoyer mon fils à cette école.

"Nous sommes revenus habiter à Toronto, afin d'être plus près de l'école, mais notre situation s'est améliorée, vu que notre jeune fille, de son plein gré, a quitté l'école secondaire et commencé à travailler; et comme les deux plus jeunes enfants vont maintenant à l'école, ma femme, avec la nouvelle année, sera en mesure de prendre un emploi de bureau.

"Franchement, il ne s'agit pas d'une réussite, car la lutte se poursuit, croyez-moi. Mais notre compte de banque fait meilleure figure qu'au cours des dernières années et pourra peut-être résister à un examen rigoureux.



Robert Janvrin, neuf ans, que l'on voit ici avec sa soeur cadette, Patricia, est élève dans une des meilleures écoles préparatoires du Canada, grâce à un prêt personnel opportun de la B de M.

"Je suis donc en mesure maintenant d'écrire pour remercier Ma Banque et, en particulier, mon gérant de banque, de la confiance qu'elle nous a témoignée et, aussi, de l'aide, l'encouragement et la courtoisie qu'elle nous a toujours accordés.

"Pour moi, je ne suis pas du tout surpris que les dépôts de la Banque de Montréal aient dépassé les trois milliards de dollars, car bien que, d'un point de vue immédiat, je ne sois pas moi-même en mesure de faire des dépôts considérables, il se peut très bien que, d'un point de vue plus lointain, mon fils, en tant que représentant de la génération qui monte, soit en mesure de faire ce que font maintenant les autres fils du Canada."

• • •

La B de M est fière, il va de soi, d'avoir joué un rôle dans la réussite de Julian Janvrin, et elle lui sait gré de lui avoir permis d'en publier le récit afin de souligner quelques-unes des nombreuses façons dont la première banque du Canada collabore avec les Canadiens — jeunes et vieux indistinctement — dans toutes les sphères de la vie, d'un océan à l'autre.

L'histoire, sincère et spontanée, de M. Janvrin témoigne de cette vérité que *"demander un prêt à la Banque de Montréal, ce n'est pas demander une faveur."*

Si vous avez des difficultés d'argent, consultez donc votre gérant de la B de M. Si votre proposition est bonne et légitime, vous trouverez de l'argent à la B de M . . . *aux taux les plus bas et aux conditions les plus équitables.*

"MA BANQUE"
POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS
B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada

Améliorations dans la région apportées par la Southern

Dans son rapport aux actionnaires, la Southerne Canada Power note certaines améliorations de son service à divers endroits de la région.

Ainsi à La Providence, on a installé 10 lampes de 400 watts à vapeur de mercure pour remplacer autant d'unités de 100 watts; à Roxton Pond, on a remplacé 72 lampes de 100 watts par 92 de 200 watts; à St-Pie, on a remplacé six lampes de 100 watts par 14 de 200 watts.

Nouvelles industries

— A Acton Vale, Peerless Rug Co. Ltd construit une extension de 2,500 pieds carrés à son usine de Carolyn Chenilles of Canada Ltd.

A Marieville, les Produits Avicoles construisent une extension de 4,000 pieds carrés devant servir à l'installation d'un entrepôt frigorifique et de bureaux. A Rougemont, la Coopérative Montérégienne s'est construit une extension de 9,000 pds carrés.

A St-Césaire, Bernard Sansoucy s'agrandit de 2,000 pieds carrés, tandis qu'à St-Hyacinthe, une nouvelle industrie, Allied Extrusions Ltd, s'est établie dans l'un des édifices de l'ancienne base navale.

Les installations

Au cours du dernier trimestre, le réseau de distribution a atteint 3,463 milles, soit une augmentation de 121 milles. La majeure partie de cette augmentation provient de l'achat du réseau de la Coopérative d'Electricité d'Austin.

On a aussi augmenté la capacité du circuit d'alimentation sur la rue Ouellette, à Marieville, et les lignes qui desservent La Présentation, St-Hyacinthe-Annexe, le rang Dieppe à St-Sébastien, ainsi qu'une partie de la rue Principale de Granby.

On a augmenté la capacité de la ligne Marieville-Richelieu jusqu'au poste de sectionnement de Richelieu, ce qui permet d'avoir un meilleur voltage à St-Hilaire et Iberville.

★

Une mise en garde au sujet de vos instruments aratoires

Aux cultivateurs qui songent à prendre avantage des mois d'hiver pour rafraîchir leurs instruments aratoires, une mise en garde. La peinture posée sur la rouille ou la peinture écaillée ne donne jamais de bons résultats.

Selon des experts du laboratoire de recherche sur les peintures de la Canadian Industries Limited, une brosse métallique de quelques sous rapporte des centaines de dollars parce qu'elle contribue à prolonger la durée de l'outillage.

Après avoir brossé les endroits à retoucher, appliquer un apprêt à base de pigments anticorrosifs qui empêchera la rouille de se propager et qui servira de base à la couche finale. Les spécialistes de la C-I-L recommandent un apprêt à l'oxyde de fer ou au minium de plomb. Ce dernier offre les meilleures qualités anticorrosives surtout sur un métal non parfaitement nettoyé. La couche finale sera un émail de qualité ou, si le prix entre en ligne de compte, un émail à outillage moins cher.

La température de l'endroit où l'on peinture doit varier entre 50 et 60 degrés. Une température trop basse ralentit le séchage et une trop grande chaleur entraîne le boursouflage.

L'on évitera de peinturer dans les granges où seraient concentrées des vapeurs d'ammoniaque se dégageant du fumier. Ces vapeurs peuvent affecter la peinture, surtout au point de vue de la couleur. Le même principe vaut pour l'entreposage de l'outillage, même après que la peinture est sèche. Certaines couleurs ne résistent pas particulièrement bien aux alcalis : le vert, par exemple, est susceptible de tourner au jaune. Bien entendu, on évitera saleté et poussière qui peuvent endommager la surface peinte.

Décès à St-Aimé de Mme Joseph Dubé

SAINT-AIME (DNC) — Mme Veuve Joseph Dubé, née Marie-Louise Guay, est décédée à St-Aimé, à l'âge de 86 ans. Elle laisse dans le deuil un fils, M. Camille Dubé, de St-Aimé, ainsi que plusieurs autres parents. Les funérailles ont eu lieu jeudi, le huit janvier, à l'église paroissiale. L'inhumation suivit au cimetière local. Les funérailles étaient sous la direction de la Maison J.-C. Poirier, de St-Aimé.

★

Décès à 50 ans de Mme Omer Dessert

St-Guillaume (DNC) — Mme Omer Dessert, née Marthe Tremblay, est décédée le six janvier, à l'âge de 50 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, quatre enfants, Mme Vianney Bélisle (Gisèle), Mlle Jeannine Dessert, MM. Robert et Armand Dessert.

Les funérailles, sous la direction du Salon L.-O. Ponton, ont eu lieu samedi dernier, à l'église paroissiale. M. l'abbé Maurice Daneau fit la levée du corps; M. le chanoine Lucien Hébert chanta le service, assisté des abbés Daneau et Cantin. Les porteurs furent MM. Marcel Fontaine, Rosaire Laprade, Rosaire et Anatole Lacharité, Octave Côté et Valère Vanasse.

Nouvelles de la région

Saint-Dominique

M. le curé P.O. Gaudette a béni les fiançailles de M. Gilles Théroux, fils de M. et Mme Théodore Théroux, de Montréal, à Mlle Rita Adam, fille de M. et Mme Valérien Adam; les fiançailles de M. Léonard Flibotte, fils de M. et Mme Arthur Flibotte, à Mlle Jacqueline Lemay, fille de M. et Mme Montcalm Lemay; les fiançailles de M. Michelin Barbeau à Mlle Louise Gaucher, fille de M. et Mme Zoël Gaucher; celles de M. Paul-André Blouin, fils de M. et Mme Wilfrid Blouin, à Mlle Gisèle Dupont, fille de M. et Mme Raoul Dupont; les fiançailles de M. Hervé Plante, fils de M. et Mme Wilfrid Plante, de St-Joseph sur Yamaska, à Mlle Lucie Richer, fille de M. et Mme Emery Richer.

— A l'occasion des fiançailles de Mlle Gisèle Dupont à M. P.-André Blouin, M. et Mme Raoul Dupont recevaient M. et Mme Wilfrid Blouin, M. et Mme François Tourigny, M. et Mme Germain Richard, M. et Mme Damien Blouin, Mlle Phaneuf, M. Gaétan Blouin, Mlle Cécile Blouin, M. et Mme Roger Loiselle et leurs enfants, M. et Mme Léon Dubois, de Montréal; M. et Mme Claude Dupont et leur fille; M. Jean Dupont, Mlle Lorraine Ménard, MM. Lionel Dupont, Denis, Jacques et Mlle Claudette Dupont, M. Normand Chicoine et Mlle Rolande Duval.

— MM. et Mmes Camille Vertefeuille, de Sorel, J. Hamel et Germain Croteau, de Montréal, en visite chez M. et Mme Roméo Vertefeuille, dernièrement.

— Mlle Réjeanne Bouthillette, de Lachine, étudiante au Châtelin Business College, en promenade chez sa mère, Mme M. Bouthillette, dernièrement.

—M. et Mme Jean-Paul Lesac, de Lachine, M. Marcel Bernier, de Ville St-Pierre, et ses enfants, ont rendu visite à Mme Dora Bouthillette, ces jours derniers. — Mme Irenée Bouthillette et sa fille Madeleine, en promenade récemment chez M. et Mme Arthur Flibotte.

— Prompt rétablissement à Mme André Chicoine, hospitalisée à St-Hyacinthe.

—MM. et Mmes Bernard Dion, de Rougemont, et Jean Messier, de St-Hyacinthe, ont rendu visite à M. et Mme Ephrem St-Onge.

— M. et Mme Maurice Ménard, de St-Jude, ont visité récemment M. et Mme Augustin Thuot.

— Les premiers de classe à l'école No 3, pour les derniers examens, sont : 6e année, Réal Croteau; 5e, Denis Chabot; 4e, Céline St-Onge; 3e, Jean-Pierre Dion et Francine Audy; 2e, Gisèle Plante; 1ère année, Manon Audy. La titulaire de cette école est Mlle Georgette Guillette.

★

Saint-Jean-Baptiste

— M. Gérard Brillon vient de faire ses débuts dans la nouvelle *fonction de marquillier.*

— Prompt rétablissement à Mlle Carmelle Chabot, ainsi qu'à M. Donat Chabot, son père, tous deux hospitalisés à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

— Dernièrement est décédé à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, après une longue maladie, Mlle Françoise Touchette, fille de M. et Mme Edmond Touchette. Les funérailles eurent lieu à l'église de St-Jean-Baptiste et l'inhumation suivit au cimetière paroissial.

★

Saint-Pie

M. et Mme Eddy Messier decevaient à dîner, dimanche le 11 janvier dernier, M. et Mme Laurent Massé, M. et Mme Léo Messier, M. et Mme René Desnoyers, M. et Mme Maurice Messier, M. et Mme André Messier, de St-Césaire, M. et Mme Roland Messier et leurs fils, de St-Hyacinthe, M. et Mme Donat Jodoin, M. et Mme Roger Messier, Mlle Jacqueline Messier, Mme Albani Messier, Mlle Hortense Messier, de St-Pie.

—M. et Mme P. Lachapelle recevaient à souper dernièrement MM. Conrad Lachapelle, Jean-Claude Giroux et Denis Lachapelle, de Montréal; Mlle Louise Marier, de St-Eustache; M. et Mme Napoléon Paré, de Drummondville, et leurs enfants; Mlles Denise et Monique Paré, MM. Jacques Paré et Germain Lachapelle, Mlle Gemma Laferrière, M. Marcel Lachapelle et Mlle Monique Boucher; MM. Gilles et Maurice Lachapelle, Mme Origène Lachapelle, de St-Hyacinthe; M. Guy Lachapelle et Mlle Danielle St-Amand; M. et Mme Eddy Messier, M. Hormisdas Lachapelle, M. et Mme Aldège Dupaul et leurs enfants, M. Normand Dupaul, Mlles Suzanne et Louise Dupaul.

Saint-Guillaume

— M. l'abbé Germain Fafard a béni les fiançailles de M. Marcel Fafard, fils de M. et Mme Roméo Fafard, à Mlle Jeannette Paquin, de Sorel, fille de M. et Mme Joseph Paquin. Une réception fut donnée chez M. Joseph Paquin, à St-Joseph de Sorel.

— On annonce les fiançailles de M. Yvon Beauregard, fils de M. et Mme G.-E. Beauregard, à Mlle Marielle Viens, fille de Rosaire Viens, décédé, et d'Yvonne Brault;
les fiançailles de M. Florian Belhumeur, fils de M. et Mme Léon Belhumeur, à Mlle Claudette Duruisseau, fille de M. Arthur Duruisseau;
les fiançailles de M. Sylvain Déry, fils de Mme Vve Roméo Déry, de Ste-Hélène, à Mlle Lise Trinque, fille de M. et Mme Robert Trinque;
les fiançailles de M. Noé Dupré, fils de M. et Mme Pierre Dupré, de St-Germain, à Mlle *Clémence Falardeau, fille de* M. et Mme D. Falardeau;
les fiançailles de M. Claude Cartier, fils de M. et Mme Georges Cartier, à Mlle Marie-Jeanne Tessier, fille de M. et Mme Gérard Tessier; le mariage aura lieu le 17 janvier;
les fiançailles de M. André Labonté, fils de M. et Mme Camille Labonté, de St-Bonaventure, à Mlle Noella Milette, fille de M. et Mme Horace Milette;
les fiançailles de M. Marcel Deshaies, fils de M. et Mme Arthur Deshaies, de Ste-Angèle-de-Laval, à Mlle Rolande Boudreau, fille de M. et Mme Arthur Boudreau:
les fiançailles de M. Maurice Michaud, de Ste-Rose-de-Laval, fils de M. et Mme Sylvio Michaud, de Ste-Rose-de-Dégelé, à Mlle Marie-Paule Hénault, fille de M. et Mme Euclide Hénault.

— M. et Mme Alphonse Michaud, Mlle Madeleine Michaud, de Beloeil; M. et Mme Denis Michaud et leurs enfants, de Montréal, se sont rendus au temps des fêtes visiter Mlle Marie-Anne Provencher, M. et Mme Gérald Lemay, à Châteauguay.

— Au Jour de l'An, M. et Mme A. Michaud recevaient tous leurs enfants et petits-enfants.

— M. et Mme Anatole Fontaine recevaient au Jour de l'An M. et Mme Roland Dessert et leurs enfants, de West-Warwick; M. et Mme Marcel Fontaine et leurs enfants, M. et Mme Donald Poliquin et leur fils, des Trois-Rivières; M. et Mme Armand Trudeau et leurs enfants, de St-Hyacinthe; M. et Mme Yvon Fontaine et leur fille Lise.

Minime mais important

Bien des gens considèrent qu'il n'est pas nécessaire de s'occuper des premières dents des enfants, qui, après tout, ne sont que temporaires. Cependant, au tout début ces dents de lait peuvent se carier et, si elles sont négligées, l'enfant perd des dents prématurément, ce qui laisse des vides qui peuvent faire pousser de travers les secondes dents. Il faut traiter promptement tout signe de carie dentaire, si petit soit-il. Dans le cas des enfants, il faut les conduire chez le dentiste dès l'âge de trois ans.

Cours de cuisine à Saint-Hilaire

ST-HILAIRE (DNC) — Le cercle d'Economie Domestique de St-Hilaire, dont la présidente est Mme Louis-de-Gonzague Gélinas, est heureux d'annoncer qu'un cours de cuisine sera donné par deux représentants du département de l'Instruction publique du Québec, à l'Ecole du Sacré-Coeur, du 19 janvier au 19 février. Ces cours seront pour la première et la deuxième année. Il est donc très important que les personnes intéressées soient présentes le soir de l'inscription, soit le 19 janvier, au local du cercle, à la salle de la fabrique. Cordiale invitation à toutes les dames et demoiselles de la paroisse.

Au cinéma Le Paris

"Il n'y a pas de plus grand amour", une oeuvre poignante qui a pour point de départ une maternité déçue et l'idée de perdre, de ce fait, l'homme aimé, prendra l'affiche dès samedi au cinéma "Le Paris".

Mario et Louise sont deux jeunes étudiants amoureux l'un de l'autre. Ce qui devait arriver arrive : Louise attend un enfant. Sans hésiter, Mario décide de l'épouser. Mais son père le croit tombé dans les filets d'une aventurière, s'oppose à ce mariage (qui a lieu quand même) et rompt avec son fils. Après des démarches harassantes, Mario réussit à trouver une situation. Ce qu'il ne sait pas, c'est que c'est à son père, qui dans l'ombre veille, qu'il la doit. Il ignore encore autre chose : Louise a eu un accident qui l'empêche d'être mère. Mario est envoyé en Perse. Et le père déclenche un drame qui se termine en cour d'assises. Mais l'amour triomphe.

La tendresse, la jeunesse et la spontanéité d'Antonella Lualdi et Franco Interlenghi illuminent ce film habilement construit et fort honnêtement traité.

Au même programme : "Gamin de Paris", une comédie d'aventures sentimentales mettant en vedettes trois jeunes prodiges du cinéma français : Jacky Gencel, Marie-France et Christian Fourcarde.

★

Soirée populaire

SAINT-AIME (DNC) — Samedi prochain, le 17 janvier, aura lieu à la salle paroissiale de St-Aimé une soirée du bon vieux temps; l'orchestre Théroux, d'Yamaska, fera les frais de la musique; un magnifique prix de présence sera tiré au sort au cours de la soirée. Bienvenue à tous

LA LIGUE
DES PETITS LITS BLANCS
présente en
? GRANDE PRIMEUR ?
le 29 janvier 1959
Ce message est une courtoisie de
Morissette
CONFECTION FOURRURES
1336, DES CASCADES PR. 3-9370 SAINT-HYACINTHE

VENTE FORMIDABLE
à prix stupides chez Raoul Gaudet 433, ST-FRANCOIS
DU 22 AU 31 JANVIER 1959
Magasin fermé lundi, mardi, mercredi, les 19, 20, 21 janvier
AFIN DE PREPARER CETTE
VRAIE VENTE — A VRAIS BAS PRIX

G. ROUSSEAU, J.-P. JETTE ET G. ROY SONT EN VEDETTE



Voici le nouveau trophée individuel Robin Hood qui sera offert cette année pour la première fois au "Joueur le plus Utile" de chaque ligue de hockey pour enfants de neuf à treize ans d'un bout à l'autre du Canada. Le trophée a pour but de promouvoir le véritable esprit sportif parmi les joueurs de hockey des ligues mineures. Les donateurs du nouveau trophée emploient l'expression "Le Joueur le plus Utile" dans son sens le plus large. Les gagnants des trophées seront choisis non seulement pour leurs prouesses athlétiques mais aussi pour leur bon caractère et leur sens civique. Ce nouveau genre de trophée a été si bien reçu par les organisateurs du hockey mineur dans tout le pays que les meuniers bien connus sont convaincus d'avoir ainsi trouvé un moyen de participer à la formation de la jeunesse canadienne.

Les résultats de la ligue "Dow"

P.P. Electric	36
Pepsi-Cola	35
Maurice Sylvestre	35
Epicerie Larochelle	32
R. Bastien	30
Germain Larivière	28
Boul. Pinsonneault	22
J.W. Blier	22

haut triple : H. Richer 512

Haut simple : D. Pineault 195. **M. Sylvestre** : Handicap 141, R. Bélanger 372, A. Avard 316, L. Comtois 432, M. Labossière 405, H. Richer 512, Total : 2178. **Boul. Pinsonneault** : Handicap 81, P. Laflamme 414, F. Claveau 415, S. Larochelle 412, D. Pineault 387, J.C. Côté 409, Total : 2118.

R. Bastien : Handicap 120, G. Bienvenue 304, M. Després 333, Dummy 300, C. Ruel 402, Y. Laprès 403, Total : 1862.

Pepsi-Cola : Handicap 159, G. Deragon 317, R. Frappier 371, H. Charbonneau 352, A. Lussier 422, L. Dumas 408, Total : 2029.

Epicerie Larochelle : Handicap: 135, J.P. Deslauriers 392, J.G. Richer 502, J. G. Bourgeois 452, E. Brouillard 310, G. Hudon 403, Total : 2193.

J.W. Blier : Handicap 87, C. Chouinard 415, M. Caron 376, Y. P. Bérard 382, D. Mailhot 433, Total : 2079.

Les clubs O'Keefe et Acton vainqueurs

G. Blier inactif pour le reste de la saison

Grâce à la performance de leurs joueurs-étoiles, les équipes O'Keefe et Acton Vale ont été victorieuses, dimanche dernier, à la reprise des activités de la ligue de hockey Maskoutaine. Les ailiers G. Rousseau, J.-P. Jetté et G. Roy se sont particulièrement signalés avec des tours du chapeau.

Fortement handicapés par les vacances des fêtes, les porte-couleurs du club Penman's ont endossé leur sixième revers de la saison en baissant pavillon devant la puissante offensive du O'Keefe. La partie s'est soldée au compte de 6-1 et les vainqueurs s'assuraient seuls, la première position du circuit Gaucher.

Après une première période plutôt lente où les perdants comptaient leur unique but et le premier de la rencontre, les joueurs du O'Kefee se lancèrent résolument à l'attaque pour finalement forcer la forteresse du gardien Bernier. Les ailiers G. Rousseau, R. Caron, P. Blanchard, et A. Caron trouvèrent le fond des filets dans les deuxième et troisième reprises pour définitivement sceller l'issue de la joute.

G. Blier blessé

Le diminutif joueur d'arrière du club O'Keefe, Gilles "Gordie" Blier, a été victime d'un accident qui le retiendra probablement inactif pour le reste de la saison. Il a subi une fracture d'un os de la cheville droite en venant en collision sur le bord de la bande avec le robuste Bazil McDonald. Son patin s'est pris dans la bande et le choc lui renversa le pied.

Des radiographies prises à l'hôpital Saint-Charles ont indiqué la gravité de la blessure et les médecins ont recommandé un repos à long terme. Connaissant cependant la combattivité de ce vétéran, les amateurs ne seront pas surpris de le revoir en uniforme dans un avenir rapproché, aussitôt son plâtre enlevé.

Acton en troisième

Le trio offensif G. Roy, J. Rousseau et J.-P. Jetté qui fait la puissance du club Acton Vale, a grandement impressionné contre l'équipe Casavant. Ces trois ailiers ont enregistré tous les buts des visiteurs qui remportaient une victoire décisive de 8-3 pour monter au troisième rang de la ligue Maskoutaine. Ainsi, les clubs Casavant et Penman's sont toujours sur un pied d'égalité en quatrième position.

Le capitaine G. Camiré et les ailiers C. Chevalier et R. Matte ont enregistré les buts des perdants, dont l'alignement était réduit à sa plus simple expression pour l'occasion. En plus de se signaler à l'offensive malgré la défaite de son équipe, Claude Chevalier a particulièrement brillé sur la défensive. Il a été de loin le pilier indiscutable du Casavant.

Sommaires

O'KEEFE (6) — PENMAN'S (1)

1ère période

1—Pen. : B. McDonald
Banville-Parenteau 9.11
2—O.K. : G. Rousseau
G. Blier-A. Caron 11.12
Aucune punition.

2ème période

3—O'K. : G. Rousseau
D. Gazaille-G. Blier 5.05
4—O'K. : R. Caron
J. Morisseau 7.00
Punitions : J.-G. Jodoin, 13.36, N. McDonald, 16.45.

3ème période

5—O'K. : G. Rousseau
D. Gazaille 7.40
6—O'K. : P. Blanchard 9.45
7—O'K. : A. Caron
D. Gazaille 12.29
Punitions : P. Blanchard, 3.03, S. Banville, 9.04, S. Banville, J.-G. Jodoin, 14.10.

CASAVANT (3) — ACTON (8)

1ère période

1—A.V. : G. Roy
G. Lampron-J.-P. Jetté .. 1.39
2—A.V. : J.-P. Jetté
G. Roy-G. Roy 8.07
3—A.V. : G. Roy
J.-P. Jetté 11.48
4—Cas. : G. Camiré 19.57
Punitions : R. Plante, 8.01, G. Camiré, 9.15.

2ème période

5—A.V. : J. Rousseau
D. Asselin-G. Roy 3.02
6—A.V. : J.-P. Jetté
J. Rousseau-G. Roy 7.37
Punitions : A. Campbell, 11.03, C. Dorais, 14.17.

3ème période

7—Cas. : C. Chevalier
R. Matte-A. Campbell 1.39
8—A.V. : G. Roy
J. Rousseau-G. Asselin 4.33
9—A.V. : J. Rousseau 8.42
10—Cas. : R. Matte
J.-C. Chevalier-G. Mann .. 10.18
11—A.V. : J.-P. Jetté
J. Rousseau 14.38
Punitions : G. Camiré, 7.25, J. Lafrance, 11.08.

Trudel suit de près dans la ligue S.Hyacinthe

Divisant les honneurs d'un verdict nul avec l'équipe du Grand Hôtel, les porte-couleurs du club Léo Trudel conservaient la première position de la ligue St-Hyacinthe. F. Robert roula un 466.

Dans l'autre match, l'équipe du Théâtre Maska remportait une victoire de 3-1 aux dépens du Molson malgré la belle tenue du quilleur A. Pelletier qui roula 484 pour les perdants.

Classement

Léo Trudel	28
Grand Hôtel	26
Théâtre Maska	23
Molson	19

Léo Trudel : Handicap 228, E. Lemoine 316, F. Grisé 450, A. Rivard 393, O. Girouard 449, Y. Pelletier 408. Total : 2245.

Grand Hôtel : Handicap 205 C. Pelletier 100, J. Pelletier 413, A. Brouillard 379, G. Pothier 459, F. Robert 466, N. Pelletier 215, Total : 2267.

Maska : Handicap 312, C. Girouard 335, R. Raymond 401, D. Gadbois 438, J. Malo 400, E. Paquin 403, Total : 2289.

Molson : C. Ruel 406, M. Bélanger 340, A. Gagnon 322, R. Richer 393, A. Pelletier 484, Total : 2230.

Le Cyclisme

Les fêtes étant passées, les sports d'hiver continuent d'occuper la vedette. Mais, il ne faudrait pas penser que les sports d'été sont disparus à tout jamais. Loin de là ! Bien que engourdis par le froid ils sont loin d'être morts et la mi-janvier commence déjà à les réveiller. Dans le coeur des cyclistes, le sang redevient chaud. Ces athlètes entrevoient déjà les beaux jours du printemps où l'entrainement et les compétitions reprendront de plus belle.

Que nous réserve l'année 1959 dans le domaine du cyclisme ? Eh bien, les nouvelles sont des plus encourageantes. Si aucun changement ne vient contrecarrer les plans, une course de six jours aura lieu au Forum, au mois de mai. Il s'en trouve déjà qui sont prêts à parier pour un sprint mais encore faudra-t-il attendre de connaître les participants puisque les anciens ne sont que des souvenirs glorieux.

Plusieurs se rappellent les brillants athlètes Canadiens Lepage, Audy, Baggio, Peden et Cyr, les Français Letourneur, Ignat et Diot, les Allemands Kilian et Vopel. Combien d'autres encore sont disparus de la compétition et remplacés par de plus jeunes non moins combattifs et déterminés.

Le petit Guy Morin remplacera le fameux Audy et nous aurons à la place du grand Torchy Peden, le robuste Pat Murphy ainsi que plusieurs vedettes du Tour de France. Espérons que 1959 nous présentera les six jours sous une formule nouvelle et avec une envergure insoupçonnée.

Paul Picard.

Le club Richer en tête de la ligue Yamaska

Dans la ligue Yamaska Shirt, le club Bernard St-Jacques disposait 3-1 de l'équipe Guy St-Roch après quoi les protégés du capitaine Roger Richer blanchissaient les joueurs de l'équipe Armand Lévesque.

Les joueurs J.-G. Richer et A. Caron s'affirmaient particulièrement avec des scores de 461 et 456.

Classement

Richer	30
Lévesque	26
St-Roch	24
St-Jacques	24

Résultats

Guy St-Roch (1) — Handicap 279; Mme Jacq. Phaneuf 225; Jean-Guy Benoit 364; Marcel Lavallée 381; Guy St-Roch 379. TOTAL : 1628.

Bernard St-Jacques (3) — Handicap 225; Mlle Fleurette Lavallée 360; André Caron 456; Bernard St-Jacques 436. TOTAL : 1678.

Roger Richer (4) — Yolande Lévesque 320; Jean-Guy Richer 461; Charles Delisle 398; Roger Richer 304. TOTAL : 1483.

Armand Lévesque (0) — A. St-Amant 261; Jean-Claude Lussier 321; Jean-Guy Avard 340; Armand Lévesque 380. TOTAL : 1314.

M. Théroux roule le plus haut triple chez les "A"

A la reprise des activités, M. Théroux s'est particulièrement affirmé en roulant le plus haut triple des quilleurs de classe "A" lors des derniers programmes des ligues des Brasseurs et Dow.

L'étoile de la semaine a réussi son exploit sur les allées de la Philharmonique pour conduire son équipe, O'Keefe, à une victoire de 4-0 et au premier rang de la ligue des Brasseurs. Il complétait un total de 581 alors que ses rivaux C. Daigneault, R. Dubuc, L. P. Morin, A. Wilky et J.-G. Morin abattaient respectivement 526, 526, 523, 543 et 516 quilles.

Dans la ligue Dow, sur les allées de la salle Ste-Anne, J.-G. Morin, 522, J. McCaffrey, 520, R. Brodeur, 506, et R. Bérard, 502, ont aussi fourni des performances remarquables et figurent au palmarès des vedettes.

Résultats

Dow : L.P. Morin 523, A. Wilkie 543, D. Houle 465, R. Brodeur 517, Y. Rho 362, H. Richer Handicap 135, Total : 2545.

Labatt's : C. Daigneault 526, R. Charpentier 410, B. Morin 433, J. G. Renaud 475, Handicap 105, Total 2249.

Molson's : O. Goulet — J. Gauthier 490, J. Dion 493, F. Robert 383., B. Caouette 463, A. Ga-

(suite en page 17)

49ième anniversaire



ÉCONOMISEZ VOS DOLLARS

en profitant de notre grande

RÉDUCTION

sur toutes nos

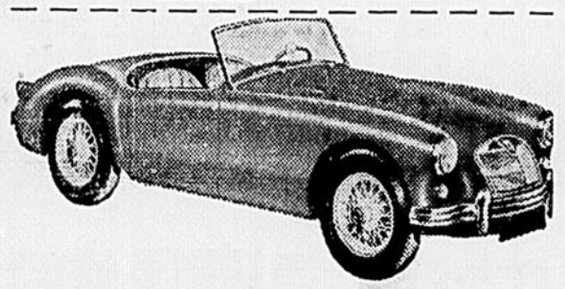
MARCHANDISES !

— Venez et voyez —

Avez-vous vos billets pour le prochain tirage de l'auto MG ?

Sinon... HATEZ-VOUS de vous procurer le vôtre IMMÉDIATEMENT !

Chaque dollar d'achat vous donne droit à un billet pour le tirage de



cette magnifique voiture sport de marque "M.G."

Tentez votre chance !

Vendu par SAINTE-ROSALIE AUTO LTEE
MORRIS — "MG" — WELLIS
Route no 9 — Boulevard Laurier — Sainte-Rosalie

J.D. DESROSIERS

J. D. Desrosiers

"Le magasin de la qualité à St-Hyacinthe"

1460, Cascades Tél. PR. 4-6722

Cassez la glace avec un "p'tit coup d'coeur"

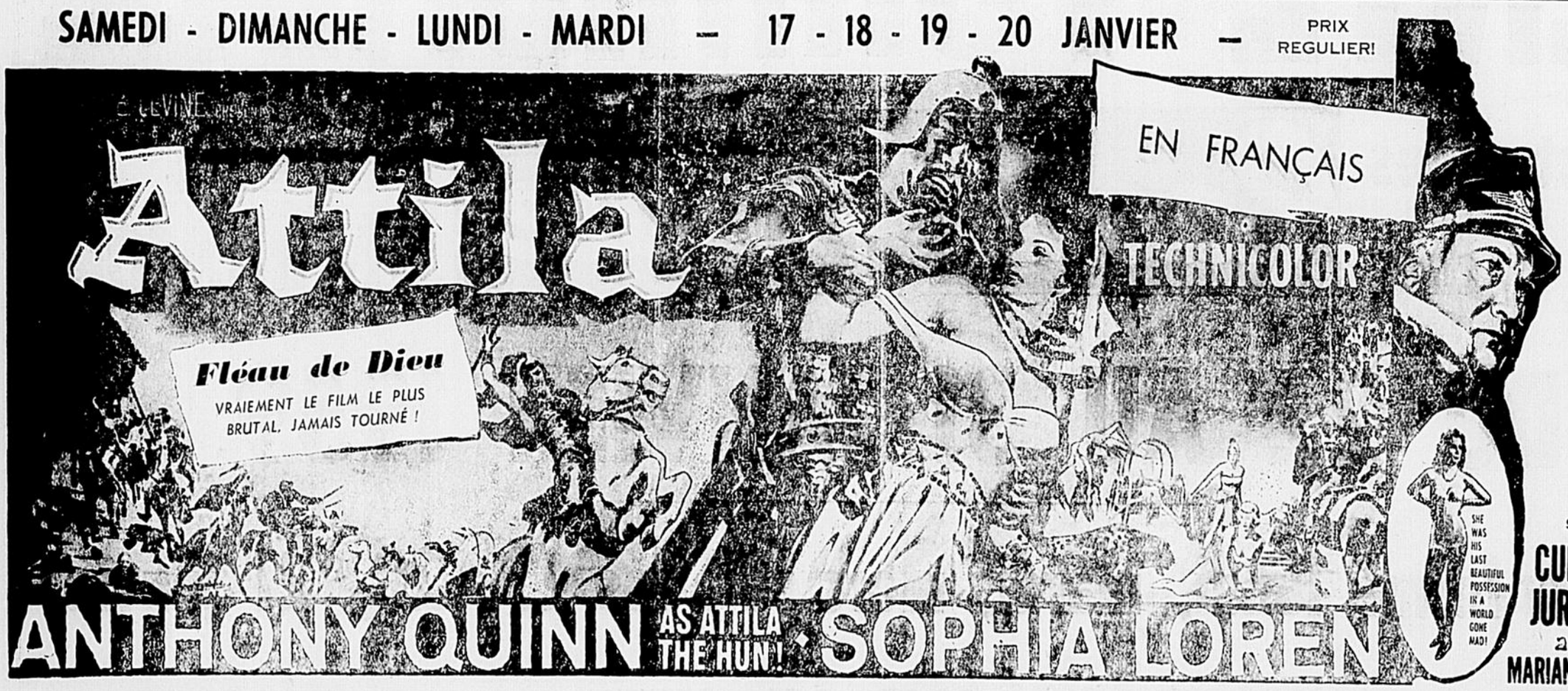
...le gin de Kuyper

évidemment



Blended Gin • Distillé au Canada

SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI - MARDI — 17 - 18 - 19 - 20 JANVIER — PRIX REGULIER!



AU MÊME PROGRAMME!

Un film acclamé partout... L'histoire dynamique d'un général nazi qui se battit pour un symbole qu'il exécrait...

Le Général du Diable

Starring CURT JURGENS and MARIANNE COOK

Maska ★ ST. HYACINTHE QUE.

A L'AFFICHE

MER. — JEU. — VEN.
21 - 22 - 23 JANVIER

"LE PLUS GRAND WESTERN DEPUIS DES ANNEES"
MEME CEUX QUI N'AIME PAS LES WESTERNS, AIMERONT

"THE BIG COUNTRY"

avec GREGORY PECK *en cinemascope et couleurs*

★

2ième FILM — MER. JEU. VEN.

The BOWERY BOYS *in*

"LOOKING FOR DANGER"

LES CLUBS RIVALISENT DANS LE JUNIOR

Joutes enlevantes et comptes serrés

Les derniers résultats des parties de la ligue Junior démontrent une étonnante rivalité entre les équipes en lice et prouvent que l'issue de la saison sera des plus contestées. Dans la course au championnat, trois clubs opposent la plus vive résistance pour s'assurer les honneurs.

A la reprise des activités du circuit Préfontaine, l'alignement du St-Sacrement a triomphé de justesse des porte-couleurs du club Christ-Roi pour conserver la première position alors que les joueurs du Providence disposaient 6-4 de l'O.-T.J. Notre-Dame.

Dans la première joute, un but compté par R. Bibeau au milieu de la période finale a donné la victoire aux hommes du pilote Lucien Lefebvre. Par contre, au cours de la seconde partie, les deux clubs sont revenus de l'arrière à quelques reprises pour prendre tour à tour l'avantage du jeu. Mais, une offensive décisive inspirée par la tenue des ailiers Corriveau, Laplante et Lemieux a fait pencher la balance en faveur du club Providence.

Les deux joutes ont été fort intéressantes et dénuées de rudesse puisque les officiels n'ont signalé que 10 punitions dans les deux rencontres.

Sommaires

La Providence (6) Notre-Dame (4)

1ère période
1—L.P. : Laplante (Lamothe) 8.14
2—L.P. : Délisle (Filion) 13.43
2ème période
3—N.D. : Chouinard (Plourde-Rochefort) 1.04
Punition : St-Louis, 6.40.
3ème période
4—N.D. : Richer (Pouliot-Cloutier) 4.02
5—N.D. : Rochefort 6.08
6—L.P. : Corriveau (Laplante) 12.40
7—N.D. : Plourdes (Rochefort-Chouinard) 12.45
8—L.P. : Saint-Pierre (Lemieux-Lamothe) 13.30
9—L.P. : Corriveau (Laplante) 14.27
10—L.P. : Lemieux (Délisle) 14.53
Aucune punition.

Christ-Roi (2) St-Sacrement (3)

1ère période
1—S.S. : Marchessault Ménard-Choquette 6.02
2—C.R. : Bergeron Frenière 13.47
Punition : C. Jodoin, 6.52.
2ème période
3—C.-R. : Messier Lavigne-Morisseau 5.42
4—S.S. : Bibeau 13.00
Punitions : Bibeau, .05, Ménard, 9.53, Chicoine, 10.05, Lavigne, 13.06.
3ème période
5—S.S. : R. Bibeau Bibeau 7.25
Punitions : Pelletier, 6.10, Desrochers, 11.52.

Compteurs de la ligue Junior

J. Chicoine, CR	8	4	12
R. Bibeau, SS	6	5	11
G. Laplante, LP	6	5	11
A. Lavigne, SS	6	5	11
P. Chouinard, ND	5	6	11
A. Ménard, SS	6	4	10
A. Michon, SS	2	8	10
D. Hébert, ND	6	3	9
G. Plourdes, ND	5	4	9
G. Bergeron, CR	3	5	8
L. Marchesseault, SS.	3	5	8
G. Rochefort, ND	3	5	8
A. Lemieux, LP	3	4	7
M. Richer, ND	1	6	7

Position des Equipes

	g	p	pp	pe	T
St-Sacrement	4	3	29	28	8
Notre-Dame	4	3	27	22	8
La Provid.	4	3	27	31	8
Christ-Roi	2	5	21	23	4

La ligue des Banques revient au programme

La performance remarquable des quilleurs de l'équipe de la Banque Nationale, succursale de la rue St-Simon, leur donna une victoire de 4-0 contre leurs rivaux de la succursale Bourg-Joli. Jacques Pelland se distingua avec un 449.

Dans l'autre rencontre, l'équipe de la Banque Provinciale blanchissait celle de la Banque Royale malgré la belle tenue de Claude Desrosiers.

Classement

Provinciale	41
Royale	36
Nationale	34
Nationale	9

Résultats

Royale : Yolande Desrochers 263, Sonia D'Anjou 238, M. Bousquet 305, Pauline Célit 307, Michel Tanguay 345, C. Desrosiers 398, Total : 1856.

Provinciale : Mme L. St-Amand 378, J. Fontaine 252, Mme Rita Messier 252, J. Auger 370, R. Boucher 389, Réal Messier 351, Total : 1992.

Nationale (6-44) : Gisèle Flibotte 433, Yolande Campbell 340, J. Pelland 449, A. St-Amand 404, F. Poirier 270, C. Lemay 356, Total : 2252.

Nationale : Handicap 180, H. Pelletier 263, Dummy 150, S. Perreault 283, André Frappier 277, M. Menty 318, Y. Pelletier 284, Total : 1755.

J.-C. Chevalier se révèle un redoutable compteur

Un joueur transformé jouant avec détermination et courage a réussi un véritable tour de force en comptant cinq buts en plus d'obtenir une assistance, pour donner au club Casavant une victoire de 7-5 aux dépens des puissants patineurs du Marc Guertin. Le robuste J.-C. Chevalier s'est révélé la sensation de l'équipe en affichant une agressivité de tous les instants.

La performance de J.-C. Chevalier est d'autant plus éloquente que le club Casavant n'alignait que sept joueurs contre les meneurs éventuels de la ligue Maskoutaine. Le cerbère E. St-Amand a aussi partagé la vedette en repoussant les attaques menaçantes de l'adversaire et en exécutant des arrêts qui soulevèrent d'enthousiasme les quelques 500 spectateurs réunis à l'aréna.

L'offensive du Marc Guertin chaussures a certainement manqué de précision et d'ensemble. Cependant, le vétéran J. Charron s'est particulièrement signalé avec deux buts et deux assistances. A. Dupré, J.-L. Dufour et A. Préfontaine ont enregistré les autres buts des perdants.

A. Campbell, l'un des piliers du Casavant a brillé dans l'ombre en comptant un but en plus de fournir quatre assistances. A la fin de la troisième période, il a été passablement ébranlé à la suite d'une rude mise en échec servie par J. Charron. Il fut transporté hors de la patinoire, suffoquant et pratiquement sans connaissance.

Patro gagne

Au cours de la deuxième joute au programme, les joueurs du Patronage se sont assuré une victoire serrée au compte de 4-3 aux dépens des porte-couleurs du Acton Vale. Prenant une avance de 4-0 dès la première période, la rencontre prit une tournure des plus intéressantes lorsque les visiteurs effectuèrent un ralliement de deux points dans le second engagement sur des tentatives de G. Lampron et A. Jetté.

Dans le troisième tiers, J.-P. Jetté redonna espoir aux partisans du Acton en déjouant le nouveau cerbère G. Labrecque. Vers la fin de la période, les visiteurs manquèrent une belle chance d'égaliser le pointage lorsque deux représentants du Patro furent punis. Malgré tous leurs efforts, la défensive du gérant St-Roch parvint à se sortir de l'impasse grâce à la vigilance de M. Malo et de son coéquipier J.-M. St-Amand.

G. St-Amand, Y. Paré, G. Gladu et E. Long ont inspiré l'offensive des vainqueurs.

Sommaires

CASAVANT (7) - GUERTIN (5)

1ère période
1—Cas. : J.-C. Chevalier
1—Cas. : J.-C. Chevalier A. Campbell-F. Laprés 3.26
2—M.G. : J.-L. Dufour J. Charron-J.-C. Tessier .. 4.25
3—Cas. : J.-C. Chevalier A. Campbell 9.56
Aucune punition.

2ème période
4—Cas. : J.-C. Chevalier A. Campbell 1.45
5—M.G. : J. Charron A. Préfontaine 3.35
6—Cas. : A. Campbell J.-C. Chevalier 11.37
7—Cas. : J.-C. Chevalier J. Lafrance 11.53
8—M.G. : A. Préfontaine Y. Banville 13.36
Punitions : F. Laprés, 9.50, Y. Banville, 14.03.
3ème période
9—Cas. : F. Laprés A. Campbell 2.36
10—Cas. : J.-C. Chevalier 7.15
11—M.G. : A. Dupré F. Bazinet-J. Charron 9.40
12—M.G. : J. Charron 10.17
Punitions : G. Mann, 4.25, J. Lafrance, 7.20, J. Charron, 14.11.

PATRO (4) — ACTON (3)

1ère période
1—Pat. : G. St-Amand 2.05
2—Pat. : Y. Paré G. Aubin-J.-M. St-Amand 4.09
3—Pat. : E. Long G. St-Amand-G. Gladu 6.47
4—Pat. : G. St-Amand E. Long-G. Gladu 13.20
Punitions : J. Maurice, 8.47, J. Rousseau, 12.02
2ème période
5—A.V. : A. Jetté J.-P. Jetté-J. Rousseau 3.20
6—A.V. : G. Lampron J. Rousseau 9.00
Punitions : J. Houle, 2.14, R. Frenière, 5.05, R. Lapointe, 8.06, G. Dorais, Y. Paré, 10.05, J.-P. Jetté, 7.15.
3ème période
7—A.V. : J.-P. Jetté G. Roy-G. Meunier 5.02
Punitions : G. Gladu, .12, G. Gladu, 6.07, R. Frenière, 12.15, G. Aubin, 13.38.

Les moyennes de la ligue Classe "B"

Moyenne des joueurs
Hauts Triples

J. G. Halley	39	149.3
G. Dufour	36	144.19
H. Richer	48	143.43
J. Malo	45	143.29
J.G. Renaud	36	143.29
M. Labossière	36	140.33
L. Comtois	45	140.3
L. Dumas	48	140.1
G. Ménard	42	139.21
J. P. Desrosiers	21	138.19
J.P. Bérard	45	137.5
G. Leblanc	48	135.46
G. Seguin	24	134.1
D. Robert	37	131.34
C. Launier	12	132.1
D. Mailhot	39	130.18
A. Ledoux	48	129.12
F. Cusson	42	122.41
J.P. Mercier	48	122.7
L.P. Dupont	45	119.29
R. Frenière	20	119.15
L. Pepin	18	119.6
H. Charbonneau	48	115.9

Position des équipes

Yamaska Auto	39
Trans Canada Shoe	35
Marc Guertin	30
Auger et Gaucher	24

Hauts Triples

L. Dumas	582
H. Richer	566
J.P. Bérard	552
G. Dufour	542
J. Malo	523
J.G. Halley	516
J.P. Desrosiers	512

Hauts Simples

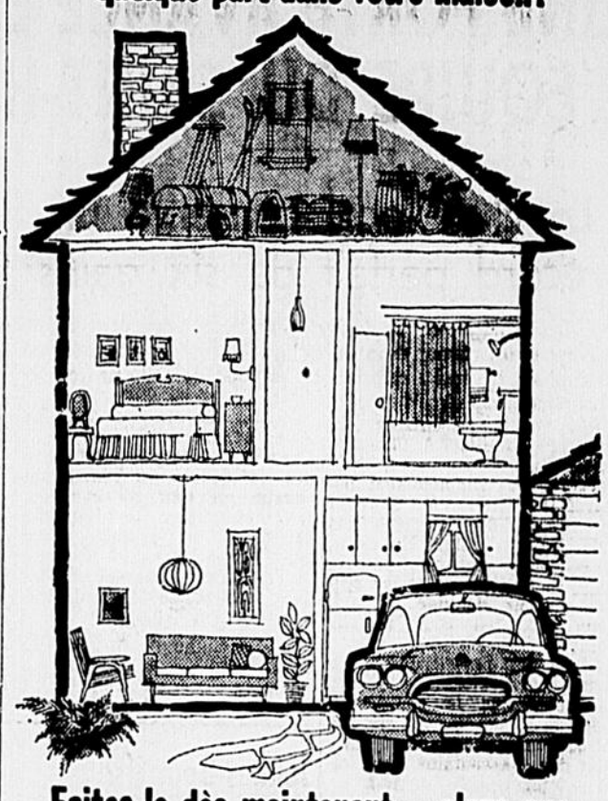
L. Dumas	254
G. Dufaur	244
H. Richer	243
J. Malo	218
J. G. Halley	210
L. Comtois	207
J.P. Desrosiers	204

Classement de la ligue Maskoutaine

(12 janvier)

Clubs	PJ.	G.	P.	N.	PP.	PC.	Pts
O'KEEFE	12	7	3	2			16
M. GUERTIN	11	7	4	0			14
ACTON VALE	11	5	5	1			11
CASAVANT	11	4	6	1			9
PENMAN'S	12	3	6	3			9
PATRO	11	3	6	2			8

Il y a certainement des travaux à exécuter quelque part dans votre maison!



Faites-le dès maintenant,—alors que travailleurs et matériaux sont disponibles

LES AMÉLIORATIONS DE MAISONS PEUVENT ÊTRE FINANCÉES—au moyen de prêts pour l'amélioration des maisons, en vertu de la loi nationale sur l'habitation, par l'entremise de votre banque, . . . jusqu'à concurrence de $4,000 et remboursables en une période allant jusqu'à 10 ans.
CULTIVATEURS—renseignez-vous sur les prêts pour l'amélioration des fermes, garantis par le gouvernement et disponibles par l'entremise de votre banque, . . . jusqu'à concurrence de $5,000 et remboursables et une période allant jusqu'à 10 ans.
Durant l'accalmie d'hiver, vous pouvez obtenir de meilleurs services et une attention immédiate touchant vos petits travaux, surtout les travaux de réfection, de réparation et d'entretien.
Mais plus important encore, les hommes de métier, moins pressés, peuvent fournir un meilleur travail, plus rapidement et souvent à meilleur compte.
Aidez-vous vous-mêmes, tout en aidant votre localité, en faisant exécuter *maintenant* le travail.

Pour conseils
adressez-vous au Bureau Local du Service National de Placement

Pourquoi attendre au printemps,—Faites-le dès maintenant!

Autorisé par le Ministre du Travail du Canada

8047P

Les "Ice Follies" au Forum en février

La plus récente et la plus merveilleuse édition des "Ice Follies", celle de 1959, tiendra l'affiche du Forum du 8 au 15 février prochain. Les "Follies" sont toujours l'entreprise théâtrale la plus imposante au monde entier et il faut pas moins qu'un train complet de 16 wagons pour le transport des patineurs, des costumes et des décors d'une ville à l'autre durant la tournée annuelle de 47 semaines.

Plus que jamais, les "Ice Follies" offrent du nouveau, de l'inédit, des surprises et des sensations nombreuses et plus que jamais également, ses nombreuses vedettes sont originaires des quatre coins d'Europe, de l'Australie, de 26 états américains te de cinq provinces du Canada. Le spectacle d'Oscar Johnson et des frères Shipstad peut de plus se vanter d'aligner la crème des patineurs amateurs qui se sont le plus distingués depuis deux ans de même que le plus grand nombre de véritables champions.

Cette année, le spectacle des "Follies" offre pas moins de 20 numéros qui sauront très bien enchanter et dont les plus remarquables sont sûrement ceux du "Pays de l'Aiguille et du Fil", de "l'Hôtellerie de Snow Valley", du numéro magique "50 lieues sous la Mer" et des numéros "Vienne" et "La Parisienne". Les principales vedettes, cette fois, sont entre autres Richard Dwyer, Monsieur Frick, Carol Caverly, Florence Rae, Janet Champion, Judy Lawrence, Jo Ann Dawdy, le duo Kistner et Crossland, Lesley Goodwin, les Trois Epouvantails, les comédiens Wall et Dova, les acrobates frères Kermond, Glenn et Colleen, Garry Johnson et Don Manning. La troupe compte pas moins de 167 membres actifs et les costumes seuls ont coûté la jolie somme de plus de $300,000.

Les étoiles de la ligue Maskoutaine

La ligue de hockey Maskoutaine par l'intermédiaire de ses arbitres, choisit après chaque rencontre régulière, trois joueurs qui ont particulièrement brillé. Ce choix d'étoile vaut aux plus méritants, un total de trois points pour la première et ainsi de suite pour les autres.

Pour la mi-saison, le rapide A. Préfontaine a accumulé un total de 10 points tandis que J. Rousseau vient au second rang avec neuf. Deux joueurs, A. Dupré et G. Rousseau ont obtenu huit points et six ont reçu six points. Ce sont E. St-Amand, D. Asselin, R. Plourde, C. Savary, J.-P. Beaudry et G. Gladu.

A. Campbell, R. Beauregard, B. McDonald, L.-P. Brodeur et P.-E. Parenteau viennent ensuite avec cinq points. Les joueurs G. Camiré, G. Roy et E. Bernier partagent le sixième rang avec quatre points.

Au terme de la saison, les joueurs ayant obtenu le plus grand nombre de points figureront au palmarès et recevront probablement des trophées.

Statistiques de la ligue Goodyear

Twisting	33	12	46	30279
G. Office	28	17	36	28987
Spinning	22	23	29	28735
Labor Off.	20	25	27	27916
Carding	18	27	22	27848
Mac. Shop	14	31	20	26773

Moyennes Individuelles

L. Cabana	135.8
R. Fournier	129.3
R. Brodeur	129.0
M. Charron	127.1
Raoul Plante	123.9
Réal Plante	122.7
M. Soly	118.8
M. Brodeur	116.4
R. Cabana	116.0
R. Chapdelaine	115.7

M. Théroux...

(suite de la page 16)

gnon 348, Handicap 141, Total: 2318.

O'Keefe's : R. Dubuc 526, J.G. Morin 516, M. N. Théroux 581, J. G. Gatien 408, P. E. Durocher 449, Handicap 141, Total : 2621.

LIGUE DOW

Marché I.G.A. : J. G Renaud 488, C.E. Messier 432, R. Bérard 502, P. Gazaille 378, R. Charpentier 450, Handicap 213, Total : 2463.

Epicerie Gaucher : J. McCaffrey 520, B. Morin 425, C. Daigneault 371, J. P. Berger 475, F. Robert 416, Handicap 183, Total : 2390.

Epicerie Duguay : J. Flipo 401, S. Boyer 428, M. N. Théroux 366, P.E. Durocher 441, A. Wilkie 495, Handicap 195, Total : 2326.

Marché Bourdages : G. Boucher 467, Dummy 300, L. Bibeau 435, C. Daigneault 384, R. Maynard 450, andicap 174, Total 2220.

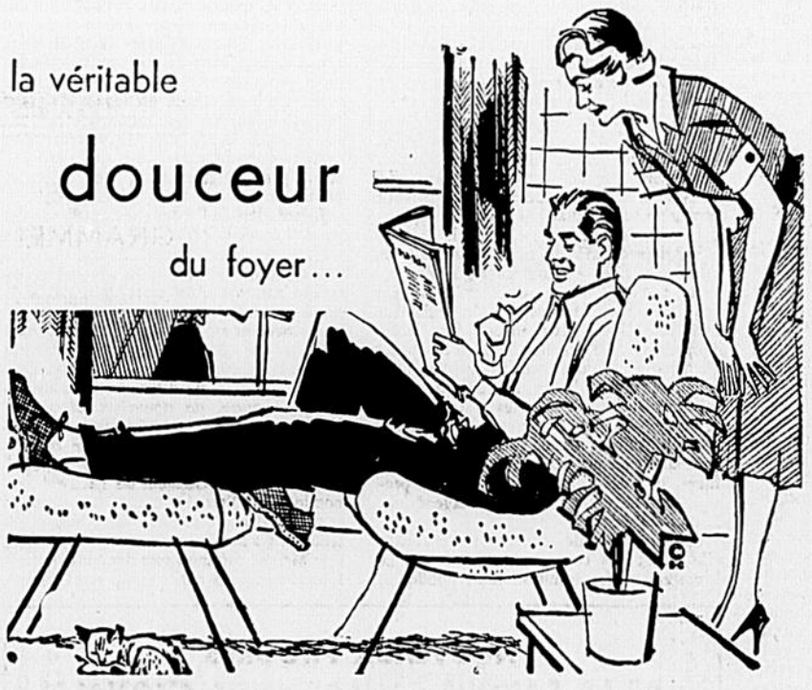
Epicerie Cascades : J. Dion 429, R. Millette 386, Y. Paris 431, M. Cadieux 352, L.P. Morin 409,, Handicap 201, Total : 2208.

Epicerie Raymond : Y. Rho 435, N. Aucoin 450, Flo Robert 397, L. Hamel 417, R. Dubuc 412, Handicap 222, Total : 2333.

Marché Lemonde : B. Caouette 354, R. Turcotte 451, D. Boucher 420, M. Beauchemin 338, J. G. Morin 522, Handicap 222, Total : 2307.

Marché Sicotte : R. Brodeur 506, R. Dubé 358, J. Malo 412, D. Houle 422, R. Morin 468, Handicap 222, Total : 2388.

la véritable douceur du foyer...



Pour un confort plus parfait . . .

Un service plus RAPIDE et EMPRESSE

FIEZ-VOUS à :

C. P. FOURNIER

HUILE A CHAUFFAGE

(pour poêles et fournaises)

2630, rue DESSAULLES Saint-Hyacinthe Tél.: PR. 4-6323

"Le froid ne nous résiste pas !"

Dans la ligue Intercomtés:

UNE FORTE AVANCE EN TETE DE L'EQUIPE DU SAINT-HYACINTHE

Le club local conserve un record parfait de six gains

Les protégés du pilote Paul Messier ont pris sept points d'avance au premier rang de la ligue Junior Intercomtés, en triomphant de façon décisive de l'équipe Beloeil, au dernier programme du circuit Hébert.

Une formidable offensive dirigée par les ailiers A. Chagnon, A. Lavigne, M. Rochefort et G. Bergeron, a complètement paralysé les visiteurs qui devaient se contenter de seulement trois buts. Dès la première période, la rencontre s'affirma sous le signe de la rudesse et les officiels durent signifier 14 punitions mineures pour rétablir l'ordre.

Ainsi, les porte-couleurs locaux conservaient un record parfait depuis le commencement de la saison avec six victoires consécutives. Le dernier gain des maskoutains s'est soldé par un pointage de 16-3.

Chambly vainqueur

Au même programme, samedi dernier, les représentants du club Chambly causaient une surprise en disposant facilement du St-Bruno au compte de 8-2 pour passer au troisième rang de la ligue, un point derrière leurs rivaux.

Les avants G. Quesnel et G. Larivée ont inspiré l'offensive des vainqueurs en réussissant chacun un tour du chapeau. Leur coéquipier M. Lapalme complétait le pointage avec deux buts. Les joueurs R. Grisé et J. Clermont marquaient les deux seuls points des perdants.

Classement

Saint-Hyacinthe	6	6	0	0	12
Saint-Bruno	6	2	3	1	5
Chambly	6	2	4	0	4
Beloeil	6	1	4	1	3

Les meilleurs compteurs du Jr Intercomtés

	B	A	Pts
G. Larivée, Ch.	10	12	22
A. Lavigne, St-H.	12	6	18
A. Michon, St-H.	4	10	14
M. Rochefort, St-H.	4	10	14
A. Lemieux, St-H.	7	6	13
M. Jarry, Bel.	7	6	13
R. Boucher, Ch.	7	5	12
T. Woods, St-B.	5	7	12
R. Bibeau, St-H.	6	6	12
A. Chagnon, St-H.	3	9	12
J.-C. Demers, Ch.	5	6	11
S. Banville, St-H.	2	8	10
L. Chagnon, St-H.	5	4	9
B. Guilmore, St-B.	4	4	8
B. Donahue, Bél.	3	5	8
P. Poirier, Bél.	3	5	8

N. Aucoin roule un 507 dans la ligue du Dimanche

Dans la dernière rencontre de la ligue du Dimanche, l'équipe de la Bijouterie Royale gagna 3-1 contre le club Maurice Bar-B-Q grâce à la performance de Normand Aucoin qui réussit un 507.

Sous l'inspiration de P.-E. St-Onge, 490, l'alignement du Marché Bonin disposa 3-1 du club Canadien pour passer au troisième rang de la ligue.

Classement

Bij. Royale	44
Canadien	37
Marché Bonin	33
Maurice	31

Résultats

Bijouterie Royale (3) — Mme Jacqueline Gadbois 328; M. Fernand Wilky 449; Mlle Jovette Lamontagne 335; M. Henri Tanguay 461; Mme Rita Dion 490; Mù Normand Aucoin 507. TOTAL : 2570.

Maurice Bar-B-Q (1) — Handicap 108; Mlle Rita Lampron 264; M. Lucien Dumas 450; Mlle Laurette Cordeau 396; Dummy Mme Gilberte Phaneuf 401; M. J.-H. Laperle 391. TOTAL : 2287.

Club Canadien (1) — Handicap 36; Mme Juliette Laperle 288; M. Ernest Viens 359; Mlle Colombe Gauthier 323; M. Jean-Guy Baron 398; Dummy 312; Dummy 309. TOTAL : 2025.

Marché Bonin (3) — Dummy 261; M. Paul Jolin 359; Mme Thérèse Houle 409; M. Henri Charbonneau 356; Dummy 273; M. P.-E. St-Onge 490. TOTAL : 2148.

Jeunes-Sportifs:

L. Bélanger abat un total de 512

Malgré la tenue de leur joueur-étoile Lucien Bélanger, le club Vermeersch subit une défaite au compte de 3 à 1 aux mains de l'alignement du Chartier. — Les jeunes sportifs ont repris jeudi dernier leurs activités. L'équipe Lanctôt triompha du Mercure Assurances par 4 à 0.

La victoire du club du capitaine Hamel est due pour une bonne partie à la piètre tenue de leurs adversaires. En effet, le Mercure Assurances devait au commencement de l'année compter plusieurs défaites, c'est alors que les dirigeants de la ligue décidèrent de renforcir le club. Au détriment des autres clubs, le Mercure Assurances acquit les services de plusieurs joueurs réputés. Malgré cette menace, les autres clubs furent déterminés davantage à la victoire. C'est aujourd'hui ce qui arrive. La force de ce club fut abattue par le désir de vaincre des autres.

Dans l'autre match le Chartier remporta la victoire au compte de 3 à 1. Ce dernier doit sa victoire à la bonne tenue de Bernard, J.-C. Tessier et D. Chartier qui roulèrent des triples au-dessus de 400. Ceux-ci furent aidés dans la victoire par leurs partenaires Mlles L. Aubertin et F. Beauregard avec des triples de 388 et 362 respectivement.

Position des équipes

Chartier	33
Vermeersch	31
Ph. Lanctôt	24
Mercure Ass.	24

Chartier : D. Chartier 420, L. Aubertin 388, R. Chagnon 395, F. Beauregard 362, M. Bernard 442, J.-C. Tessier 411.

Vermeersch : L. Bélanger 512, Dummy 195, R. Lecomte 422, C. McDonald 392, B. McDonald 502, J.-G. Malo 353.

Ph. Lanctôt : R. Thibault 371, H. Hamel 329, G. Lanctôt 380, M. Beauregard 363, E. Frappier 137,, J.-P. Hamel 425.

Mercure Ass. : Desrosiers 355, H. Lanctôt 237,, J.-C. Cadieux 378, A. Paris 357, B. Bail 422, L. Nichols 381.

Les compteurs de la Maskoutaine

	B	A	Pts
J.P. Jetté, AV	8	12	20
A. Préfontaine, MG	6	14	20
J.-Ls Dufour, MG	6	13	19
J. Rousseau, AV	9	9	18
A. Dupré, MG	11	6	17
D. Gazaille, OK	6	11	17
P. Blanchard, OK	8	8	16
F. Bazinet, MG	8	7	15
A. Campbell, CAS	8	6	14
G. Rousseau, OK	7	6	13
M. Rochefort, Pen.	5	7	12
G. Gladu, P.	5	7	12
Y. Paré, P.	8	3	11
G. Camiré, C.	7	4	11
L.P. Brodeur, Pen.	4	7	11
C. Savary, AV.	2	9	11

L'équipe Dion en tête de la ligue Féminine

Malgré l'absence de leur capitaine, les représentants de l'équipe Allaire ont remporté une éclatante victoire de 4-0 contre les quilleuses de l'alignement Gervais pour s'approcher à quelques points de la première position de la ligue Féminine Labatt.

Au même programme, les clubs Lamontagne et Dion faisaient partie nulle. Grâce à un triple de 463, Mme Rita Dion permettait à son alignement de conserver le premier rang de la ligue.

Classement

Dion	31
Allaire	29
Gervais	28
Lamontagne	24

Résultats

"Gervais" (0) — Mme Hélène Lemonde 275; Mme Jacqueline Gadbois 331; Mlle Suzanne Bureau 268; Mlle Laurette Cordeau 426; Mme Françoise Gervais 396. TOTAL : 1696.

"Allaire" (4) — Handicap 144; Mlle Lise Délisle 325; Mme Lucille Blier 325; Mme Gaby Blier 344; Mlle Yolande Lévesque 346; Dummy 336. TOTAL : 1820.

"Dion" (2) — Mlle Solange Hébert 253; Mlle Andrée Hébert 336; Mlle France Picard 245; Mme Thérèse Houle 319; Mme Rita Dion 463. TOTAL : 1616.

"Lamontagne" (2) — Handicap 120; Mlle Lise Brodeur 337; Dummy 300; Mme Thérèse Morin 335; Dummy 216; Mlle Jovtete Lamontagne 304. TOTAL : 1612.

St-Hyacinthe perd contre le club Sorel

L'équipe Sorel, de la ligue Métropolitaine, qui aligne trois maskoutains, a remporté les honneurs d'une joute d'exhibition disputée aux porte-couleurs du club St-Hyacinthe, de la ligue Intercomtés. Les visiteurs gagnaient 10-3 alors que A. D'Anjou et R. Faucher étaient en vedette. Les compteurs du club local furent L. Chagnon, M. Rochefort et A. Lavigne.

Après avoir fourni une solide résistance durant les deux premières périodes, la défensive des protégés du pilote Paul Messier a soudainement faibli et les sorellois ont enregistré 5 points pour ajouter à leur total.

La rencontre fut passablement rude puisque les arbitres distribuèrent 12 punitions dont deux majeures.

Patro-vedette:

M. Malo, l'un des joueurs populaires

"Tout en étant l'un des joueurs les plus robustes de la ligue Maskoutaine, Marcel Malo se signale particulièrement en étant l'un des moins rudes du circuit".

D. Gadbois et P.-E. Durocher se distinguent

Les activités de la ligue Côté ont repris leur cours normal et au dernier programme, l'équipe "Gagnon" a triomphé 4-0 de l'alignement "Beauchamp" tandis que les quilleurs du "Bérard" enregistraient une victoire identique contre ceux du "Tanguay".

D. Gadbois et P.-E. Durocher s'assurèrent les honneurs de la soirée en roulant respectivement des triples de 525 et 523.

Classement

Gagnon	44
Bérard	41
Tanguay	33
Beauchamp	26

Résultats

"Beauchamp" (0) — R. Hamelin 347; G. Beauchamp 368; J. Flibotte 318; J. Ducharme 354; P.-E. Durocher 523. TOTAL : 1910.

"Gagnon" (4) — Handicap 36; R. Gadbois 419; E. Lemoine 431; M. Paquette 382; A. Gagnon 357; J. Dion 462. TOTAL : 2087.

"Bérard" (4) — Handicap 126; D. Gadbois 525; D. Boucher 341; J.-C. Hamelin 387; R. Harnois 383; R. Bérard 421. TOTAL : 2183.

"Tanguay" (0) — M. Tanguay 494; J. Pelletier 345; E. Viens 342; J.-G. Renaud 467; R. Millette 400. TOTAL : 2048.

Marcel Malo est un gaillard de quelques 200 livres qui évolue à la ligne bleue pour l'équipe du Patronage. Fait curieux, il a débuté dans le hockey en portant les couleurs du Patro dans les ligues internes pour ensuite passer au junior otéjiste et s'aligner plusieurs saisons avec le Bedford, de la ligue Brôme-Missisquoi. Il devait se perfectionner beaucoup avec ce club puisque l'entraineur était nul autre que le fameux Russ Blines, des anciens Maroons de Montréal.

L'an dernier, il commençait ses activités dans la ligue locale en portant l'uniforme du Patro. Malgré sa formidable stature, Marcel n'abuse pas de sa puissance et se comporte comme un gentilhomme sur la patinoire. Loin d'être un "bad man" il est considéré comme un joueur qui frappe dur mais toujours de façon loyale.

Dans sa vie privée, on lui reproche son caractère timide, mais c'est un garçon affable et surtout compréhensif. Dans le domaine sportif, il ne compte que des amis et jouit d'une grande popularité. On le dit paisible et pas tapageur pour un sou. En somme, c'est un joueur que tout gérant aimerait aligner sur son équipe.

La direction du Patronage est fière de compter un gars de sa trempe sur son équipe et elle lui souhaite de continuer ses belles performances à la ligne bleue pour être encore cette année, l'étoile défensive de la ligue Maskoutaine.

Bon succès.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

84e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La Banque Canadienne Nationale a tenu, mardi 13 janvier, à Montréal, sa 84e assemblée générale annuelle. Le président de la Banque, M. Charles St-Pierre, qui occupait le fauteuil, a prononcé l'allocution ci-dessous:

Au cours de l'exercice, les administrateurs ont eu le profond regret de voir disparaître l'honorable Alphonse Raymond, l'un des vice-présidents de la Banque, qui est décédé le 6 juin. M. Raymond faisait partie, depuis 1949, du Conseil d'administration où sa grande expétience des affaires rendait son concours très précieux. C'est M. Jean Raymond, c.r., qui lui a succédé au Conseil d'administration.

Le Conseil a dû accepter, le mois dernier, la démission de M. Charles Laurendeau, vice-président, à qui son état de santé ne permettait plus de remplir ses fonctions. M. Laurendeau siégeait au Conseil depuis trente-cinq ans et il a rendu à la Banque d'éminents services. M. Henri Ouimet lui a succédé au Conseil d'administration.

L'année qui vient de finir a vu s'étendre le ralentissement du mouvement d'expansion économique. Jusqu'au mois d'octobre, l'indice général de la production industrielle accusait, par rapport à l'année précédente, un recul qui était particulièrement marqué dans les mines et dans l'industrie manufacturière. Mais la régression n'a pas atteint tous les secteurs de l'économie; elle n'a pas été aussi sérieuse qu'on aurait pu le craindre, et il y a lieu de croire que l'année nouvelle verra un renversement de la tendance.

Divers facteurs ont soutenu l'activité économique. Les investissements, s'ils n'ont pas été aussi considérables que pendant l'année antérieure, n'en sont pas moins restés très importants, et des installations industrielles terminées en 1957 ont compensé en partie la diminution de la production dans d'autres branches. Malgré le chômage, la demande de marchandises de toutes sortes s'est bien maintenue, tant à cause de l'augmentation des dépenses publiques que de l'accroissement des revenus de l'ensemble des consommateurs. Une évaluation officielle prévoit que les disponibilités du public auront dépassé 20 milliards et demi de dollars et qu'elles atteindront 21 milliards cette année. Le marché intérieur s'est élargi. L'apport de l'immigration, bien qu'il ait été moindre qu'en ces quelques dernières années, et surtout un taux de natalité élevé ont porté à plus de 17 millions le chiffre de la population. L'industrie du bâtiment a pris une extension sans précédent. Le commerce d'exportation a réalisé une certaine progression.

Le Bureau fédéral de la statistique, en prenant pour base les résultats du premier semestre de l'année, estime qu'en 1958 la valeur brute du produit national s'établira à $32 milliards, ce qui représenterait une augmentation d'environ 2 pour cent par rapport à 1957. On ne doit pas oublier toutefois que cette statistique fait entrer en ligne de compte les dépenses du gouvernement fédéral qui, bien souvent, ne contribuent pas à la production.

LES DIFFICULTÉS DE L'AGRICULTURE

L'accroissement des exportations de bestiaux et l'augmentation de la production de l'industrie laitière auront contribué, dans l'ensemble du pays, à maintenir les revenus de la classe agricole à peu près au même niveau qu'en 1957. Il ne faut pas oublier cependant que la production de nombreuses denrées est soutenue au moyen de prix minima.

La politique agricole du gouvernement fédéral vise à stabiliser les revenus du cultivateur; mais, quelles que soient les bonnes intentions qui l'inspirent, si elle est poussée trop loin, elle finira par aller à l'encontre de son objet. Le gouvernement, dont l'aide stimule la production, amène l'accumulation d'excédents de divers produits de la ferme qu'il achète et qu'il ne peut écouler, bien souvent, qu'en les vendant à perte à l'étranger.

Il est évident que cette pratique, qui obère de plus en plus le budget fédéral, comporte des limites. Le ministre de l'Agriculture lui-même en convient. Si l'on continuait à produire avec la même abondance des denrées comme le beurre, la poudre de lait, les volailles et les oeufs, a-t-il déclaré, on créerait bientôt sur le marché une situation sans issue. Les prix fixés présentement, a-t-il ajouté, ne peuvent être maintenus si les cultivateurs produisent beaucoup plus de ces denrées qu'il n'est possible d'en vendre au pays ou à l'extérieur.

Le soutien des prix a des conséquences d'autant plus sérieuses qu'on y recourt dans nombre de pays. Des porte-parole de la Fédération mondiale des producteurs agricoles, laquelle siégeait récemment à Bruxelles, ont déclaré que, sans discuter l'opportunité de cette pratique, il importe de se rendre compte qu'elle est le principal facteur de la surproduction et qu'elle entrave le commerce international des produits alimentaires. De son côté, l'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture a entrepris l'étude des mesures adoptées, en cette matière, dans plusieurs pays en vue de tenter de les coordonner.

En attendant, le ministre fédéral de l'Agriculture, qui se refuse avec raison de réglementer les exploitations agricoles, a exprimé l'espoir que les intéressés eux-mêmes voudront empêcher que la situation ne s'aggrave en restreignant volontairement la production des denrées qui présentent un excédent invendable. Peut-être serait-il possible de diversifier davantage les produits de la ferme afin de les mieux adapter à la demande des marchés.

Au Canada comme dans toutes les nations industrielles, l'agriculture connait des difficultés qui viennent, en grande partie, de la disproportion entre les revenus de la classe rurale et ceux de la population urbaine. Ce déséquilibre devrait s'atténuer avec le temps. La situation des cultivateurs est sensiblement meilleure aujourd'hui qu'elle n'était il y a seulement une génération et elle offre des perspectives encourageantes. Le progrès de la mécanisation et le perfectionnement des méthodes de culture réduiront de plus en plus le coût de la production, alors que le rapide accroissement de la population du globe et l'amélioration graduelle de la condition des peuples sous-alimentés créeront de nouveaux débouchés.

LE PROBLÈME DU BLÉ

La dernière saison n'a pas été très favorable aux grandes cultures. Si les récoltes d'avoine et d'orge sont en augmentation par rapport à 1957, la moisson de blé, qu'on évalue à 368 millions de boisseaux, est inférieure de 25 pour cent à la moyenne des cinq années précédentes. Malgré cette réduction et l'importance de nos exportations en 1958, nos réserves, au lieu de diminuer, ont légèrement augmenté depuis un an. Elles atteignaient, en novembre dernier, quelque 375 millions de boisseaux. Les Etats-Unis, l'Argentine et l'Australie ont aussi de gros surplus qui cherchent des débouchés, tandis que plusieurs pays de l'Europe occidentale développent leur production.

Nous sommes donc en présence d'un problème mondial. Il ne semble pas qu'il puisse être résolu dans un prochain avenir. Au Canada, comme aux Etats-Unis et ailleurs, le soutien des prix et autres mesures protectionnistes augmentent les difficultés en encourageant la surproduction. En outre, les méthodes de vente de Washington, comme le troc et l'acceptation de règlements en monnaies étrangères, ont pour effet de nous évincer de certains marchés où il ne nous sera peut-être pas facile de reprendre pied plus tard.

La stabilisation du dollar devrait être le premier objectif du gouvernement

La nomination d'une commission royale s'impose pour aviser aux moyens de comprimer les dépenses publiques

S'il y a surabondance de blé dans certaines parties du monde, dans d'autres régions des peuples sont sous-alimentés. L'Organisation des Nations-Unies pour l'alimentation et l'agriculture se préoccupe de remédier à cette situation paradoxale. Le Conseil de l'Organisation sera appelé prochainement à discuter une proposition du directeur général pour lancer une campagne mondiale contre la faim.

Ce projet intéresse directement notre pays. Des considérations humanitaires nous permettront peut-être de disposer de nos stocks excédentaires pour lesquels le marché mondial n'offre pas de débouchés.

L'INDUSTRIE DU BÂTIMENT

L'industrie du bâtiment a été l'un des éléments les plus favorables de la situation en 1958. La valeur des contrats de construction octroyés pendant les dix premiers mois de l'année a dépassé, pour la première fois, $3 milliards; elle a même dépassé de $110 millions le total des douze mois de 1957.

Toutefois, la remarquable activité qui a régné dans le domaine de la construction s'est répartie très inégalement. La valeur des ouvrages de génie s'est maintenue, à un pour cent près, en conséquence des grands travaux publics en cours. Mais, dans la catégorie des usines et fabriques, on constate une diminution de 40 pour cent qui reflète sans doute la réduction des investissements dans l'industrie. Le progrès d'ensemble tient à l'augmentation de la valeur des édifices d'utilité commerciale, laquelle a été de 30 pour cent, et surtout à la progression de 70 pour cent qu'accuse la construction d'habitations, progression attribuable aux facilités de crédit dont elle bénéficie. Plus de 103,600 logements avaient été mis en chantier pendant les huit premiers mois de l'année et l'on prévoit que quelque 153,000 auront été terminés en 1958.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

Les échanges du Canada ont conservé une remarquable activité. Au cours des dix premiers mois de 1958, nos exportations se sont chiffrées par $4,071 millions. Elles présentent, par rapport à la même période de l'année précédente, une augmentation de quelque $25 millions. La contraction de nos exportations de pétrole brut, de minerai de fer et de la plupart des métaux communs, ainsi que de pâtes à papier et de papier-journal, a été plus que compensée par l'extension qu'ont prise nos ventes d'uranium, de matériel agricole, d'avions et de bestiaux et nos livraisons de blé aux termes de crédits à longue échéance. Nos importations, ayant fléchi de 9.8 pour cent, se sont établies à $4,313 millions. Ainsi, la balance défavorable du commerce a-t-elle été ramenée de 733 à 242 millions.

Nos échanges avec les Etats-Unis s'établissent, pour les mêmes mois, à $2,990 millions à l'importation et à $2,402 millions à l'exportation. Le ralentissement des affaires dans l'un et l'autre pays a provoqué une diminution d'environ $37 millions dans les achats des Etats-Unis au Canada et de $431 millions dans nos achats aux Etats-Unis. L'excédent de nos importations s'en trouve réduit de 983 à 589 millions.

Il convient d'ajouter que l'augmentation de nos exportations s'est limitée à un petit nombre d'articles et à quelques marchés. Elle ne tient qu'à un accroissement de 36 et de 49 millions, respectivement, dans nos ventes au Royaume-Uni et aux autres nations du *Commonwealth*, nos exportations étant en régression dans le reste du monde.

Il est donc plus important que jamais d'élargir nos marchés actuels et d'en chercher de nouveaux afin de diversifier le plus possible notre clientèle étrangère. La conférence d'Ottawa, en 1932, avait pour objet de resserrer les liens économiques entre les nations du *Commonwealth*. La conférence qui s'est tenue l'an dernier à Montréal a envisagé les moyens d'augmenter nos échanges non seulement avec ce groupe de nations, mais avec l'ensemble du monde libre.

Cette nouvelle orientation est sans aucun doute plus propre à favoriser le progrès de notre commerce extérieur. Les pays du *Commonwealth*, à l'exception du Royaume-Uni, s'ils offrent certains débouchés aux objets fabriqués au Canada, sont pour la plupart des concurrents plutôt que des clients, notre pays étant comme eux producteur de matières premières et de denrées alimentaires. Au cours des dix premiers mois de 1958, le *Commonwealth*, sans le Royaume-Uni, a pris moins de 5.85 pour cent de nos exportations totales.

Plusieurs obstacles s'opposent encore, dans nombre de pays, au développement du commerce international, notamment le manque de moyens de paiement, le contrôle des changes, le contingentement des importations, les ententes bilatérales, le protectionnisme agricole et les conventions de troc aux termes desquelles, par exemple, les Etats-Unis échangent leurs excédents de produits de la ferme contre des minéraux dont plusieurs pourraient être fournis par le Canada.

La plupart des pays producteurs de matières premières, dont le pouvoir d'achat a été réduit par la baisse des prix, sont contraints de reviser leurs projets d'industrialisation ou de modernisation ou d'en étendre l'exécution sur une certaine période de temps. Ils réclament des délais de paiement prolongés, d'où il résulte que l'attribution de crédits à long terme est devenue une nouvelle forme de concurrence entre leurs fournisseurs éventuels. Aussi l'Association des manufacturiers canadiens réclame-t-elle du gouvernement fédéral la création d'un organisme qui financerait les crédits à long terme, comme il en existe dans d'autres pays. L'entreprise privée serait appelée à y prendre des participations. Dans sa requête, l'Association affirme que, depuis le milieu de 1956, le manque de facilités de crédit a empêché l'industrie canadienne d'exporter divers produits d'une valeur de plus de $200 millions.

Le marché mondial est en voie de transformation. Les progrès de l'industrialisation, qu'a favorisés le *boom* universel d'après-guerre, ont changé en concurrents d'anciens clients des vieilles nations industrielles. Le Marché commun, qui a commencé à fonctionner le 1er janvier de cette année, établit des tarifs différentiels qui feront probablement dériver certains courants d'échanges traditionnels. Le bloc communiste intensifie son offensive commerciale. Il vend non seulement dans des pays sous-développés, mais même en Europe, un volume croissant d'aluminium, d'amiante, de cuivre, de zinc, de plomb et d'autres produits, à des prix et à des conditions qui dépendent plutôt de considérations politiques que de préoccupations économiques.

LE CHÔMAGE

Le chômage, qui avait diminué régulièrement depuis le printemps dernier, s'est étendu sous l'influence saisonnière de l'automne. Le gouvernement estimait à 361,000 le nombre des personnes sans emploi qui cherchaient du travail au mois de novembre. Ce chiffre représente une augmentation de 48,000 relativement au mois d'octobre et de 65,000 par rapport à la même date de l'année précédente.

Cet état de choses ne peut, malheureusement, que s'aggraver au cours de l'hiver dont les rigueurs suspendent ou ralentissent l'activité de certains secteurs de l'économie. D'autant plus que la reprise qui s'annonce n'est pas encore assez forte pour assurer rapidement l'embauchage de l'effectif de la main-d'oeuvre qu'ont augmenté, depuis un an, la nouvelle génération de travailleurs et l'immigration.

Diverses mesures ont été prises en vue de remédier à la situation. Les nouveaux crédits qu'Ottawa a mis récemment à la disposition de ceux qui se proposent de construire des logements devraient accélérer encore davantage l'activité de l'industrie du bâtiment. Il y a lieu d'espérer que les municipalités canadiennes profiteront largement de l'offre du gouvernement fédéral, qui leur remboursera la moitié du coût de la main-d'oeuvre employée aux travaux publics qui seront mis en chantier immédiatement, au lieu d'être différés au printemps prochain. Il n'est pas douteux que de nombreuses entreprises privées et une foule de particuliers pourraient contribuer aussi à l'allégement de la misère qu'engendre le chômage en faisant exécuter immédiatement les travaux de construction ou de réparation qu'ils projettent.

Le concours de toutes les bonnes volontés s'impose si l'on veut multiplier les emplois temporaires en attendant la reprise graduelle de l'embauchage dans les divers domaines de la production.

L'INFLATION DES PRIX

Jusqu'à présent, en période de régression, le pouvoir d'achat du public diminuait et les prix baissaient, et ceci compensait cela. La réduction du coût de la vie stimulait la consommation et, avec le temps, la reprise s'amorçait. Aujourd'hui la circulation monétaire s'élargit tandis que l'activité économique décroît, et la demande se maintient quoique la hausse des prix persiste.

On pourrait en conclure que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possible, si l'on ignorait les causes de cette situation nouvelle et les conséquences qui en découlent. D'une part, l'abondance des disponibilités du public tient en grande partie au gonflement de la circulation monétaire où le gouvernement fédéral verse des sommes considérables sous forme de primes, allocations, indemnités et subventions de toutes sortes, sans parler de l'alourdissement du service de la dette publique ni du déficit budgétaire qui va grossissant de mois en mois. D'autre part, la hausse des prix, si elle dépend de diverses circonstances, vient surtout de la majoration du coût de production résultant de l'augmentation des salaires sans un accroissement correspondant de la productivité. Ainsi, deux facteurs se conjuguent pour accélérer le progrès de l'inflation des prix.

Cette "maladie des monnaies", comme on l'a appelée, sévit depuis la deuxième guerre mondiale et elle présente d'autant plus de danger qu'elle est comme le feu qui couve sous les cendres. D'une marche lente mais continue, elle réduit d'année en année le pouvoir d'achat du dollar. L'évolution des prix donne la mesure de l'érosion de la monnaie. L'indice du coût de la vie, établi à 100 pour la période d'avant-guerre (1935-1939), était à 183.6 quand il fut publié pour la dernière fois, le 1er septembre 1953. Depuis lors, le Bureau fédéral de la statistique y a substitué l'indice des prix à la consommation, lequel n'a guère cessé de s'élever. Par rapport à 100 en 1949, il atteignait un sommet de 126.3 le 1er novembre dernier, après avoir monté de 3 points en douze mois.

L'inflation est préjudiciable à tout le monde. L'amoindrissement du pouvoir d'achat de la monnaie, qui en résulte, diminue d'autant les ressources de ceux qui vivent d'un revenu fixe, de même que les réserves que les gens prévoyants se sont constituées, sous quelque forme que ce soit. Malgré les apparences, les travailleurs syndiqués en sont aussi victimes. Lorsque l'augmentation des salaires provoque une hausse des prix, l'ouvrier perd, en tant que consommateur, ce qu'il croit avoir gagné. Il trouvera une véritable protection, non pas dans un avantage immédiat et illusoire, mais dans la permanence de son emploi et dans la stabilité du dollar, qui est la seule garantie de sa sécurité en temps de crise, en cas de maladie et à l'époque de la vieillesse.

L'augmentation constante du coût de production de l'industrie, grande pourvoyeuse d'emploi, entraîne un tel relèvement des prix de revient que des producteurs canadiens peuvent difficilement soutenir la concurrence étrangère sur les marchés extérieurs et, parfois même, sur le marché national.

La dépréciation de la monnaie sape la confiance. Elle détourne l'épargne des valeurs à revenu fixe, si élevé qu'en soit le rendement. On le constate non seulement aux Etats-Unis, mais encore dans notre propre pays. Le premier ministre lui-même l'a reconnu lorsqu'il prenait la parole, il y a quelques mois, devant la Fédération des municipalités canadiennes. "Les portefeuillistes, en dehors du système bancaire, a-t-il dit, ont en grande partie perdu l'habitude d'acheter des obligations du gouvernement, sauf des bons d'épargne qui ne peuvent fournir qu'une fraction de l'argent dont la nation a besoin."

Si cette nouvelle tendance se répandait, elle aurait des conséquences sérieuses. Le financement des administrations publiques, à tous les échelons, deviendrait onéreux et il en résulterait une augmentation des impôts ou des dettes.

Il importe donc de prendre sans délai tous les moyens possibles pour enrayer l'érosion de la monnaie qui menace le bien-être des Canadiens et l'avenir du pays. C'est à l'Etat qu'il incombe d'assurer, par une politique appropriée, la stabilité monétaire, et le premier pas est la disparition du déficit budgétaire.

LE FISC ET L'INDUSTRIE

L'industrialisation du Canada s'est accélérée au cours de la période d'activité extraordinaire qui dure depuis une douzaine d'années. Il paraît à propos de se demander, cependant, si elle se poursuivra à la même allure lorsque la situation sera redevenue plus normale, comme il faut s'y attendre.

Le *boom* d'après-guerre a également développé l'industrie manufacturière dans nombre d'autres pays. Or, au Canada, la production est chère parce que le niveau de vie y est à peu près le même qu'aux Etats-Unis alors que l'exiguité du marché intérieur rend impossible la fabrication en grande série. Plusieurs branches d'industrie sont en concurrence avec des entreprises étrangères dont les prix de revient sont moindres, soit à cause du gros volume de la production, soit à cause de la modicité de la main-d'oeuvre. Aussi l'un des problèmes les plus importants est-il celui du coût élevé de la production qui suscite aux industriels des difficultés grandissantes, au pays comme à l'extérieur.

L'emploi des machines et des procédés les plus perfectionnés fournira à l'industrie canadienne le moyen de contre-balancer les avantages que possèdent des concurrents étrangers. La rapidité des progrès techniques exige que l'industrie amortisse rapidement son outillage. Si l'insuffisance de ses disponibilités l'empêche de le renouveler à temps, elle n'aura bientôt plus qu'une machinerie déclassée. Incapable de réduire ses prix de revient, elle sera de moins en moins en état de soutenir la concurrence étrangère.

Il faudrait donc que des allègements fiscaux permettent à l'industrie de remployer une plus large part de ses profits. Cela s'impose plus particulièrement en ce qui concerne la multitude des petites et des moyennes entreprises susceptibles d'extension, qui sont un facteur essentiel du progrès économique, et dont la plupart doivent se financer elles-mêmes, du moins en grande partie.

Les exigences croissantes du budget fédéral ne seraient probablement pas incompatibles avec la réduction des impôts si l'on pratiquait une rigoureuse politique d'économie. Au mois de novembre 1957, le premier ministre laissait entendre que le gouvernement étudiait la possibilité de nommer une commission royale qui, comme la commission Hoover aux Etats-Unis, aviserait aux moyens de comprimer les dépenses. Depuis lors, le budget n'a pas cessé d'augmenter. Aussi Ottawa ne devrait-il pas hésiter à reprendre le projet afin de le faire aboutir sans délai. Il s'agit d'une question d'intérêt national dont personne ne contestera ni l'importance ni l'urgence. L'exemple des Etats-Unis est d'ailleurs encourageant. Le comité de citoyens qui a publié récemment le rapport de la commission Hoover déclare que les travaux de celle-ci ont déjà permis au gouvernement de réaliser des économies qui se chiffrent par $7 milliards.

PERSPECTIVES

Où en sommes-nous au début de cette nouvelle année? Les statistiques relatives au dernier trimestre de 1958 constateront probablement que la régression économique a déjà passé son point le plus bas. La situation paraît être en voie d'amélioration, bien qu'elle comporte encore des circonstances adverses et que le progrès soit surtout sensible dans les secteurs où l'intervention des pouvoirs publics apporte un stimulant.

Il serait sans doute téméraire de compter sur la reprise immédiate d'un mouvement d'expansion économique comparable à l'essor des douze dernières années. L'immense développement dont notre pays est susceptible ne peut s'effectuer sur une base saine sans être entrecoupé de périodes de stabilisation et d'adaptation. Nous en sommes arrivés aujourd'hui, semble-t-il, à l'une de ces étapes que notre pays devra franchir dans sa marche ascendante. Un nombre considérable d'entreprises sont maintenant achevées ou à la veille de l'être; certaines industries ont momentanément surdéveloppé leur capacité de production, et il est douteux que la construction de logements puisse se poursuivre longtemps encore à la même allure.

Mais les grands travaux publics ou d'initiative privée, en cours d'exécution ou en perspective, feront rayonner l'activité, cette année encore, dans de nombreux domaines de la production. En ces derniers mois, la sidérurgie a manifesté un regain d'activité très significatif. La diminution que subiront les investissements dans le secteur privé devrait être compensée, dans une large mesure, par l'augmentation des dépenses publiques.

L'évolution de l'économie canadienne dépendra aussi de l'état de nos principaux marchés extérieurs, étant donné que nos exportations fournissent le cinquième du revenu national. Aux Etats-Unis, où la régression a été plus sérieuse qu'au Canada, le rétablissement est plus rapide, ce qui permet d'espérer que nos ventes regagneront bientôt le terrain perdu. La collaboration des deux pays au programme d'armements nous ouvrira, en outre, de nouveaux débouchés. L'Angleterre et les pays de l'Europe continentale de l'Ouest n'ont pas été atteints, comme on aurait pu le craindre, par les répercussions du fléchissement de l'activité économique aux Etats-Unis, aussi leur situation s'est-elle, dans l'ensemble, assez bien maintenue. Il y a lieu de se demander, cependant, si le Marché commun aura des conséquences favorables sur nos exportations vers l'Europe.

NOUVEAUX PROGRÈS DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'actif, les dépôts, les prêts et les profits sont plus élevés que jamais

Le vice-président et gérant général, M. Ulric Roberge, a exposé les résultats des opérations de l'exercice et la situation de la Banque.

Les profits de l'exercice terminé le 30 novembre 1958, présentant une augmentation de $436,260 par rapport à l'année précédente, ont été de $5,003,833. Après provision de $1,995,000 aux fins de l'impôt et affectation de $740,790 à l'amortissement des immeubles sociaux, les profits nets ressortent à $2,268,043, à rapprocher de $2,080,590 en 1957. Ils sont l'équivalent de $3.24 par action, contre $2.97 il y a un an.

Le taux du dividende ayant été relevé de 12 à 14 pour cent, les versements aux actionnaires, y compris un dividende spécial de 3 pour cent, se sont chiffrés par $1,190,000, à comparer avec $1,050,000 l'année précédente. Après qu'une somme de $1,000,000 eut été transférée au fonds de réserve, ce qui en porte le montant à $22,000,000, les profits non répartis, le solde de l'exercice antérieur inclus, se montaient à $833,100.

Les dépôts, en augmentation de $67,633,707 depuis un an, forment un total de $695,458,448. Au moment où la pratique de l'économie s'impose plus que jamais, il est intéressant de noter que les dépôts d'épargne de particuliers se sont accrus de $37,181,662 et s'élèvent à $418,022